

GÉNÉRALITÉS

Carrosserie

CARACTÉRISTIQUES

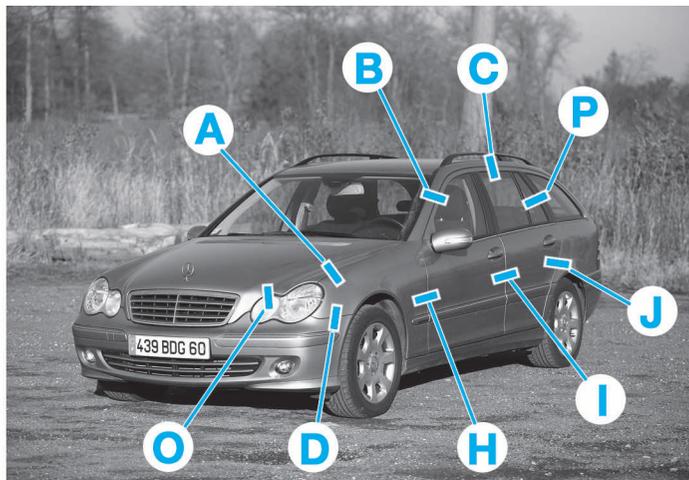
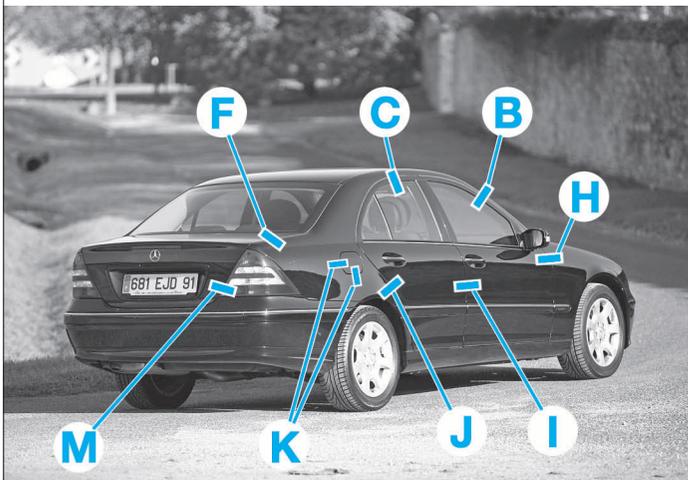
Jeux d'ouvertures



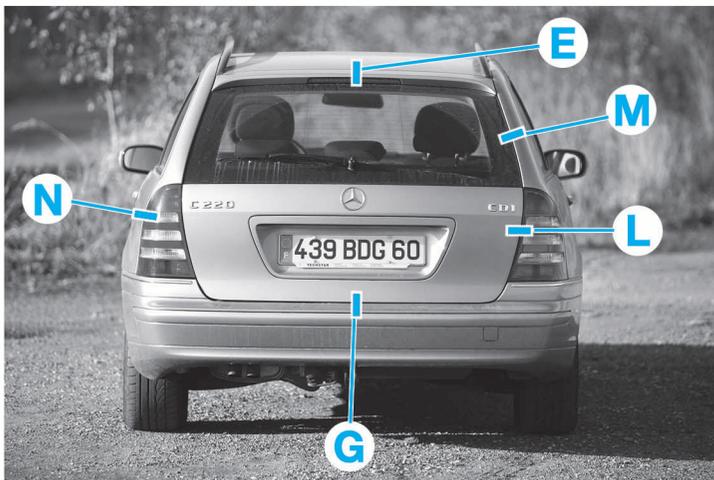
Lors du réglage des jeux d'ouverture, il est indispensable de respecter les points suivants :
 assurer une symétrie par rapport au côté opposé.
 assurer un jour et un affleurement régulier.
 contrôler le bon fonctionnement de l'ouvrant, son étanchéité à l'air et à l'eau.

MÉCANIQUE

JEUX D'OUVERTURE (mm)



ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE



- A. 3,5
- B. 6,5
- C. 6,5
- D. 0
- E. 6,5
- F. 3,5
- G. 5,5
- H. 3,5

- I. 4
- J. 3,5
- K. 3,5
- L. 4
- M. 3,5
- N. 2
- O. 4
- P. 6

CARROSSERIE

Couples de serrage (daN.m)

Partie AV de carrosserie

- Vis sur capot moteur : 0,8
- Vis sur charnière de capot moteur : 1
- Vis sur serrure de capot moteur : 1
- Vis de partie supérieure de capot moteur : 1
- Bouclier sur poutre transversale : 2
- Bouclier à l'intérieur de l'aile AV : 0,4
- Bouclier sur support transversal : 0,4
- Projecteur antibrouillard sur bouclier : 0,3
- **Latérale**
- Vis de charnière de porte : 3,2
- Écrou de charnière de porte : 3,2
- Arrêt de porte sur caisse : 1
- Arrêt de porte sur porte : 1
- Gâche : 2,8
- Poignée de porte AV : 0,3

- Serrure de porte : 0,7

- Rétroviseur sur porte : 2,5
- Moteur de lève vitre AV : 4,8
- Moteur de lève vitre AR : 4,5

Partie AR de carrosserie

- Bouclier AR sur jupe : 0,6
- Bouclier AR sur aile : 0,8
- Bouclier AR sur aile AR au niveau du feu : 0,6
- Bouclier AR sur longeron : 5,5
- Charnière de malle AR sur caisse : 1
- Charnière sur malle AR : 0,8
- Serrure de malle AR : 1
- Gâche de malle AR : 1
- Charnière de hayon : 0,9
- Fixation du vérin de hayon : 2,1
- Poignée d'ouverture de hayon : 0,9.

ÉLÉMENTS AMOVIBLES

Pare choc AV

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer les pare-boue.
- Débrancher les connecteurs des feux de brouillard AV (1) (Fig.1).

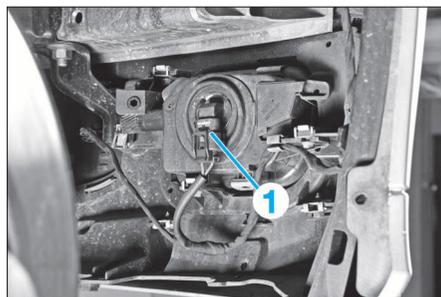


FIG. 1

- Déposer :
 - les vis (2) de support (3) (Fig.2).
 - les supports (3).

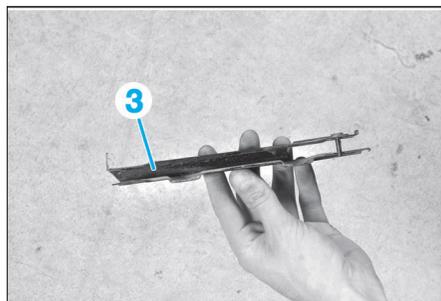
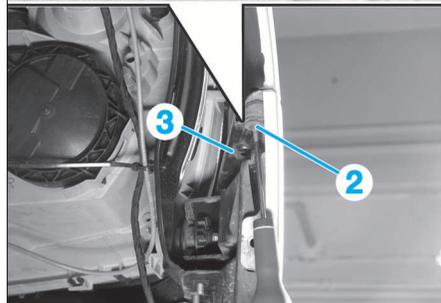


FIG. 2



- les vis (4) et (5) (Fig.3).
- le bouclier.

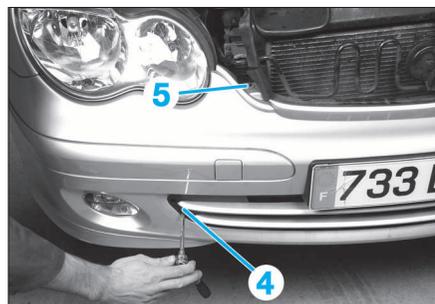


FIG. 3

À la repose, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en alignant le bouclier à l'aide du réglage (6) (Fig.4).

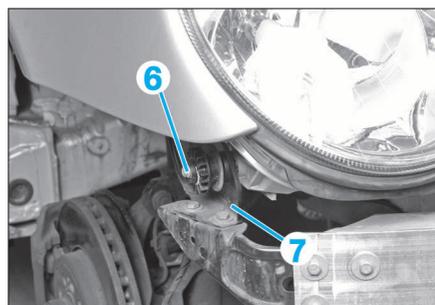


FIG. 4

Optique

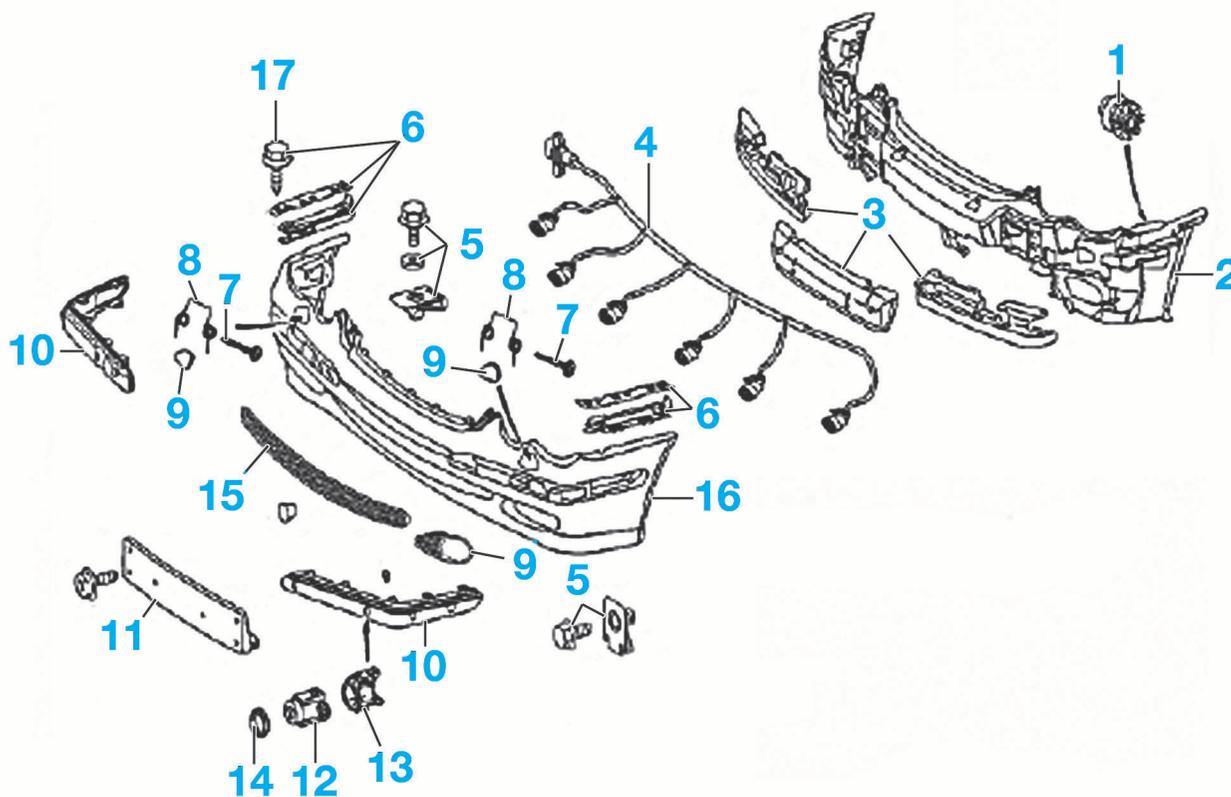
DÉPOSE-REPOSE

- Déposer :
 - le bouclier AV (voir opération concernée).
 - les vis (Fig.5).



FIG. 5

BOUCLIER AV



- 1. Guide
- 2. Armature de bouclier
- 3. Absorbeur
- 4. Faisceau
- 5. Agrafe filetée
- 6. Support

- 7. Axe
- 8. Ressort
- 9. Cache
- 10. Baguette de protection
- 11. Support de plaque de police
- 12. Capteur d'aide au stationnement

- 13. Support de capteur
- 14. Enjoliveur
- 15. Grille de bouclier
- 16. Bouclier
- 17. Vis (0,4 daN.m).

- Écarter le projecteur.
- Débrancher le connecteur du projecteur.
- Déposer le projecteur.

A la **repose**, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose et régler le projecteur.

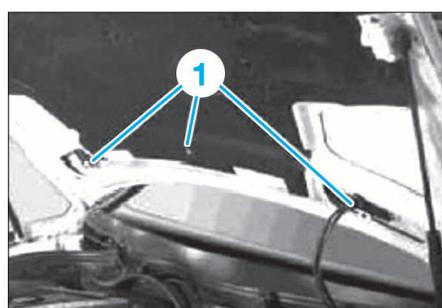


FIG. 6



Capot moteur

DÉPOSE-REPOSE

- Ouvrir le capot moteur.
- Déposer les vis (1) de la grille de capot (2) (Fig.6).
- Refermer le capot.
- Soulever légèrement la grille sur le côté et la déclipper.
- Déposer de la grille (2) :
 - les gicleurs de lave glace.
 - le capteur solaire (si équipé).
- Dégager les tuyaux de lave glace.
- Déposer :
 - la grille de capot (2).
 - le clip (3) (Fig.7).
 - le vérin (4).

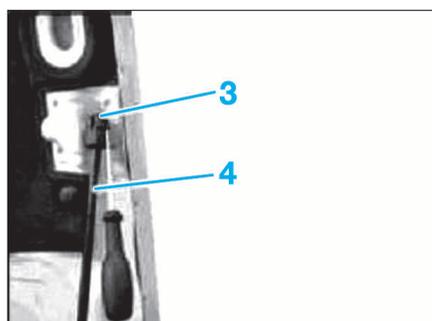


FIG. 7

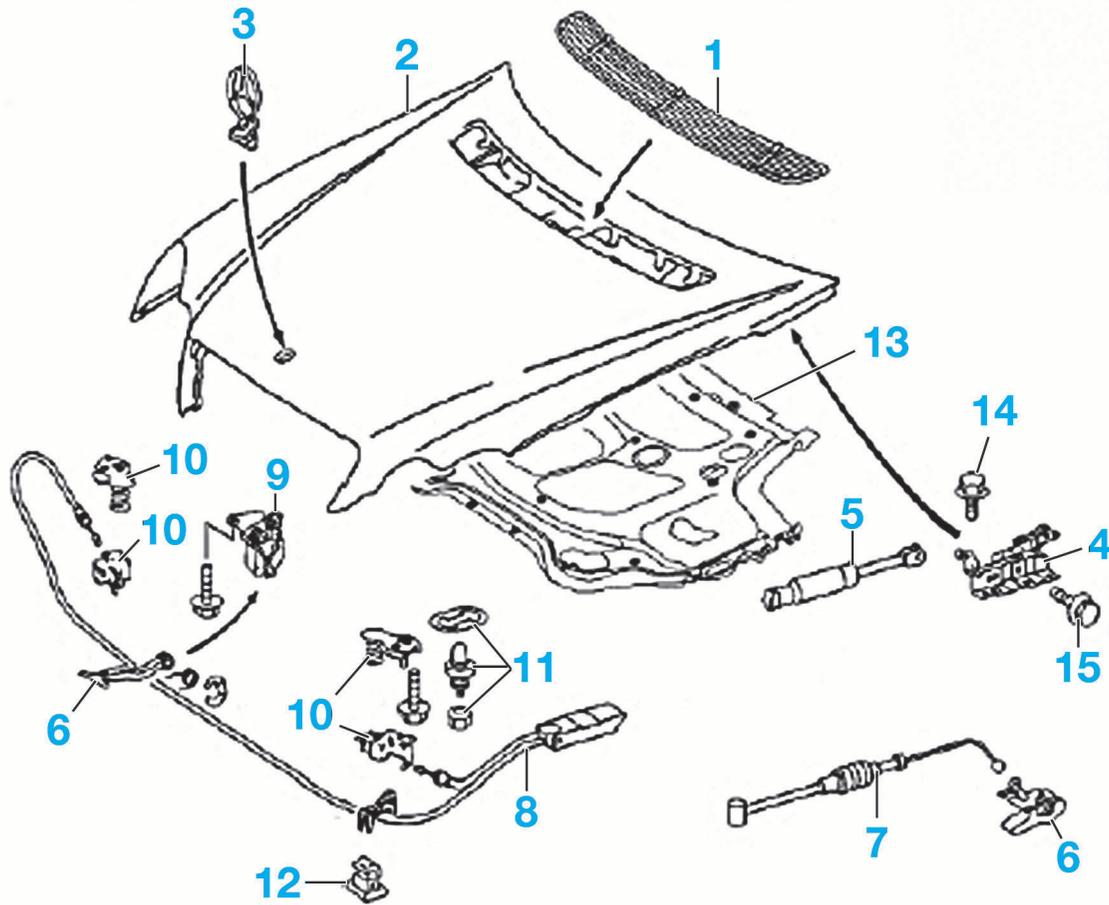
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CAPOT MOTEUR



- 1. Grille d'admission d'air
- 2. Capot moteur
- 3. Sigle
- 4. Charnière
- 5. Vérin de maintien

- 6. Poignée
- 7. Tirette d'ouverture capot
- 8. Câble d'ouverture du capot
- 9. Crochet de sûreté
- 10. Serrure

- 11. Tampon de réglage
- 12. Agrafe
- 13. Insonorisant
- 14. Vis (1 daN.m)
- 15. Vis (0,8 daN.m)

- Repérer la position des vis de fixation (5) du capot (**Fig.8**) sur ses charnières.
- Déposer :
 - les fixations (5).
 - le capot moteur avec l'aide d'un deuxième opérateur.

- A la repose**, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en respectant les points suivants :
- régler les jeux et affleurements.
 - contrôler le verrouillage du capot.
 - contrôler l'encliquetage du crochet de sécurité.

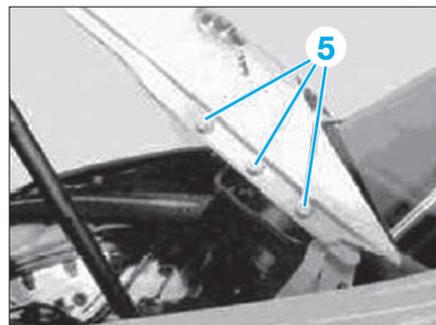
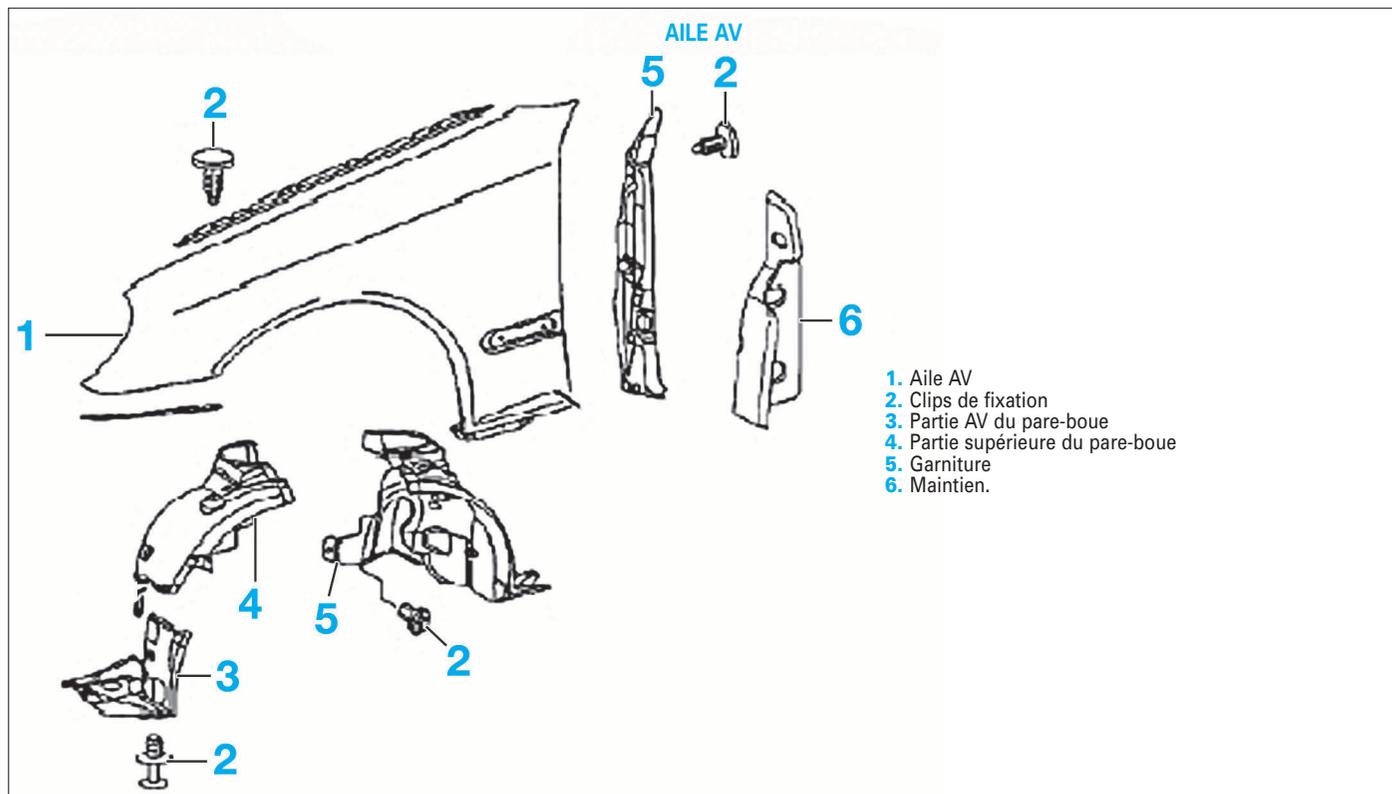


FIG. 8



Aile AV

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer :
 - la partie AV du pare-boue,
 - la vis (2) (Fig.2),
 - le support (3),
 - le support (7) (Fig.4),
 - les vis (2) (Fig.9) après avoir décroché la partie AV du recouvrement de bas de caisse (1).
 - la garniture (3).
 - la vis (4).
 - les vis (5).
 - l'aile AV.

A la repose, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose et contrôler les jeux et affleurement.

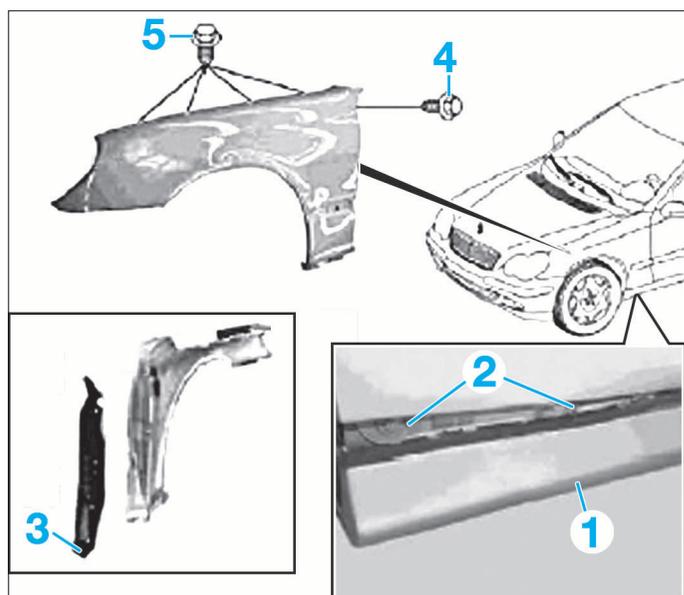


FIG. 9

Grille d'auvent

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer :
 - les écrous (1) (Fig.10).
 - les bras d'essuie-vitre.
 - les 4 vis (2).
 - les 2 joints (3)
- Déclipper la grille d'auvent du pare-brise (en tirant sur un coin).

 L'utilisation d'un crochet peut être nécessaire en cas de forte résistance.

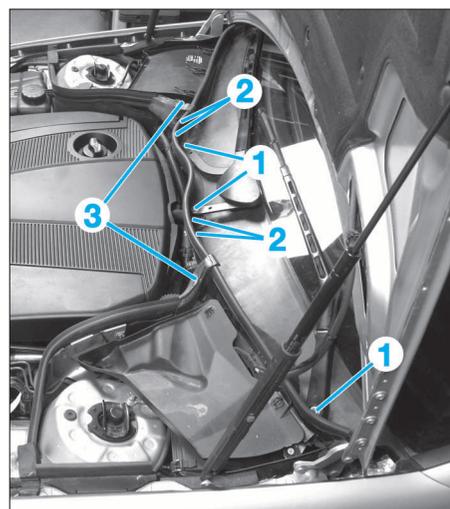


FIG. 10

A la repose, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en prenant soin de positionner correctement les bras d'essuie-vitre.

Mécanisme d'essuie-vitre

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer :
 - la grille d'auvent (voir opération concernée),
 - les vis (Fig.11).



FIG. 11

- Écarter et retourner le mécanisme.
- Débrancher le connecteur du moteur.
- Déposer le mécanisme d'essuie-vitre.

A la repose, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en prenant soin de positionner correctement les bras d'essuie-vitre.

- la façade de console de plancher (Fig.13).



FIG. 13

- le cendrier de son logement.
- Déposer :
 - les 2 vis (1) (Fig.14).

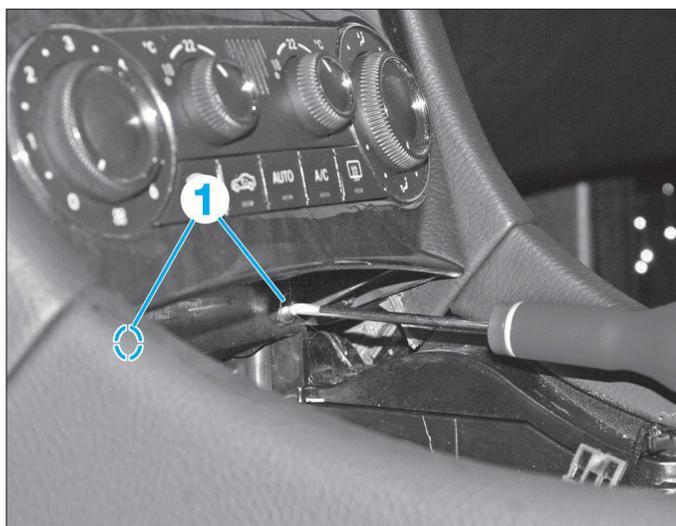


FIG. 14

- les 2 glissières de cendrier (2) (Fig.15).

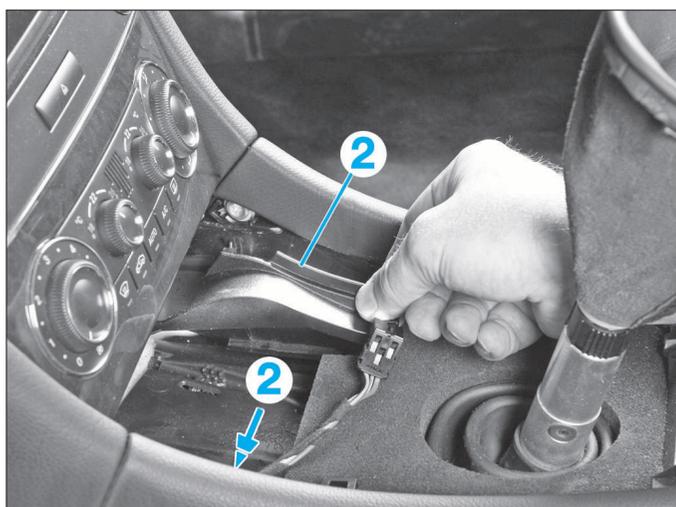


FIG. 15

Console centrale de plancher

DÉPOSE-REPOSE

- Dégrafer :
 - le soufflet du levier de vitesses et le retrousser sous le pommeau (Fig.12).



FIG. 12

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Tourner de 180° les 2 vis-verrou (3) (Fig.16).

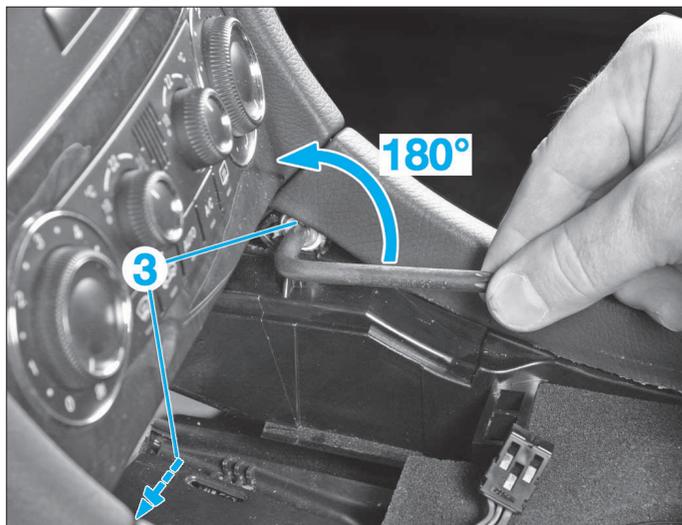


FIG. 16

- Déposer :
- le fond (4) du porte-gobelet (Fig.17).

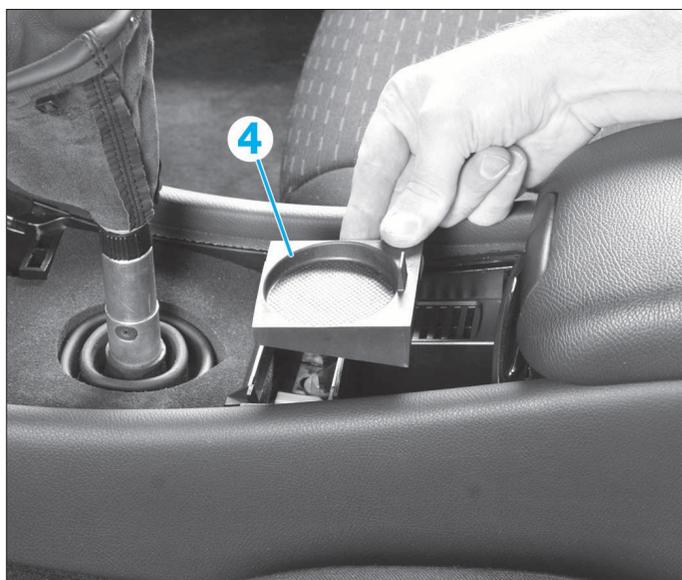


FIG. 17

- le diffuseur (5) (Fig.18) en pressant puis en imprimant un mouvement de rotation au diffuseur.

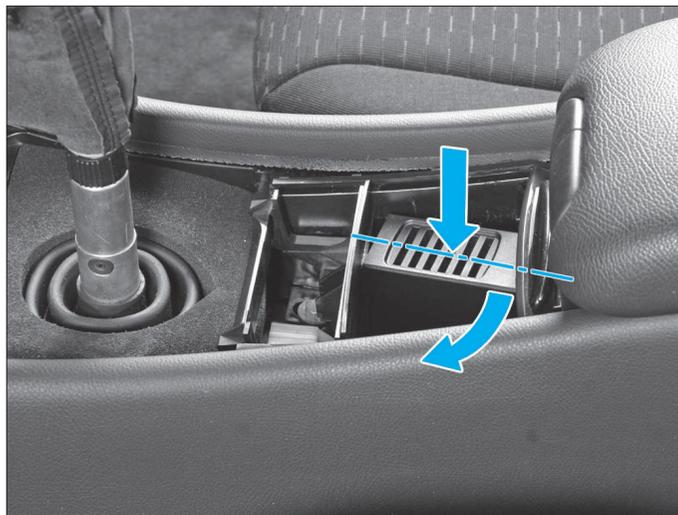


FIG. 18

- le cloisonnement du (6) du porte-gobelet (Fig.19).

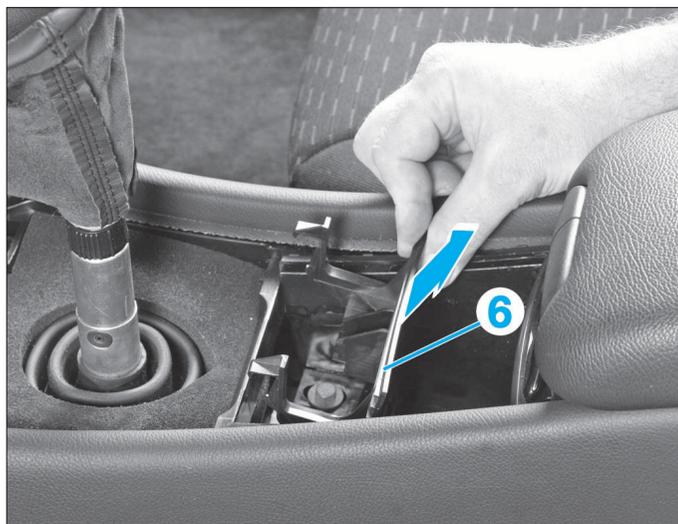


FIG. 19

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Lever l'accoudoir central et déposer le fond du rangement.
- Déposer :
 - les 2 vis centrales (7) et les 2 vis arrière (8) de la console (Fig.20).
 - la console en la levant par l'arrière afin que les guides avant s'échappent parfaitement. Vérifier qu'aucun connecteur électrique ne soit encore branché avant de dégager la console.

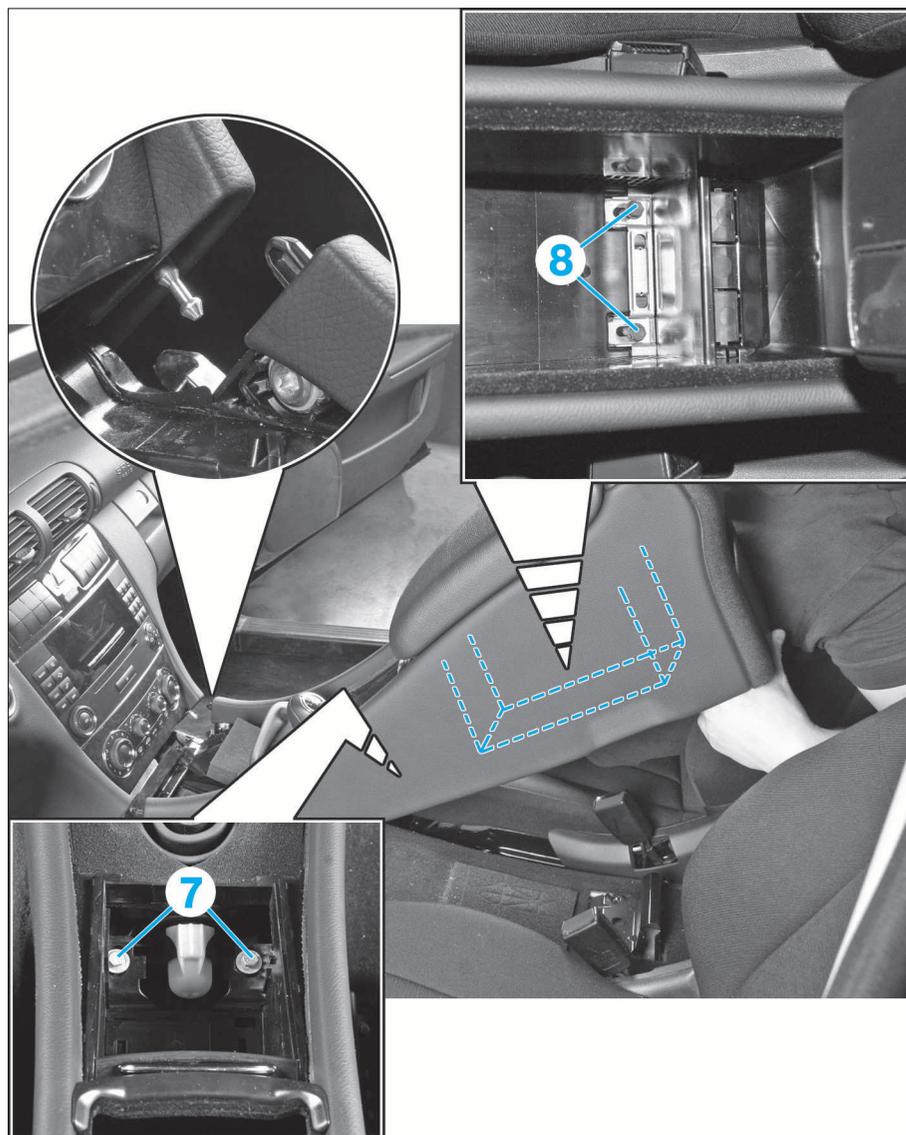


FIG. 20

À la repose, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

Combiné d'instrumentation

OUTILLAGE SPÉCIFIQUE NÉCESSAIRE



FIG. 21

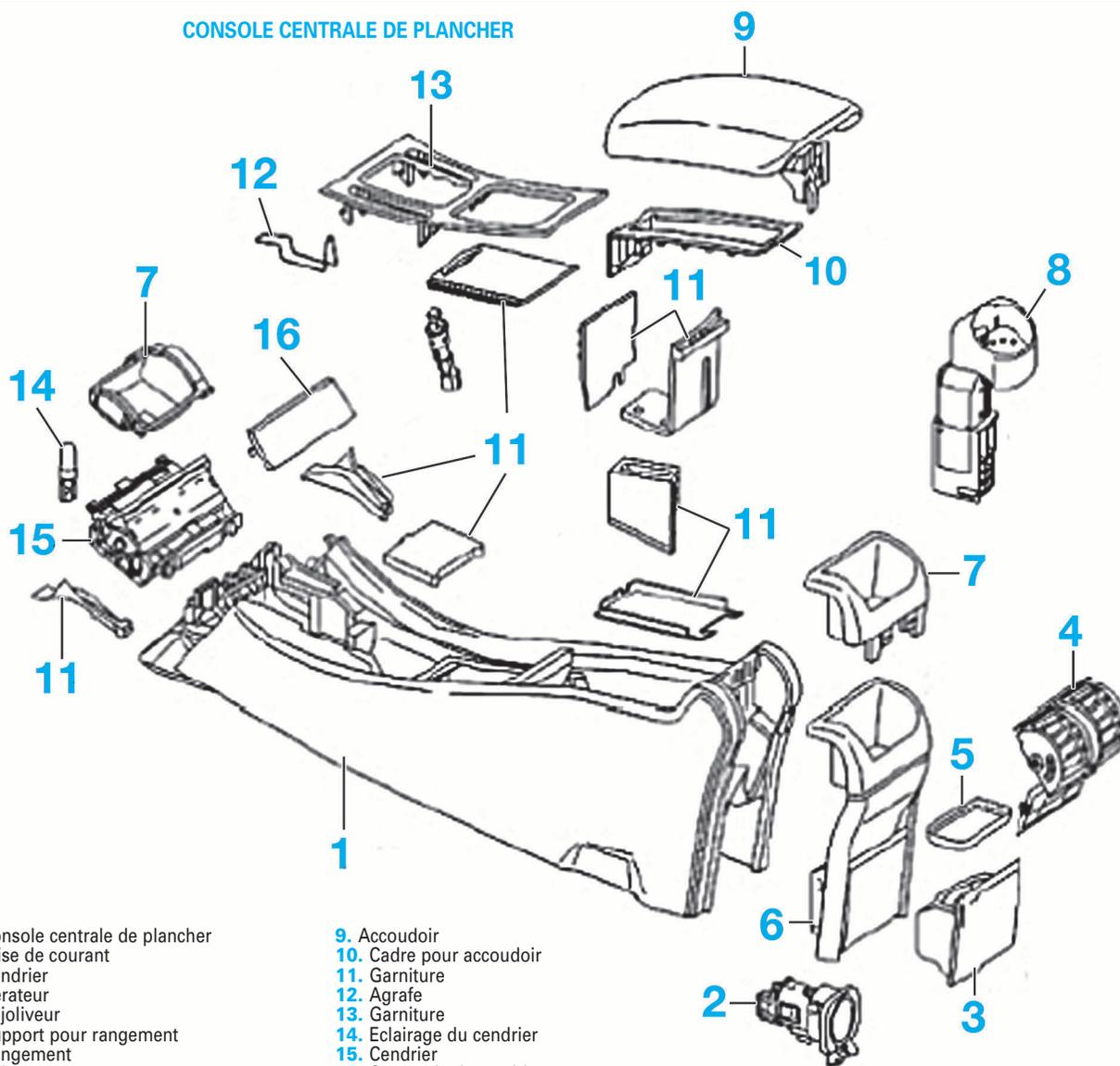
[1]. Outil d'extraction (Mercedes 140 589 02 33 00) (Fig.21).

DÉPOSE-REPOSE

- Débrancher la batterie et attendre au minimum 10 minutes avant toute intervention.
- Déposer :
 - l'airbag conducteur (voir chapitre "AIRBAGS ET PRÉTENSIONNEUR").
 - le volant.
- Engager dans les fentes sur la façade du combiné, les outils d'extraction et les introduire jusqu'en butée au fond des glissières (Fig.22).
- Tourner chaque outil sur lui même pour que sa partie crochetée escamote les verrous des glissières.
- Tirer alors progressivement sur les outils pour sortir le combiné et le basculer vers l'avant pour accéder à son connecteur.
- Déposer le combiné d'instrumentation.

À la repose, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

CONSOLE CENTRALE DE PLANCHER



- | | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| 1. Console centrale de plancher | 9. Accoudoir |
| 2. Prise de courant | 10. Cadre pour accoudoir |
| 3. Cendrier | 11. Garniture |
| 4. Aérateur | 12. Agrafe |
| 5. Enjoliveur | 13. Garniture |
| 6. Support pour rangement | 14. Eclairage du cendrier |
| 7. Rangement | 15. Cendrier |
| 8. Boîte | 16. Couverture de cendrier. |

Planche de bord

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer :
 - le combiné d'instrumentation (voir opération concernée).
 - les 3 vis (Fig.23) de garniture inférieure de planche de bord.
- Débrancher les connecteurs appartenant à la garniture ainsi que la commande d'ouverture de capot.

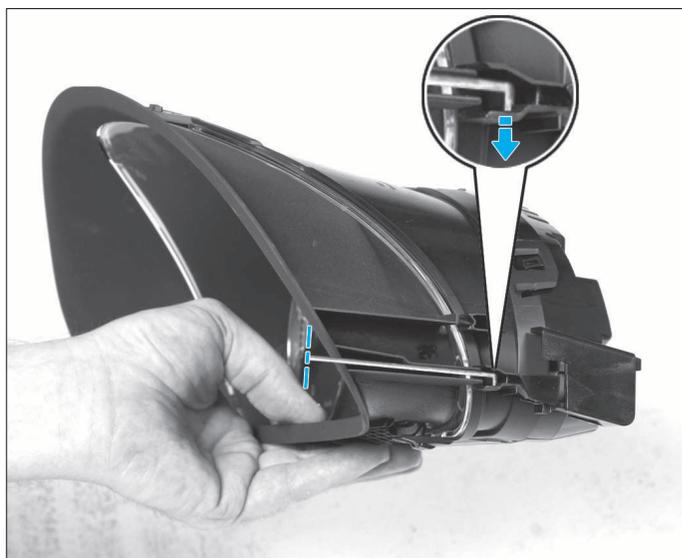


FIG. 22

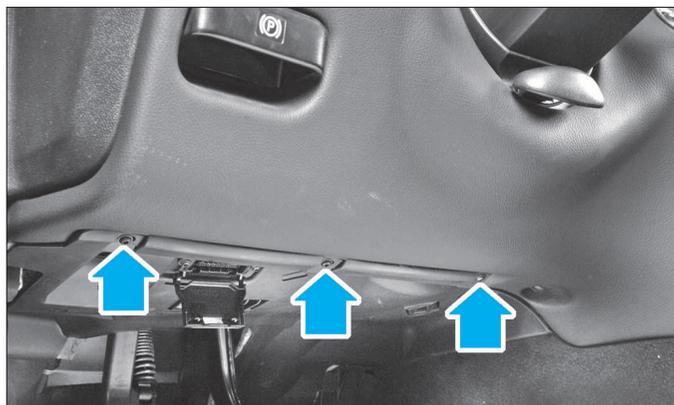


FIG. 23

- Déposer :
 - la garniture inférieure gauche de planche de bord.
 - la console centrale de plancher (voir opération concernée).
- Décaler un aérateur latéral au delà de sa plage de réglage, pour cela, presser la languette située entre les lamelles de l'aérateur et le tourner (Fig.24).

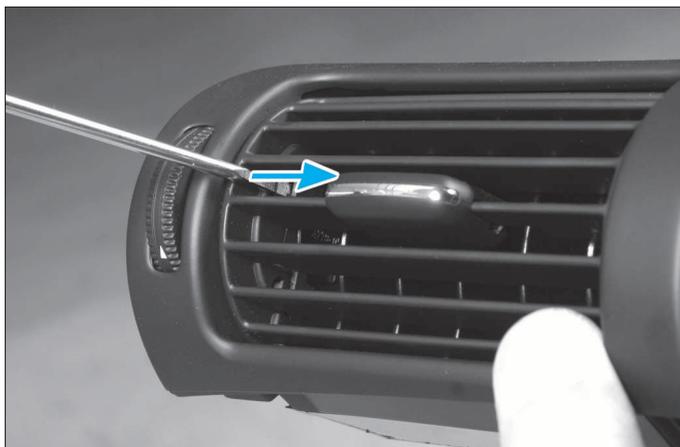


FIG. 24

- Déposer la vis de fixation à empreinte Torx T15 (Fig.25).

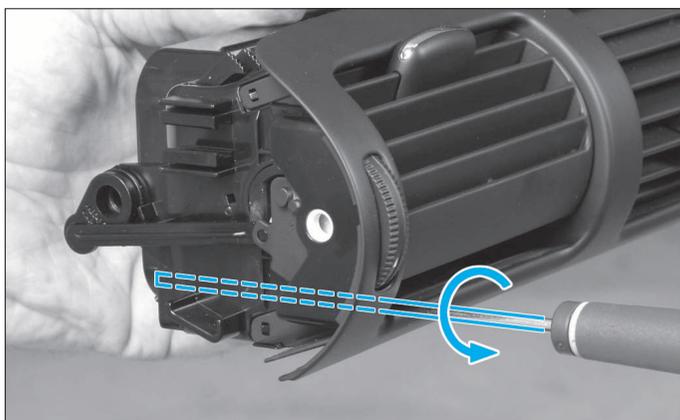


FIG. 25

- Procéder de façon identique sur l'autre aérateur latéral.
- Basculer les 2 diffuseurs de l'aérateur central vers le bas et tout en pressant la même languette, tourner cette fois l'aérateur vers le bas jusqu'en butée.
- A l'aide d'un tournevis plat aux dimensions spécifiées (Fig.26), comprimer le clip de maintien tout en tirant progressivement sur le diffuseur pour l'extraire de son logement.

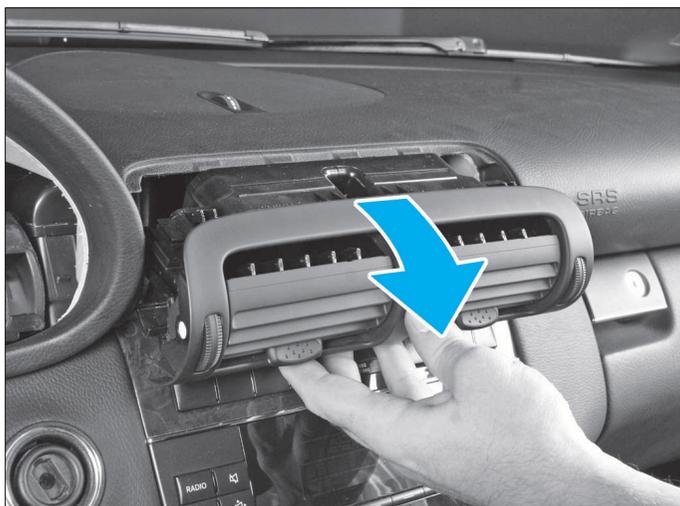


FIG. 26

- Procéder de la même façon sur l'autre diffuseur et dégager l'aérateur central complet.
- Déposer :
 - le bloc interrupteur (Fig.27).

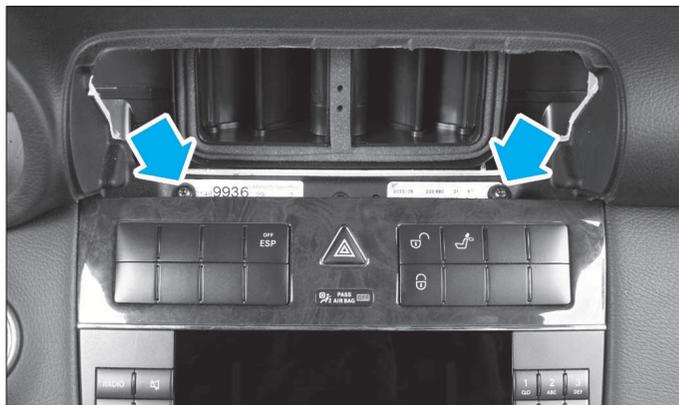


FIG. 27

- le tableau de commande de chauffage (Fig.28).



FIG. 28

- le bloc média (Fig.29).

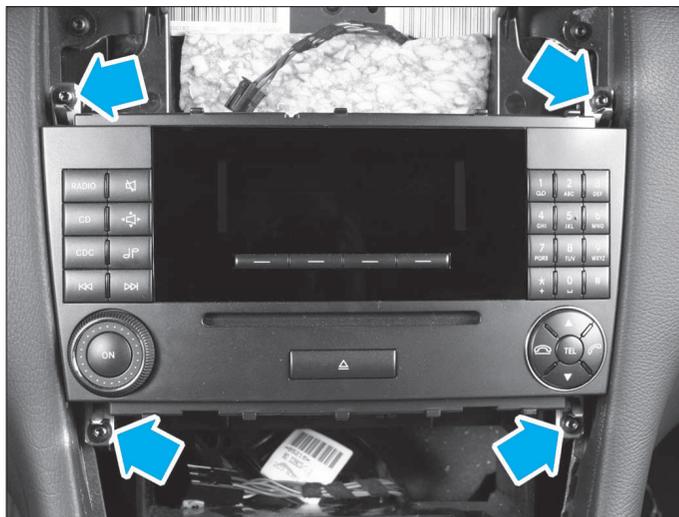


FIG. 29

- les caches latéraux (Fig.30).

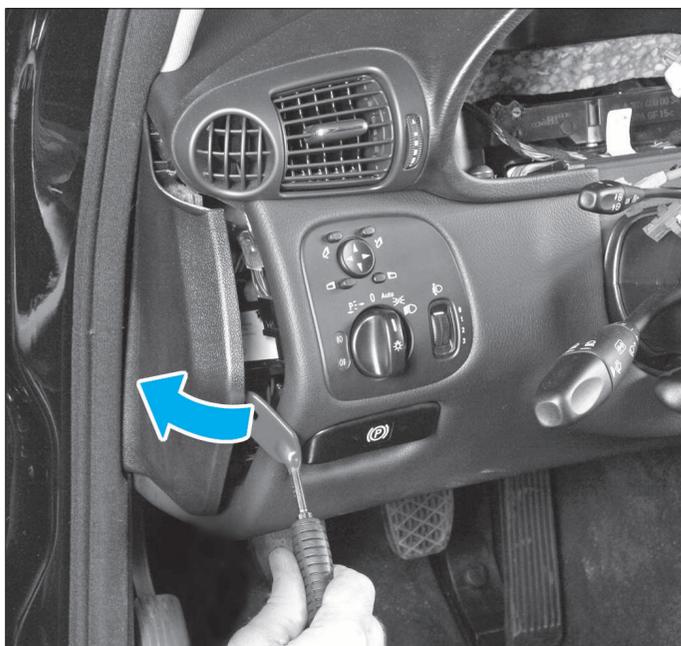


FIG. 30

- la commande d'éclairage (Fig.32).

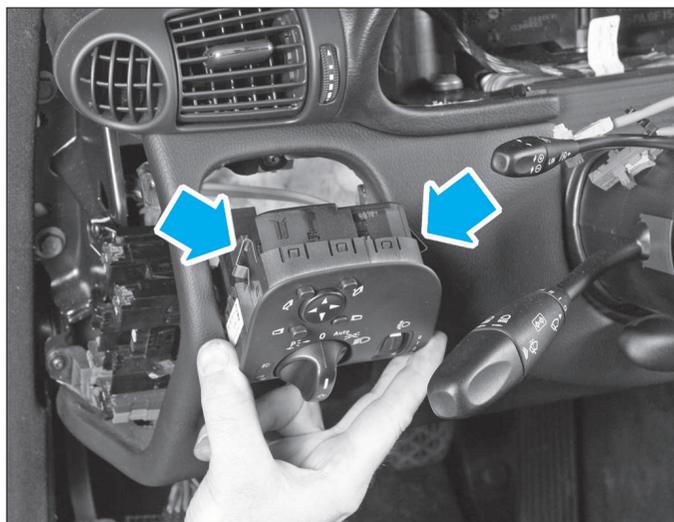


FIG. 32

- la fixation de la commande d'éclairage (Fig.31).



FIG. 31

- la commande pneumatique de réglage du site des projecteurs sans débrancher les tuyaux (Fig.33).



FIG. 33

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- l'enjoliveur du lecteur de clé (Fig.34).

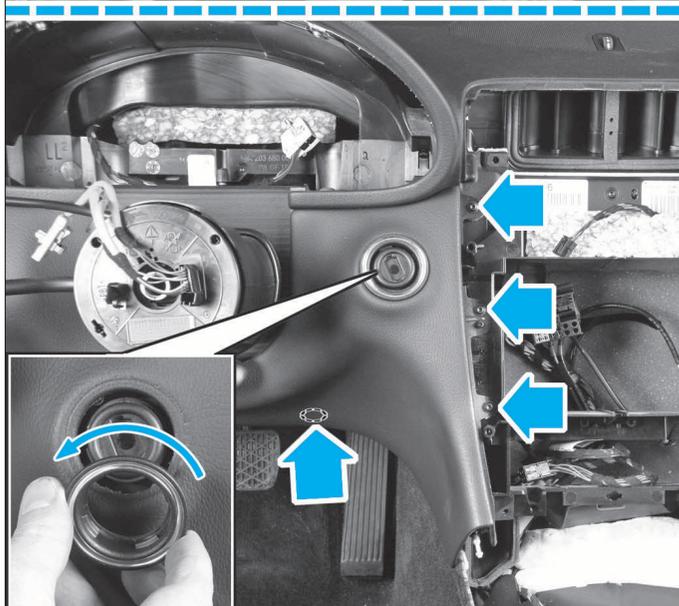
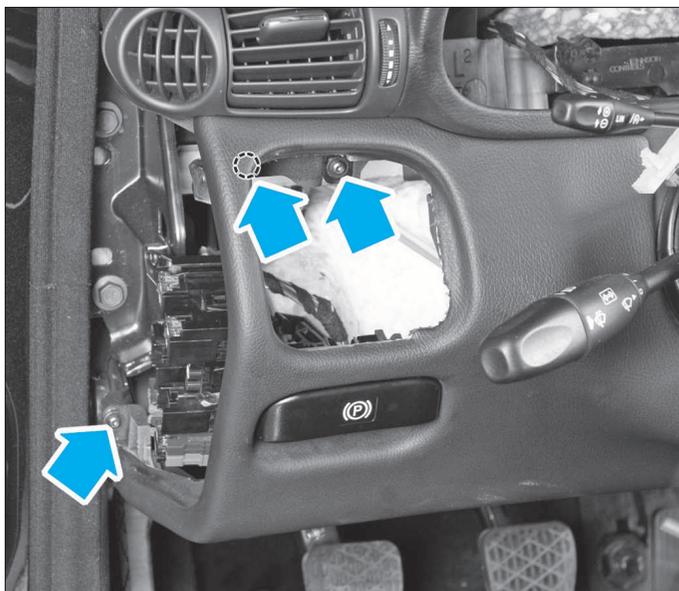


FIG. 34

- les 7 vis de fixation de la garniture sous le volant.
- le lecteur de clé sans le débrancher.
- la grille centrale (Fig.35).

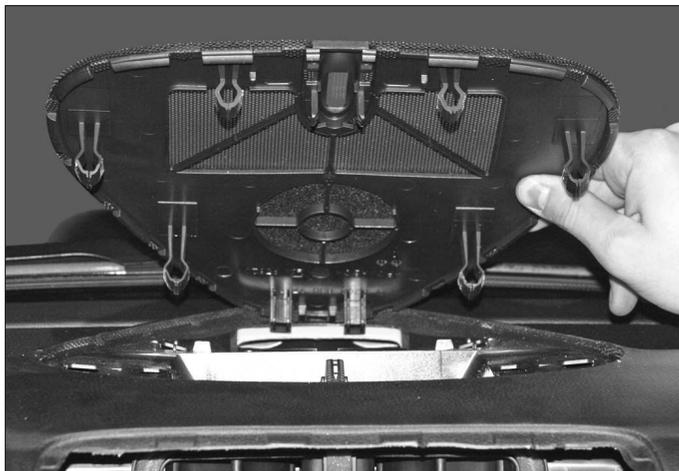


FIG. 35

- les fixations supérieures (Fig.36).



FIG. 36

- la garniture de montant de pare-brise (Fig.37).



FIG. 37

- la garniture inférieure de boîte à gants (2 vis) (Fig.38).



FIG. 38

- les 7 fixations de la boîte à gants (Fig.39) et (Fig.40).

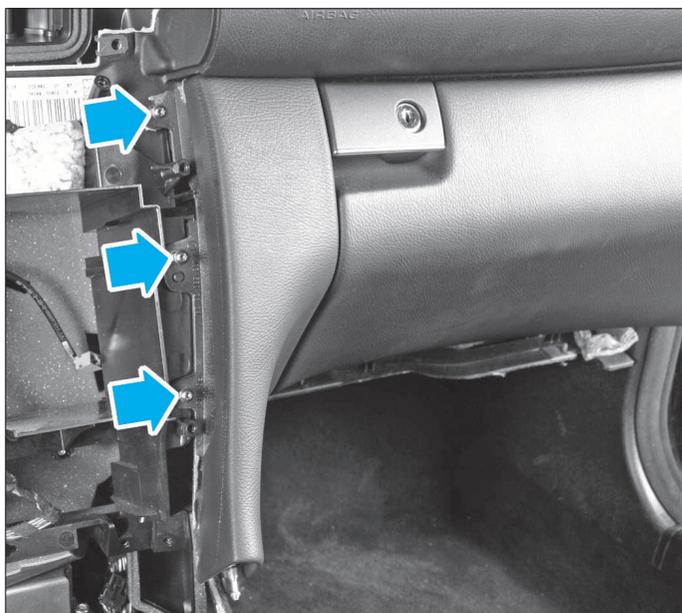


FIG. 39

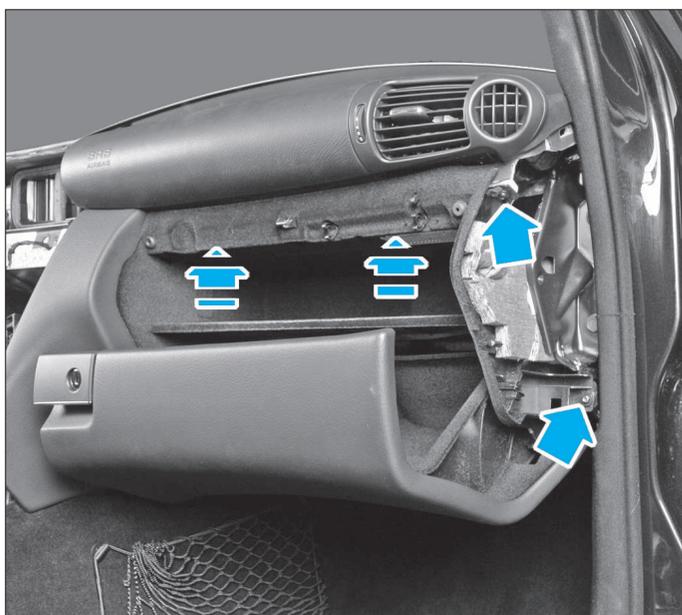


FIG. 40

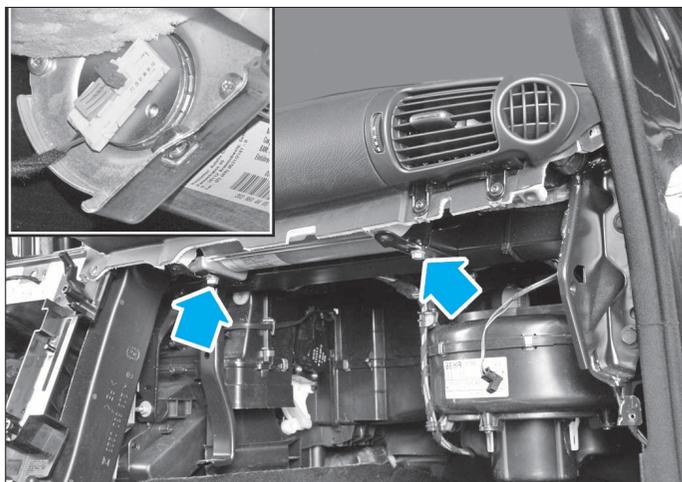


FIG. 41

- la boîte à gants en prenant soin de débrancher toutes les connexions électriques.
- les 2 vis de fixations (Fig.41) de l'airbag et débrancher les 2 connecteurs de l'airbag.
- les fixations de la boîte à fusibles et la mettre de côté (Fig.42).

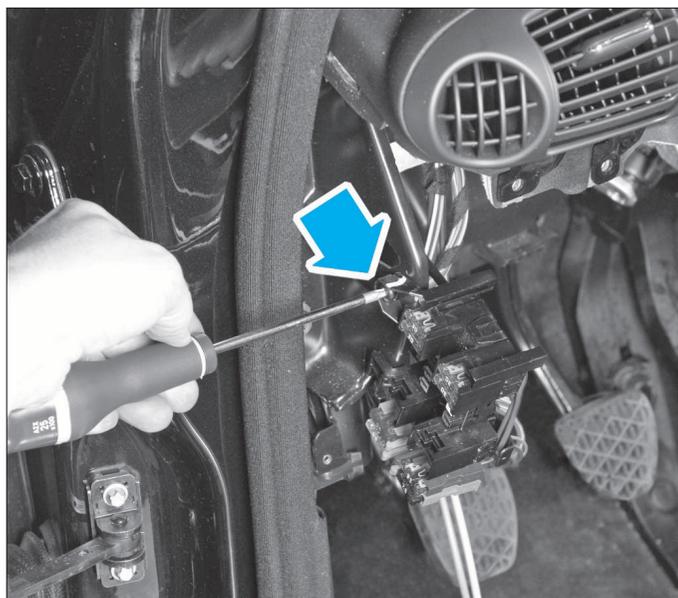


FIG. 42

- les fixations de planche de bord (Fig.43).

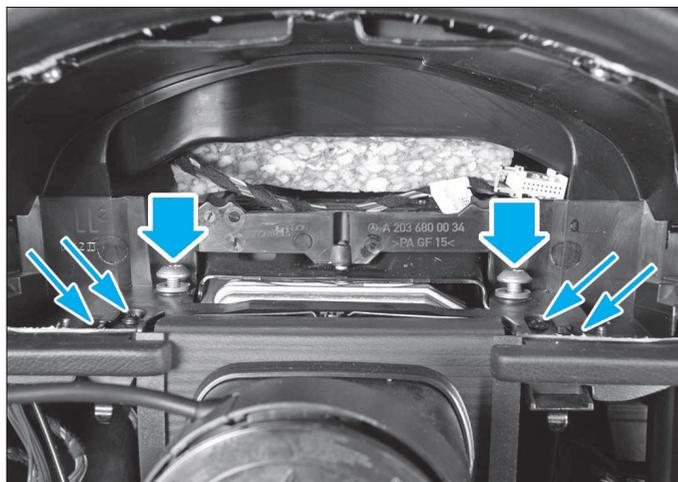


FIG. 43

- Abaisser la colonne de direction.
- Déposer la planche de bord en veillant à ce que tous les connecteurs soient débranchés

À la **repose**, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose et contrôler le fonctionnement de tous les systèmes déposés.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Garniture de porte

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer :
- les recouvrements de garniture (Fig.44).

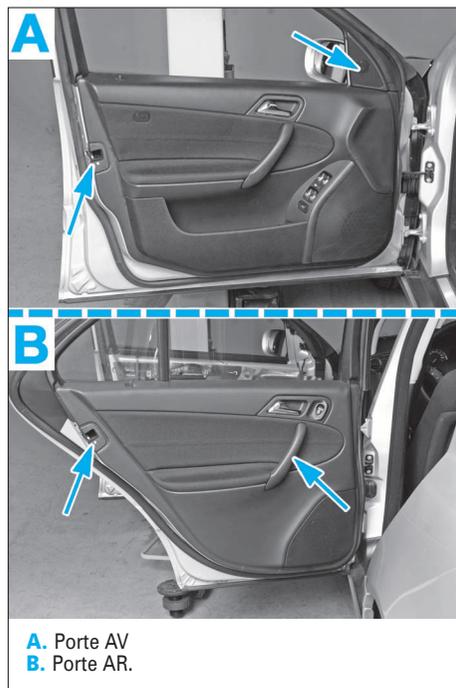


FIG. 44

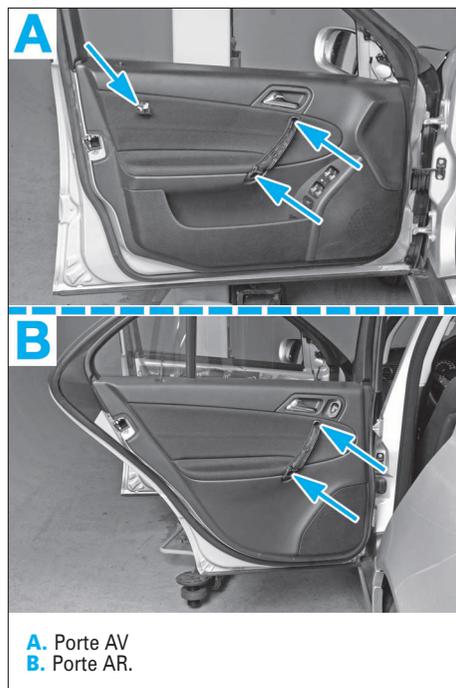


FIG. 45

- Décliper la garniture en prenant appui le plus près possible des clips (Fig.46).
- Soulever pour décliper le haut de la garniture.
- Décrocher le câble d'ouverture de porte.
- Débrancher les différents connecteurs appartenant à la garniture.
- Déposer la garniture.

À la **repose**, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose et contrôler le bon fonctionnement ainsi que l'ouverture de la porte.

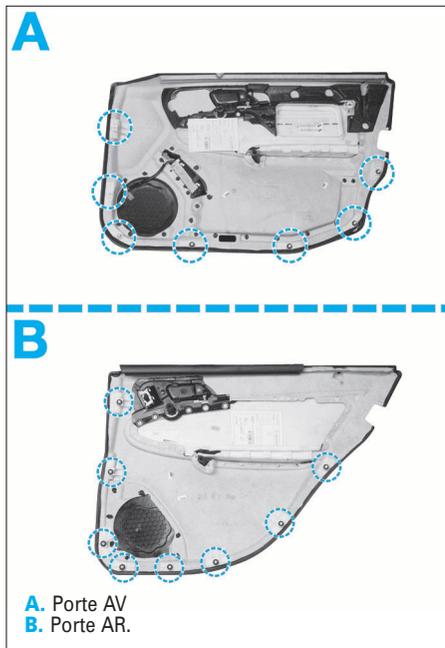


FIG. 46

Vitre coulissante de porte

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer la garniture de porte (voir opération concernée).
- Rabattre la feuille en plastique de la porte vers le haut et la fixer.
- Ouvrir la vitre mobile (1) (Fig.47) jusqu'à ce que les vis (2) soient accessibles dans l'ouverture de montage.
- Déposer les vis (2), chasser la cheville filetée (3) et la déposer.
- Expulser la vitre mobile de l'agrafe (4) et la déposer.

 Pivoter la vitre afin de la déposer.

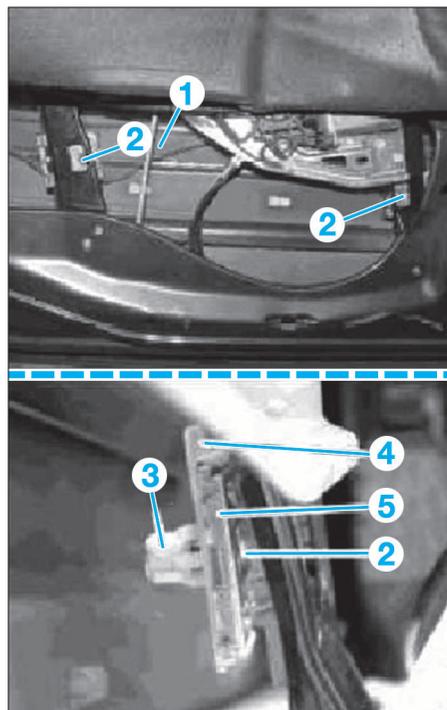
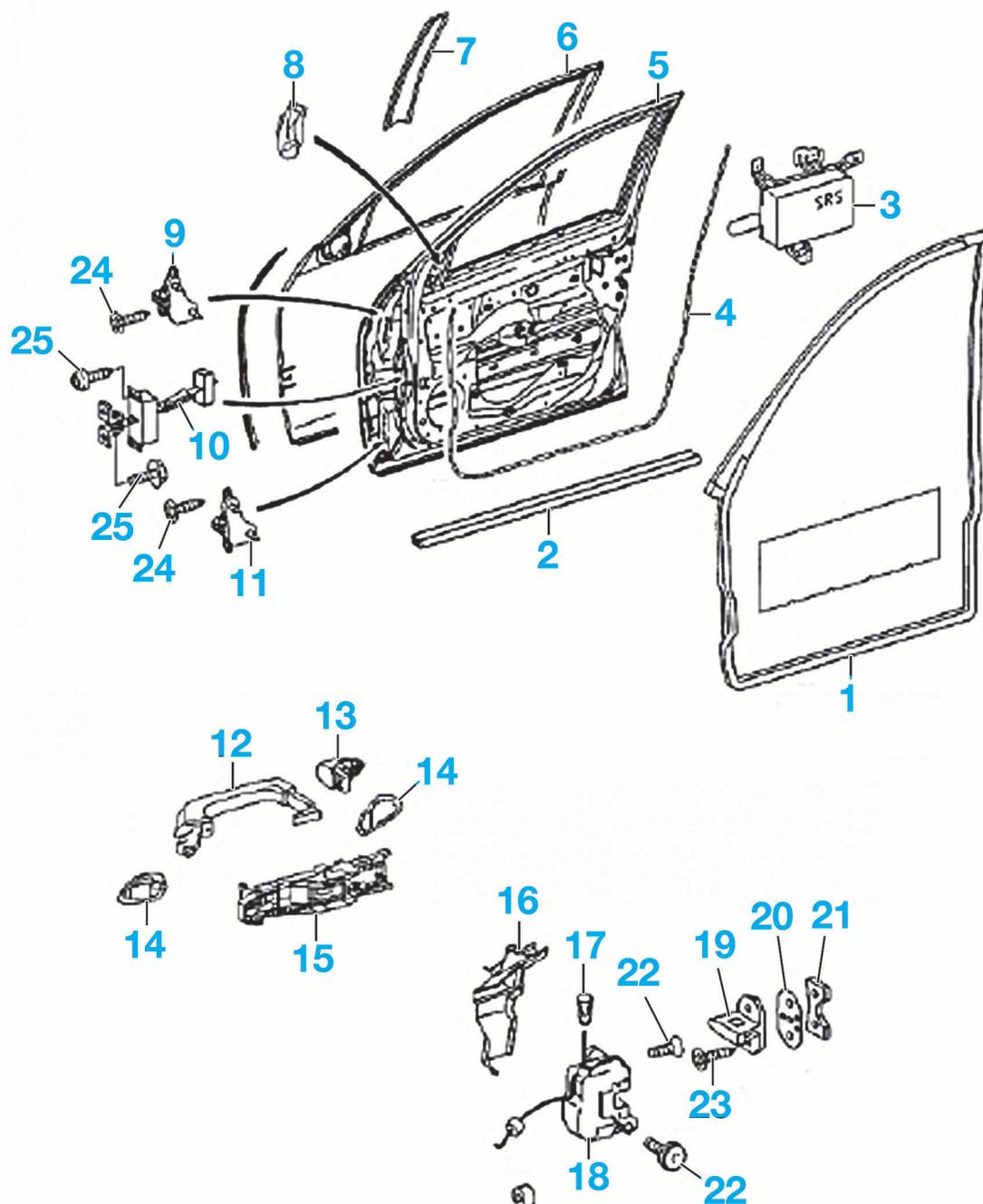


FIG. 47

À la **repose**, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en respectant les points suivants :

- effectuer le montage préalable d'agrafes neuves (4) dans la fixation du lève-glace (5).
- veiller à la position de montage, la mention «top» dirigée vers le haut.

PORTE AV



- 1. Joint de porte
- 2. Garniture de seuil
- 3. Airbag latéral
- 4. Cornière
- 5. Porte
- 6. Panneau de porte
- 7. Moulure
- 8. Joint
- 9. Charnière supérieure
- 10. Tirant
- 11. Charnière inférieure
- 12. Poignée
- 13. Capot

- 14. Cale
- 15. Armature
- 16. Garniture
- 17. Bouton
- 18. Serrure
- 19. Gâche
- 20. Cale
- 21. Support
- 22. Vis (0,7 daN.m)
- 23. Vis (2,8 daN.m)
- 24. Vis (3,2 daN.m)
- 25. Vis (1 daN.m).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Mécanisme de lève vitre

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer :
 - l'airbag latéral (voir opération concernée au chapitre "AIRBAG ET PRÉTENSIONNEUR").
 - le haut parleur.
 - la vitre (voir opération concernée).
 - les 2 rivets (Fig.48).

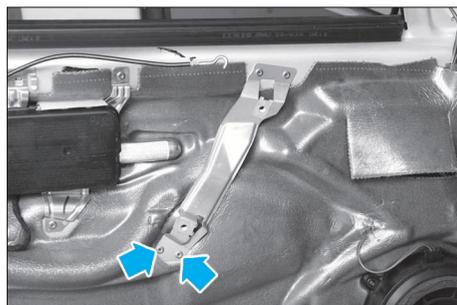


FIG. 48

- les rivets du lève-glace (1) (Fig.49).

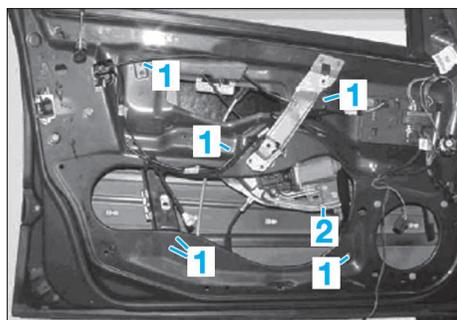
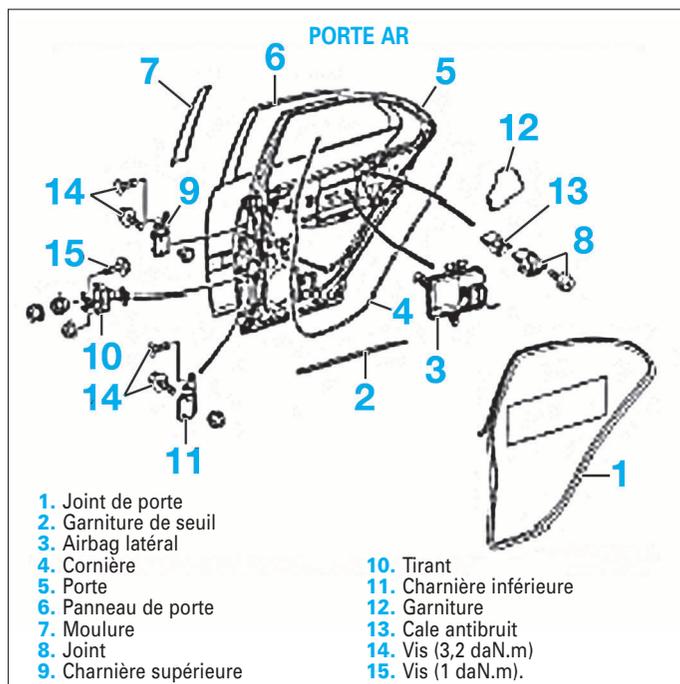


FIG. 49

- Extraire et écarter le mécanisme équipé de son moteur.
- Débrancher le connecteur du moteur.
- Déposer le mécanisme de lève vitre.

À la **repose**, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose et contrôler le fonctionnement des organes déposés.



1. Joint de porte
2. Garniture de seuil
3. Airbag latéral
4. Cornière
5. Porte
6. Panneau de porte
7. Moulure
8. Joint
9. Charnière supérieure

10. Tirant
11. Charnière inférieure
12. Garniture
13. Cale antibruit
14. Vis (3,2 daN.m)
15. Vis (1 daN.m).

Porte

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer :
 - la partie inférieure de pied AV (porte AV).
 - la garniture de pied milieu (porte AR).
 - Débrancher les connecteurs du faisceau de porte situés derrière les garnitures précédemment déposées.
 - Déclipper et écarter le soufflet (1) (Fig.50).

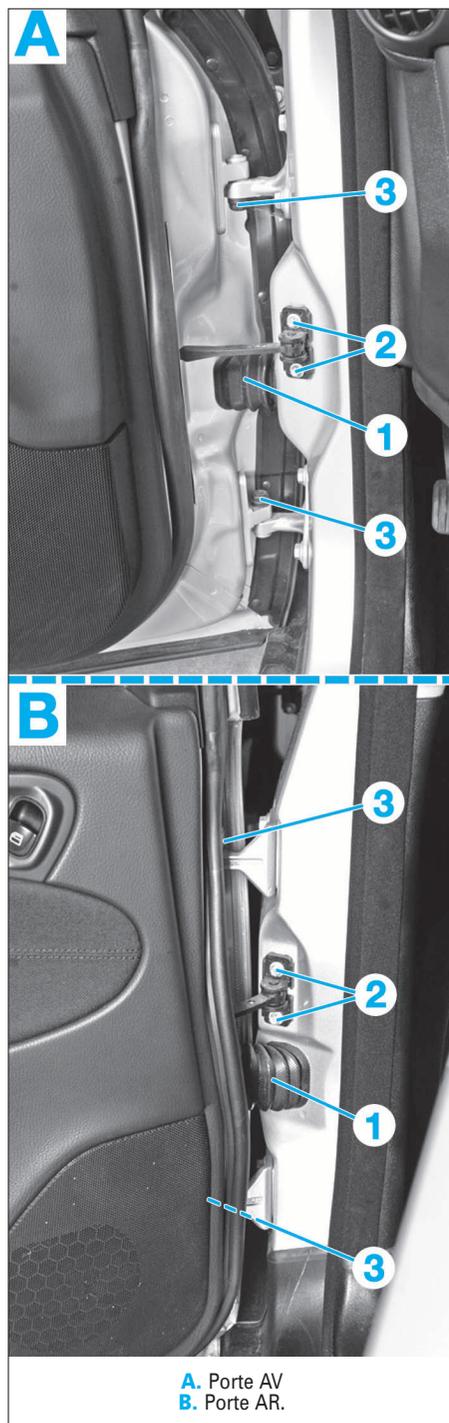


FIG. 50

A. Porte AV
B. Porte AR.

- Extraire le faisceau du montant.
- Déposer :
 - les vis (2) de l'arrêt de porte.
 - les vis (3) des charnières.
- Lever la porte pour la déposer.

À la **repose**, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose et contrôler le fonctionnement des organes déposés.

Hayon (break)

DÉPOSE-REPOSE

- Détacher la partie arrière de la garniture de pavillon.
- Poser un écarteur entre le toit et la garniture de pavillon.



L'écarteur doit avoir une hauteur de 65 mm environ.

• Déposer :

- la garniture supérieure de hayon (1) (Fig.51).
- le faisceau de câblage du hayon.
- les vérins (2).
- les écrous de charnière (par l'espace créé par la cale de garniture de pavillon).
- avec l'aide d'un deuxième opérateur le hayon.

A la repose, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en respectant les points suivants :

- régler les jeux et affleurements.
- contrôler le verrouillage du hayon.
- contrôler le fonctionnement des divers équipements du hayon.

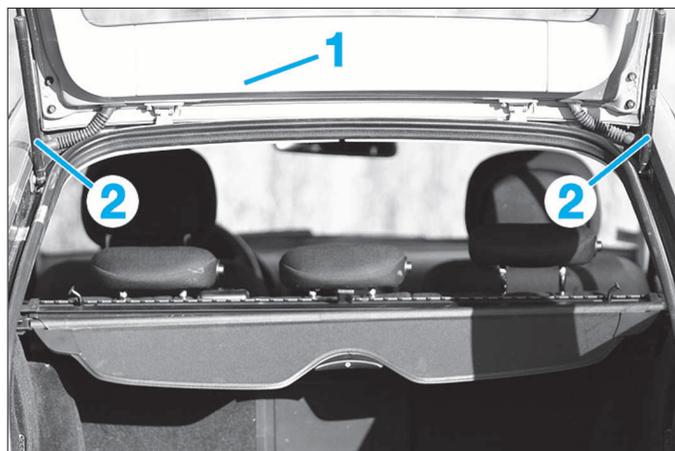
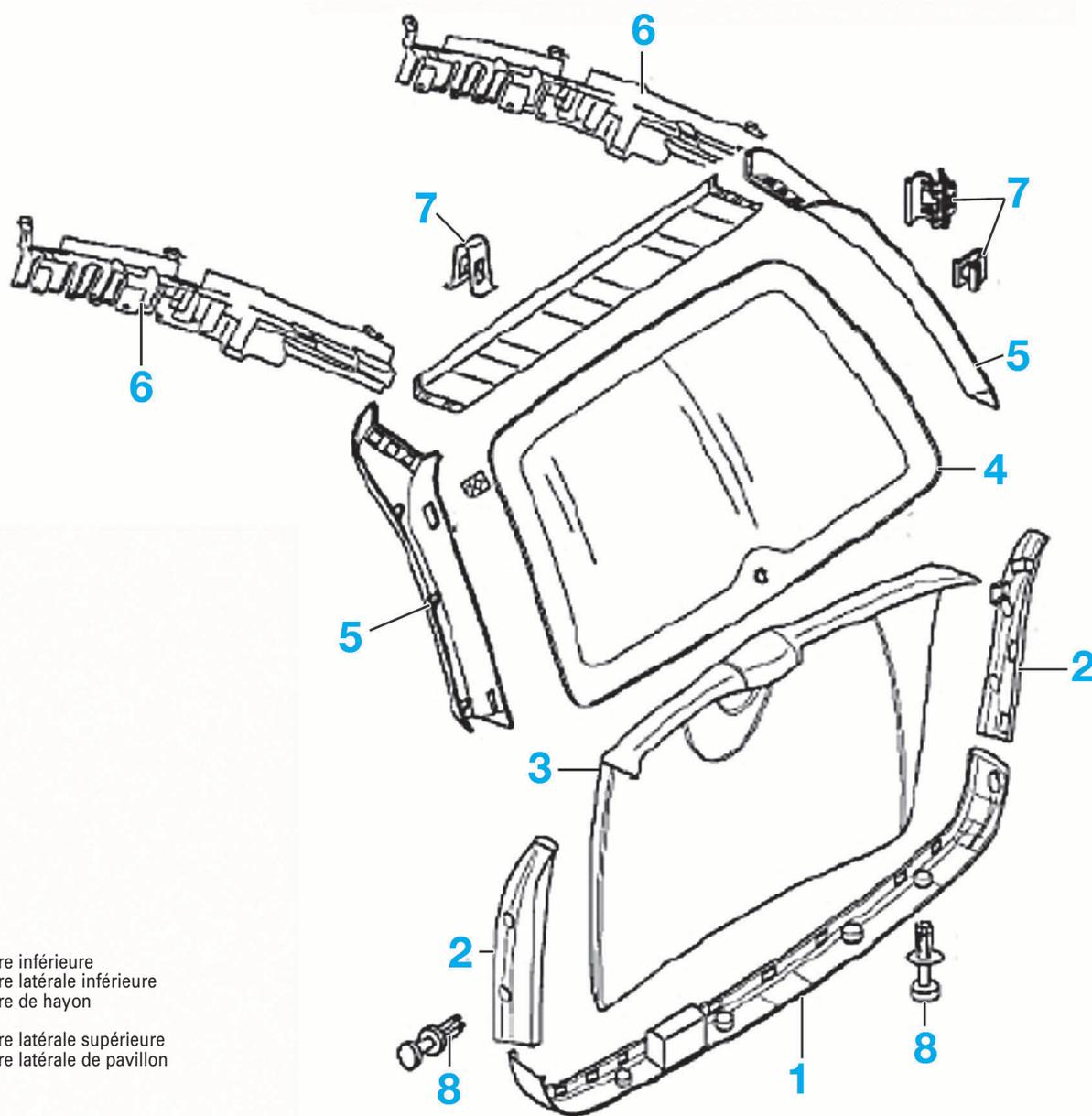


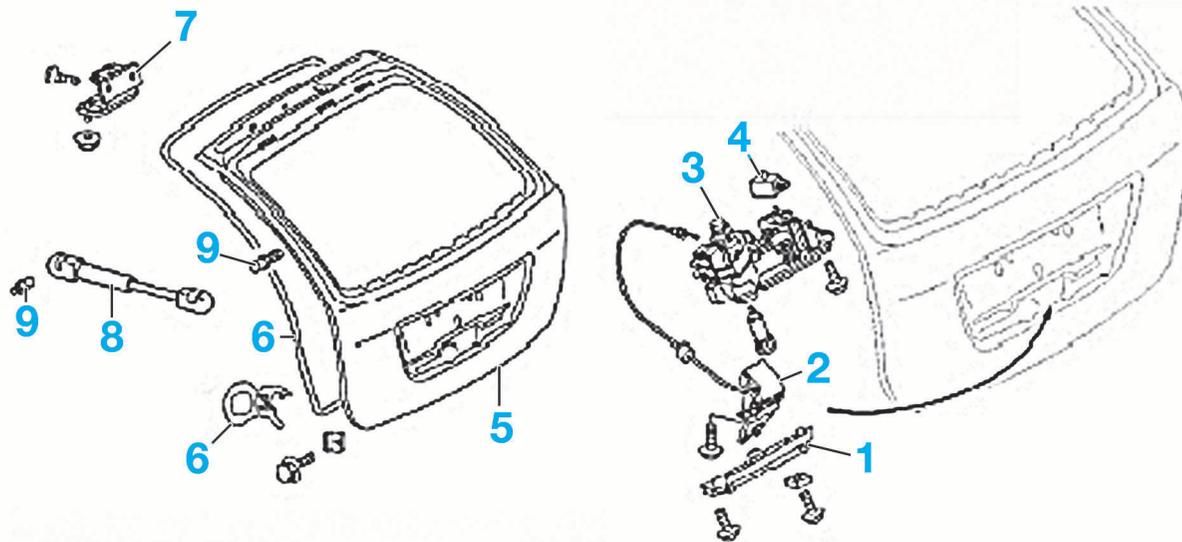
FIG. 51

GARNITURES DE HAYON



1. Garniture inférieure
2. Garniture latérale inférieure
3. Garniture de hayon
4. Vite AR
5. Garniture latérale supérieure
6. Garniture latérale de pavillon
7. Agrafe
8. Clips.

HAYON (break)



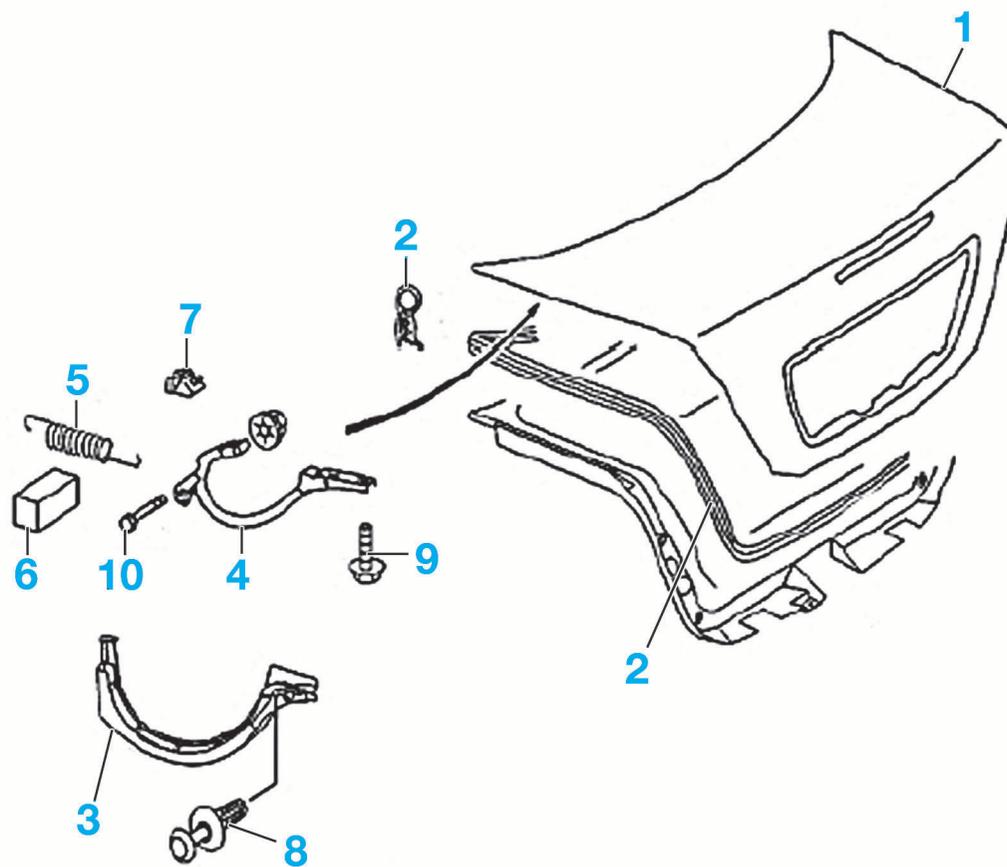
- 1. Gâche
- 2. Serrure
- 3. Poignée

- 4. Commutateur
- 5. Hayon
- 6. Joint

- 7. Charnière
- 8. Vérin de maintien
- 9. Rotule de fixation de vérin.

Couvercle de malle à bagage

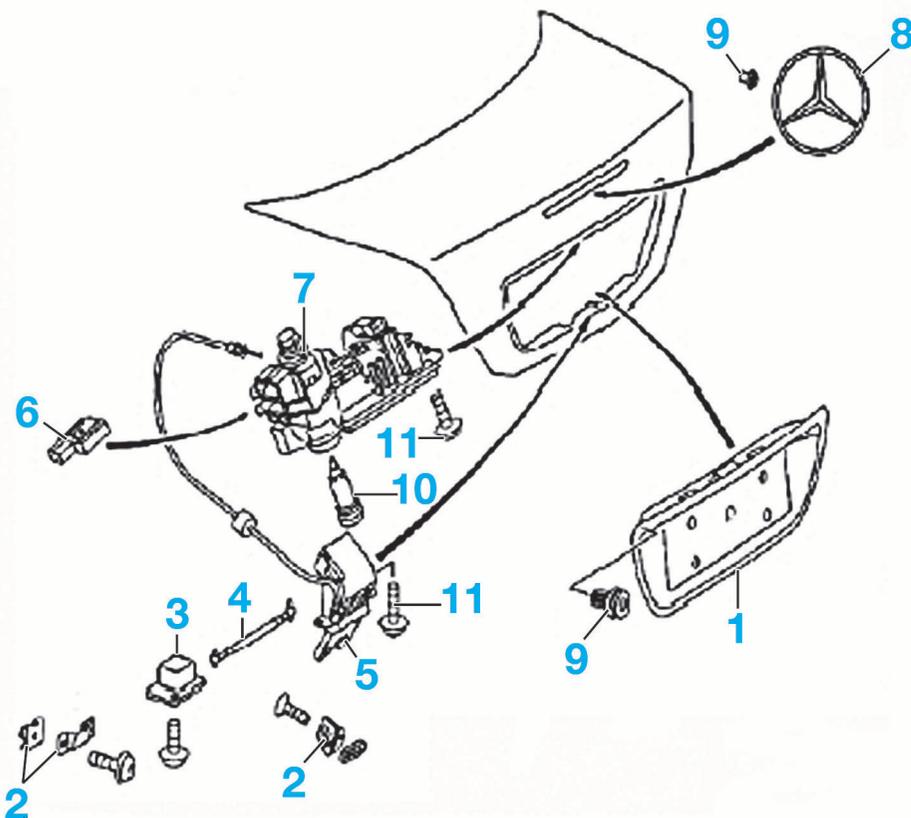
COUVERCLE DE MALLE À BAGAGE



- 1. Couvercle de malle
- 2. Joint
- 3. Garniture
- 4. Charnière
- 5. Ressort de rappel

- 6. Cale antibruit
- 7. Butée
- 8. Clip
- 9. Vis (0,8 daN.m)
- 10. Vis (1 daN.m).

COMMANDE D'OUVERTURE DU COUVERCLE DE MALLE AR



- 1. Support de plaque de police
- 2. Agrafe
- 3. Fermeture
- 4. Tige de commande
- 5. Serrure
- 6. Commutateur
- 7. Poignée
- 8. Sigle
- 9. Clips
- 10. Barillet
- 11. Vis (1 daN.m).

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer la garniture du couvercle de malle.
- Débrancher le faisceau électrique, le dégager jusqu'au passage de câbles et le déposer.
- Déposer les vis (1) des deux côtés sur la patte de charnière (2) (Fig.52).

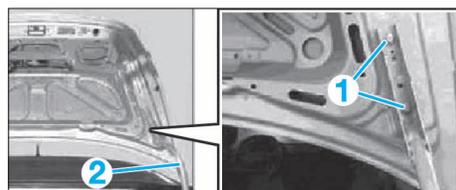


FIG. 52

 Afin de faciliter le réglage, il est conseillé de marquer l'emplacement des vis.

- Extraire le couvercle de coffre des pattes de charnière (2) en le faisant glisser par en haut.
- Déposer le couvercle de malle avec l'aide d'un deuxième opérateur.

A la repose, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en respectant les points suivants :

- régler les jeux et affleurements.
- contrôler le verrouillage du couvercle de malle.
- contrôler le fonctionnement des divers équipements du couvercle de malle.

Garniture de pavillon

DÉPOSE-REPOSE

- Ouvrir le toit ouvrant et déposer la glissière (1) (Fig.53).

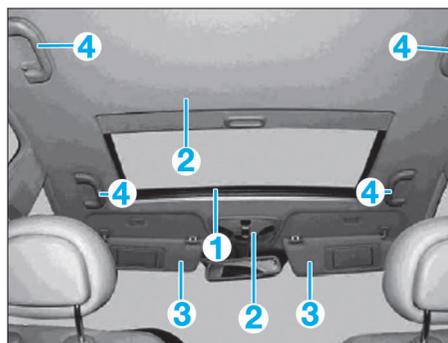
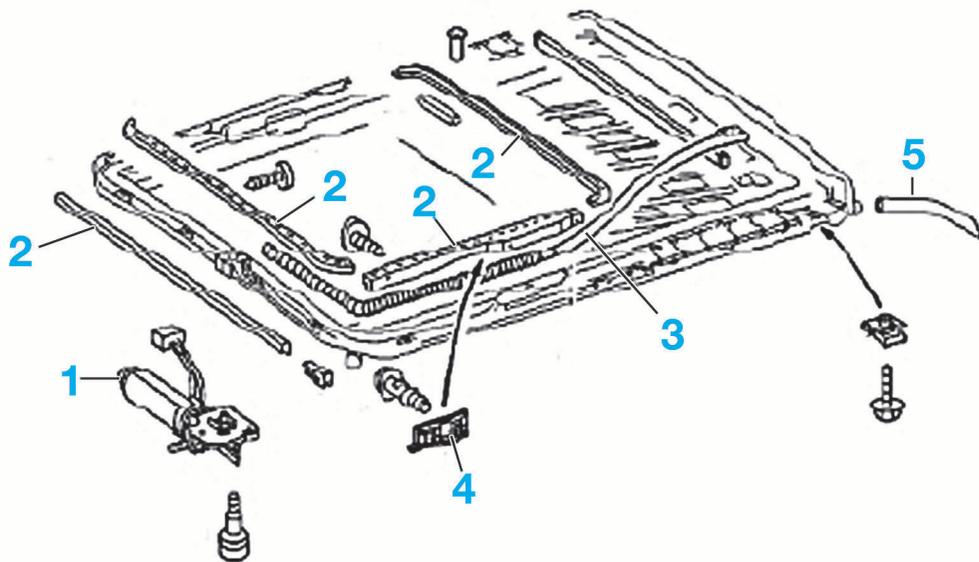
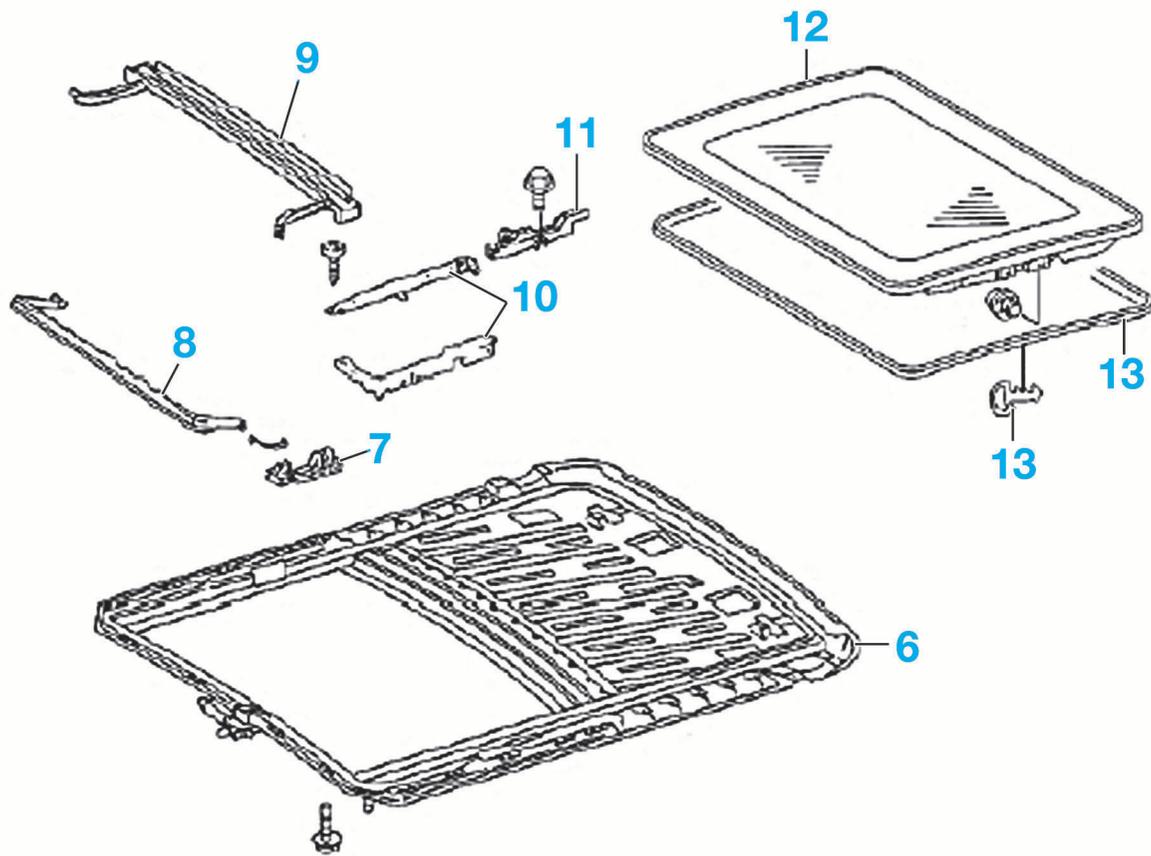


FIG. 53

- Déposer :
 - les garnitures G et D du montant de pare-brise.
 - les garnitures supérieures G et D des montants centraux.
 - les garnitures G et D des montants arrière.
 - la console centrale de pavillon.
- Débrancher la batterie.
- Déposer :
 - le calculateur unité de commande de toit (2).
 - le rétroviseur intérieur.
 - le support du rétroviseur intérieur.
 - le cache du capteur de pluie et débrancher celui-ci.
 - les pare-soleil (3).
 - les poignées de maintien (4).
 - l'émetteur-récepteur protection volumétrique.
 - le plafonnier AR.
 - le témoin d'avertissement PTS, plafonnier AR.
 - le dossier de banquette AR.
 - le rembourrage latéral G du dossier de banquette AR.

TOIT OUVRANT



- 1. Moteur
- 2. Cornière
- 3. Tirette
- 4. Garniture
- 5. Flexible d'évacuation
- 6. Cadre
- 7. Guide

- 8. Défecteur
- 9. Cornière
- 10. Bras de guidage
- 11. Equerre
- 12. Glace de toit
- 13. Joint.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Dégager :
 - le faisceau de câblage de la garniture de pavillon (à proximité du montant AR, côté droit, débrancher le connecteur).
 - le faisceau de câblage principal (5) (Fig.54) de la garniture de pavillon.
- Déposer la garniture G du coffre à bagages.
- Débrancher les connecteurs de faisceau principal (5) sur le calculateur (6).
- Déposer le faisceau (5).

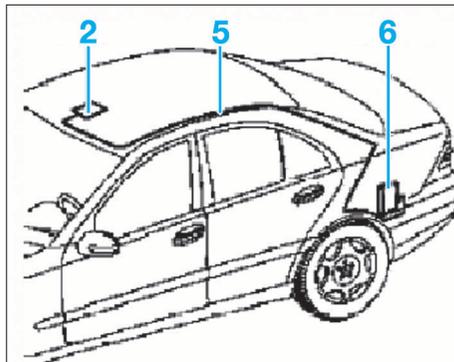


FIG. 54

- Rebrancher la batterie.
- Reculer et allonger au maximum les sièges AV.
- Poser des protections (6), (7) et (8) (Fig.55).

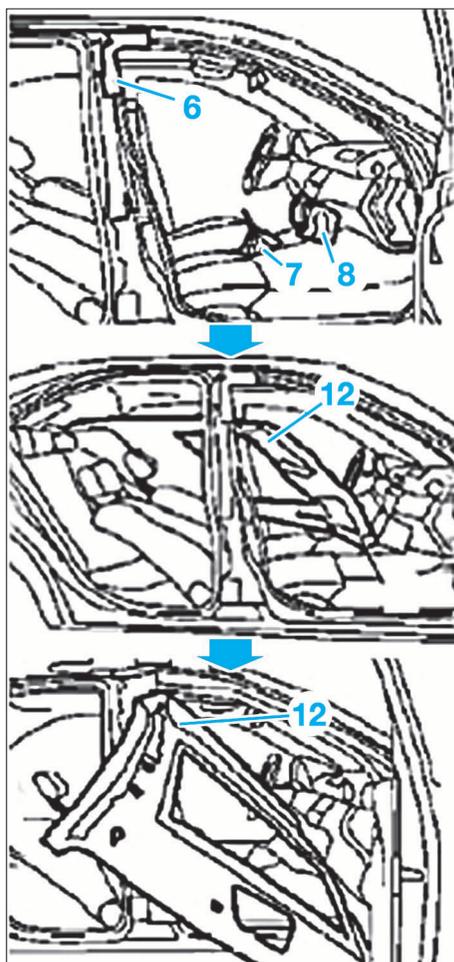


FIG. 55

- Détacher le ruban adhésif (9) dans la zone du cadre de montage (10) (Fig.56).
- Décrocher le crochet (11) du panneau de toit dans la zone du cadre de montage (10).
- Tirer la garniture de pavillon (12) (Fig.55) vers l'avant.
- Insérer la garniture de pavillon (12) entre le dossier de siège conducteur et la garniture de montant central puis entre la zone du support de commande et la zone du raccordement de la console centrale.
- Déposer la garniture de pavillon par la porte côté passager.

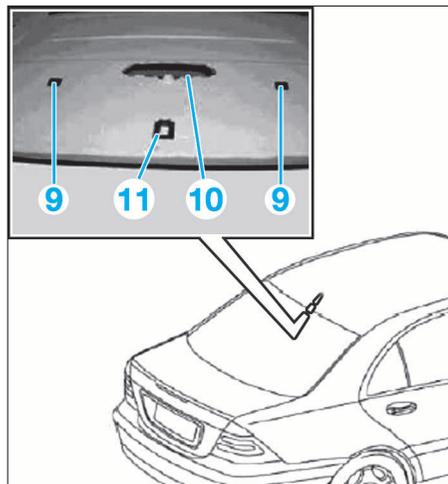


FIG. 56

- A la repose**, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en respectant les points suivants :
- prendre soin au passage des différents faisceaux.
 - contrôler le fonctionnement des divers équipements déposés.

Bouclier AR

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer :
 - les pare-boue AR.
 - les vis de fixation (1) (Fig.57) du bouclier sur la caisse dans le passage de roue (des 2 côtés).

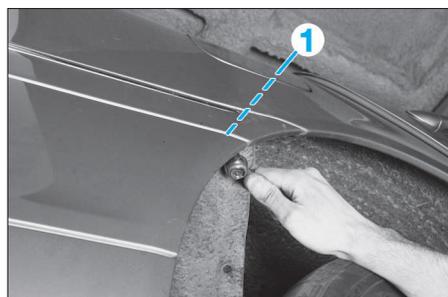
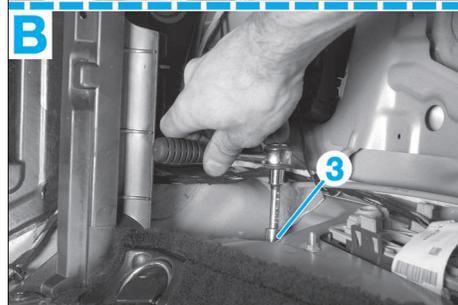
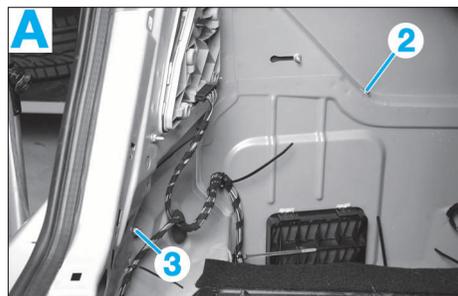


FIG. 57

- les garnitures à l'intérieur du coffre.
- le rangement pour outillage de bord côté gauche (break).
- les vis (2) (Fig.58) (des 2 côtés).
- les écrous (3) (des 2 côtés).

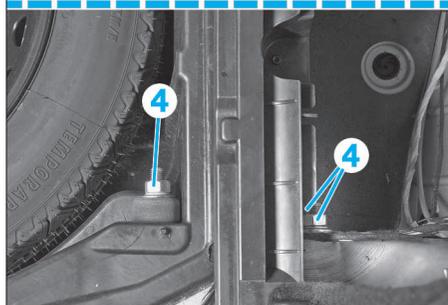
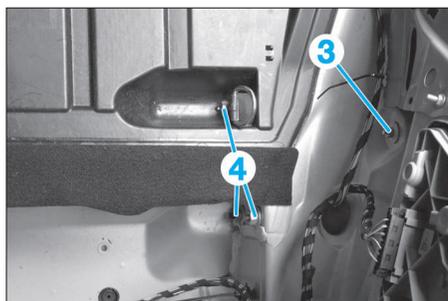


A. Berline
B. Break.

FIG. 58



L'aide d'un deuxième opérateur peut être requis.

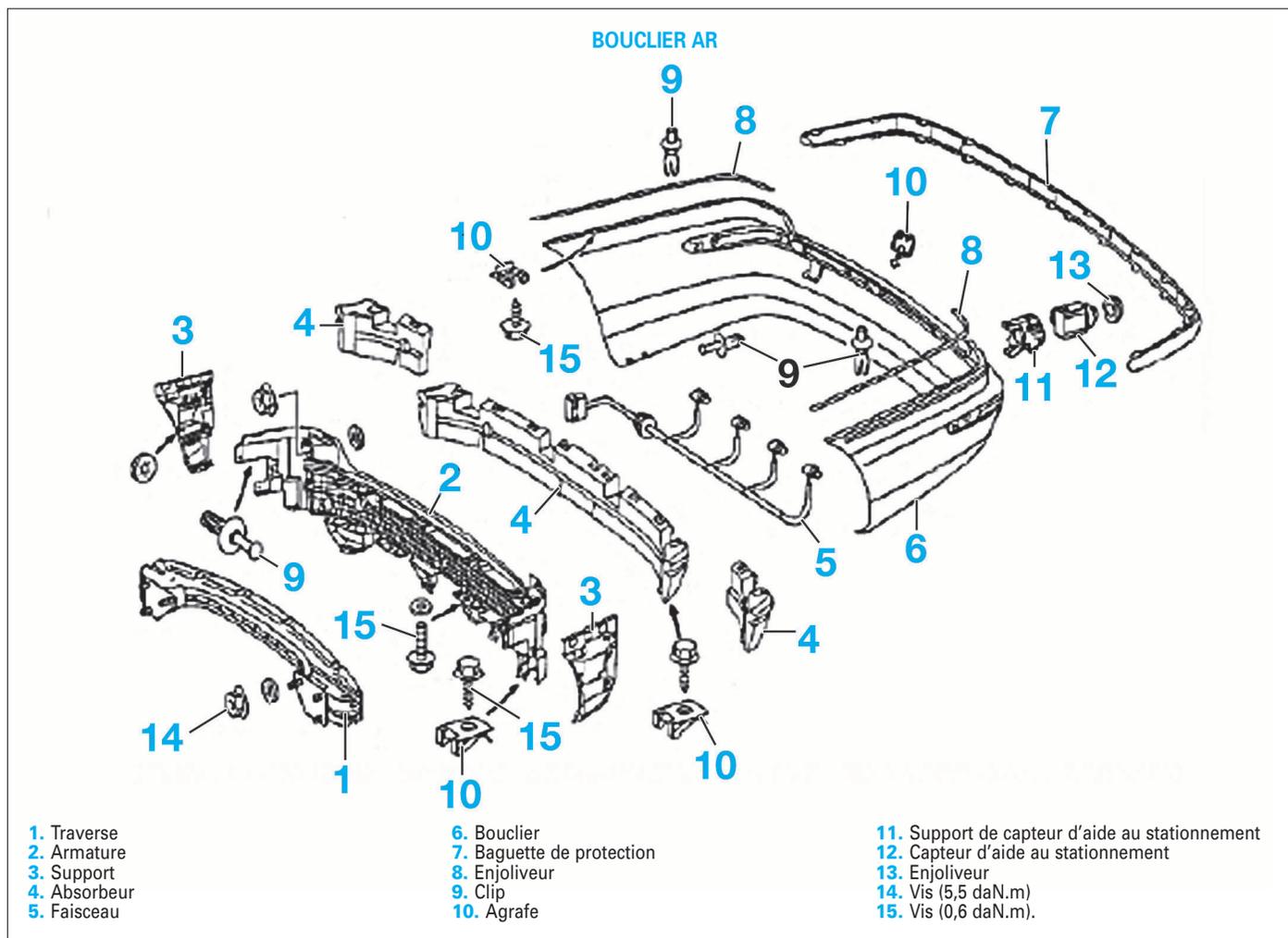


A. Berline
B. Break.

FIG. 59

- les écrous (4) (Fig.59) (des 2 côtés).
- le bouclier.

A la repose, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose



Vitrages collés

PARE-BRISE

DÉPOSE

- Ouvrir la vitre de la porte conducteur.
- Débrancher la batterie.
- Déposer la protection du capteur de pluie.
- Débrancher :
 - le capteur de pluie.
 - le capteur de luminosité.
- Déposer les garnitures de montants de baie de pare-brise.
- Protéger le tableau de bord.
- Déposer :
 - la grille d'auvent (voir opération concernée).
 - l'enjoliveur de pare-brise.
- Découper la colle du pare-brise.
- Déposer le pare-brise à l'aide de ventouses.

PRÉPARATION

- Préparer le rebord de la carrosserie pour la mise en place du pare-brise.
- Préparer le pare-brise en vue de la repose.

REPOSE

- Emboîter l'enjoliveur (1) (Fig.60).

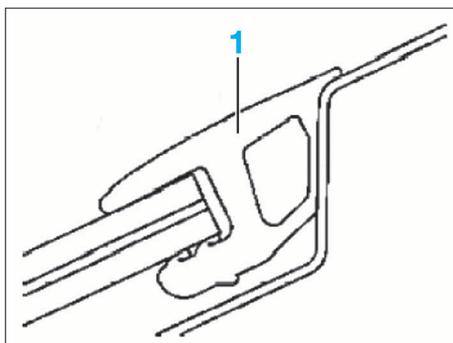


FIG. 60

- Appliquer un cordon de colle d'environ 13 mm sur le rebord de la carrosserie.
 - Centrer et reposer le pare-brise.
 - Ajuster le pare-brise dans son encadrement.
- La suite de la repose s'effectue dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.



Respecter le temps de séchage du fournisseur.

VITRE DE CUSTODE (BREAK)

DÉPOSE

- Ouvrir la vitre de la porte conducteur.
- Débrancher la batterie.
- Déposer :
 - la glissière de guidage du porte-bagages.
 - les garnitures autour de la vitre de custode.
- Débrancher :
 - l'amplificateur d'antenne.
 - l'antenne.
- Fixer l'antenne à l'aide d'un ruban adhésif.
- Déposer l'enjoliveur de vitre de custode.
- Découper la colle de la vitre de custode.
- Déposer la vitre de custode à l'aide de ventouses.

PRÉPARATION

- Préparer le rebord de la carrosserie pour la mise en place de la vitre.
- Préparer la vitre de custode en vue de la repose.
- Appliquer un cordon de colle d'environ 13 mm sur le rebord de la carrosserie.

REPOSE

- Centrer et reposer la vitre de custode.
 - Reposer l'enjoliveur.
- La suite de la repose s'effectue dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.



Respecter le temps de séchage du fournisseur.

LUNETTE AR (BERLINE)

DÉPOSE

- Ouvrir la vitre de la porte conducteur.
- Débrancher la batterie.
- Déposer les garniture des montants AR.
- Débrancher :
 - la résistance chauffante de lunette AR.
 - les antennes.
- Protéger la plage AR.
- Déposer le déflecteur d'eau.
- Dévisser l'antenne de téléphone.
- Déposer le profilé en caoutchouc de la lunette AR.
- Protéger avec du ruban adhésif l'encadrement de la lunette AR.
- Ouvrir la malle à bagage.
- Déposer le recouvrement sur l'aile AR.
- Découper la colle de la lunette AR.
- Déposer la lunette AR à l'aide de ventouses.

PRÉPARATION

- Préparer le rebord de la carrosserie pour la mise en place de la lunette AR.
- Préparer la lunette AR en vue de la repose.

REPOSE



Lors du remplacer de la lunette AR, il est indispensable de remplacer les systèmes d'antenne

- Reposer le profilé caoutchouc sur la lunette AR.
- Remplacer les semi-conducteur siliconés.
- Appliquer un cordon d'environ 13 mm sur le rebord de la carrosserie.
- Reposer la lunette AR.
- La suite de la repose s'effectue dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.



Respecter le temps de séchage du fournisseur.

LUNETTE AR (BREAK)

DÉPOSE

- Ouvrir la vitre de la porte conducteur.
- Débrancher la batterie.
- Déposer :
 - le béquet.
 - les garnitures de hayon.
 - le moteur d'essuie-vitre.
 - l'antenne de téléphone.
- Débrancher :
 - la résistance chauffante de lunette AR.
 - les antennes.
- Découper la colle de la lunette AR.
- Déposer la lunette AR à l'aide de ventouses.

PRÉPARATION

- Préparer le rebord de la carrosserie pour la mise en place de la lunette AR.
- Préparer la lunette AR en vue de la repose.

REPOSE



Lors du remplacer de la lunette AR, il est indispensable de remplacer les systèmes d'antenne

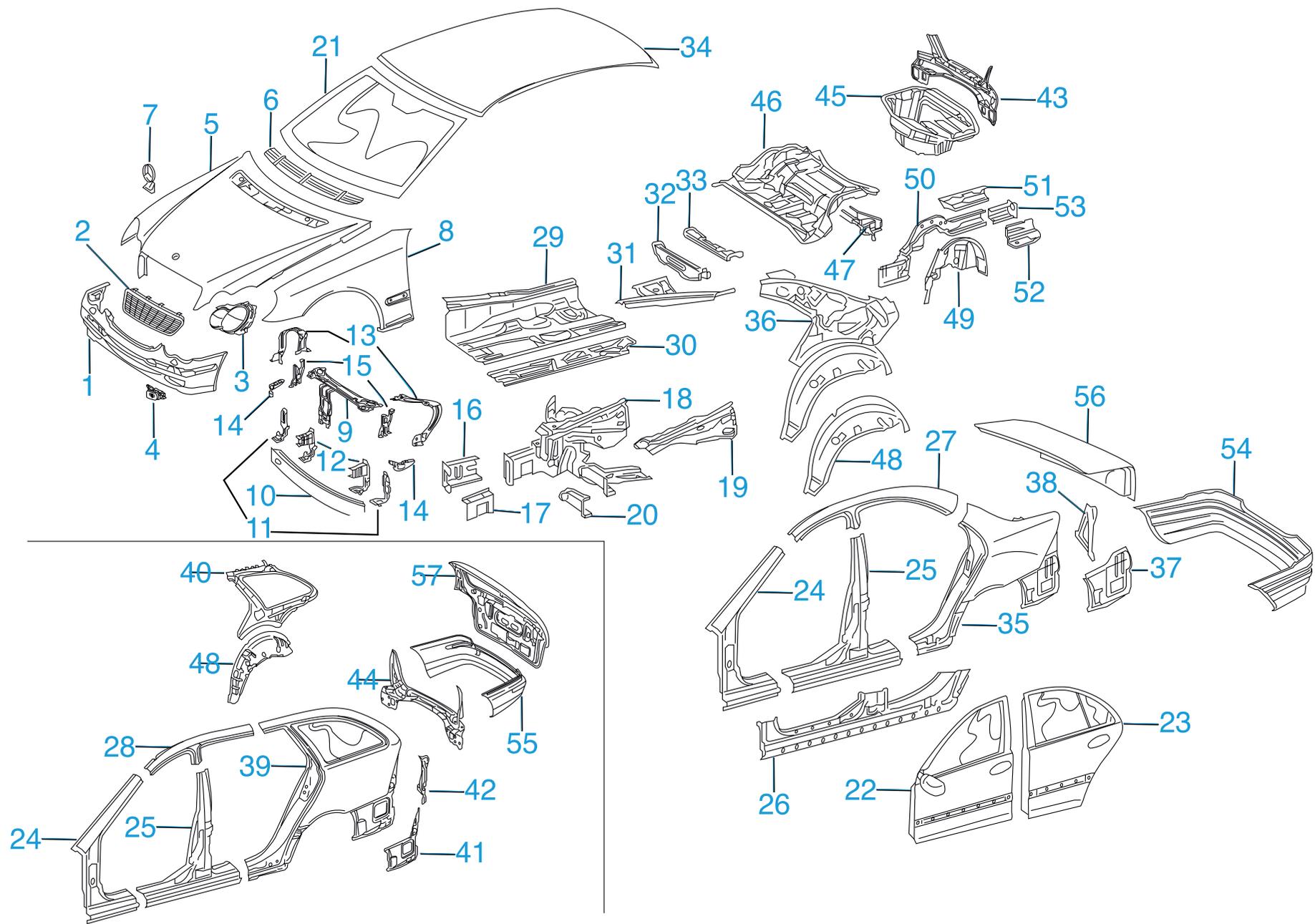
- Remplacer les semi-conducteur siliconés.
- Appliquer un cordon d'environ 13 mm sur le rebord de la carrosserie.
- Reposer la lunette AR.
- La suite de la repose s'effectue dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.



Respecter le temps de séchage du fournisseur.

COMPOSITION DE LA CARROSSERIE

1	Bouclier AV	25	Pied milieu	
2	Calandre	26	Bas caisse	
3	Phare AV	27	Haut caisse	Berline
4	Phare AV antibrouillard	28	Haut caisse	Break
5	Capot	29	Plancher latéral	
6	Grille capot AV	30	Renfort plancher latéral	
7	Sigle marque	31	Longeron latéral plancher latéral	
8	Aile AV	32	Traverse AV siège AV	
9	Traverse sup. armature AV	33	Traverse AR siège AV	
10	Traverse inf. armature AV	34	Pavillon	
11	Support G. radiateur	35	Aile AR	Berline
-	Support D. radiateur	36	Doublure aile AR	Berline
12	Support G. traverse inf. armature AV	37	Fermeture inf. aile AR	Berline
-	Support D. traverse inf. armature AV	38	Tôle feu AR	Berline
13	Tôle phare AVG	39	Aile AR	Break
-	Tôle phare AVD	40	Doublure custode	Break
14	Tôle inf. phare AVG	41	Fermeture inf. aile AR	Break
-	Tôle inf. phare AVD	42	Tôle feu AR	Break
15	Montant renfort G. armature AV	43	Jupe AR	Berline
-	Montant renfort D. armature AV	44	Jupe AR	Break
16	Longeron AVG réparation	45	Plancher AR (bac roue secours)	
-	Longeron AVD réparation	46	Plancher AR partie AV	
17	Fermeture longeron AVG	47	Traverse essieu AR	
-	Fermeture longeron AVD	48	Passage roue ext. AR	
18	1/2 Bloc AVG	49	Passage roue int. AR	
-	1/2 Bloc AVD	50	Longeron AR	
19	Renfort sup. passage roue AVG	51	Longeron AR réparation	
-	Renfort sup. passage roue AVD	52	Fermeture longeron AR	
20	Traverse passage roue AVG	53	Embout longeron AR	
-	Traverse passage roue AVD	54	Bouclier AR	Berline
21	Pare-brise	55	Bouclier AR	Break
22	Porte AV	56	Malle AR	Berline
23	Porte AR	57	Hayon AR	Break
24	Pied AV			



Généralités

Précautions lors des réparations

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule, débrancher impérativement la batterie et les masses du câblage situées à proximité de la zone de soudure. Positionner la masse du poste à souder le plus près possible de la zone de soudure.

Pour le remplacement partiel des pièces qui constituent un même élément de structure, décaler impérativement les lignes de soudures de chacun des éléments.

Si les points de soudure ne sont pas réalisables avec une pointeuse électrique comme à l'origine, les points de soudure seront remplacés par des points de bouchonnage après perçage de la première tôle.

En règle générale et pour des raisons d'aspect et de sécurité, lors d'un remplacement d'un élément soudé de carrosserie, la réparation doit être identique à l'origine tant en nombre de points qu'en type de soudure. Si pour des raisons de faisabilité en réparation, cette règle ne peut être que partiellement respectée, les solutions de remplacement seront alors indiquées dans les méthodes de réparation. Ne sont décrites dans les méthodes que les spécificités de soudure qui diffèrent de l'origine, les points de soudure par résistances électriques ne sont pas indiqués. De plus seront indiqués si nécessaires :

- les cotations pour le positionnement de certains éléments
- la localisation des lignes de coupe pour les remplacements partiels
- la localisation des zones d'encollage spécifiques à la réparation.

Lorsqu'une pièce est symétrique (côté droit et gauche identiques), il n'y aura dans la méthode qu'un côté de traité. Cela signifie que le côté opposé est à réaliser selon la même méthode (nombre de points de soudure...), dans le cas contraire les spécificités sont indiquées.

Partie avant

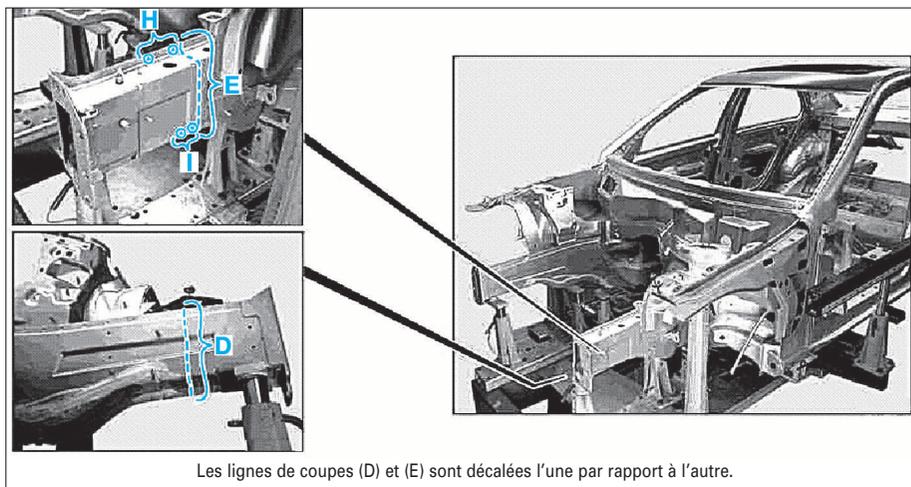
Partie AV du longeron AV

REPLACEMENT



Pour cette intervention, il est indispensable de positionner le véhicule sur un banc de mesure et de redresseage.

- Déposer l'armature avant complète (voir chapitre "ÉLÉMENTS AMOVIBLES").
- Déshabiller le longeron du côté concerné.
- Protéger l'environnement moteur des éventuelles projections.
- Tracer les lignes de coupes (D) et (E) (Fig.1) sur le longeron concerné.
- Couper la partie AV du longeron suivant les lignes de coupe tracées précédemment.
- Fraiser les points de soudure zones (H) et (I).
- Dégager la partie avant de longeron AV.



Les lignes de coupes (D) et (E) sont décalées l'une par rapport à l'autre.

FIG. 1

- Préparer les zones d'accostage des pièces à assembler.
- Percer des trous sur la tôle de fermeture du longeron neuf Ø7mm dans les zones (A), (B) et (C) (Fig.2).

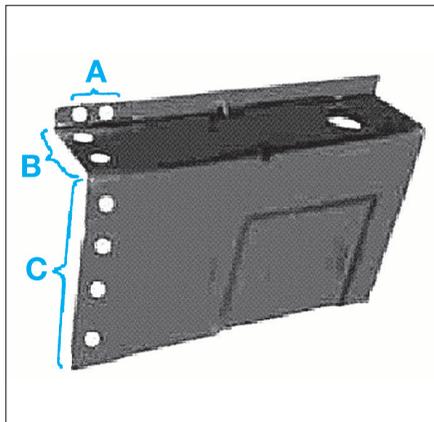


FIG. 2

- Fixer provisoirement la partie avant du longeron.
- Adapter la partie avant du longeron au véhicule.



Faire se chevaucher l'élément neuf de 2 cm environ.

- Souder la partie avant de longeron sur le longeron (zone D) (Fig.3).

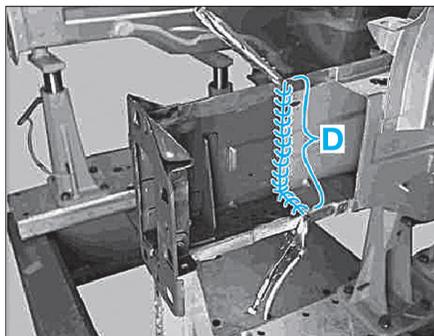


FIG. 3

- Ajuster la tôle de fermeture sur le longeron.
- Poser et fixer la tôle de fermeture du longeron.
- Souder à la pointeuse électrique les points dans les zones (F) et (G) (Fig.4).

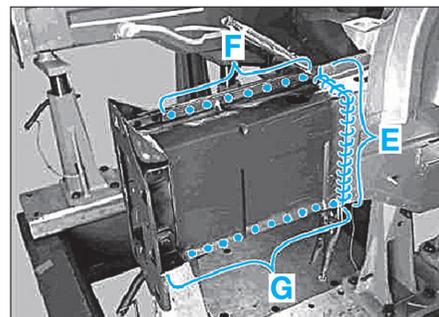


FIG. 4

- Souder en cordon continu sous protection gazeuse la tôle de fermeture du longeron zone (E).



Afin de préserver la solidité de l'assemblage, il est interdit de meuler la soudure (E).

- Souder par point bouchon la tôle de fermeture zone (A), (B) et (C) (Fig.5).
- Effectuer les protections anticorrosion.
- Remonter l'ensemble du véhicule et contrôler son bon fonctionnement.

Doublure d'aile

OUTILLAGES SPÉCIFIQUES NÉCESSAIRES

- [1]. Gabarit de contrôle et de soudage (avec élément de suspension déposer) (Fig.9 et 10) :
- pour côté gauche (203 589 05 23 00).
 - pour côté droit (203 589 04 23 00).

REPLACEMENT



Pour cette intervention, il est indispensable de positionner le véhicule sur un banc de mesure et de redresseage.

- Déposer :
 - le capot moteur (voir chapitre "AMOVIBLES").
 - l'aile AV du côté concerné (voir chapitre "AMOVIBLES").

Mise en place du gabarit de contrôle et de soudage de la doublure d'aile

OUTILLAGE SPÉCIFIQUE NÉCESSAIRE

[1]. Gabarit de contrôle et de soudage (Fig.9) (côté gauche : 203 589 05 23 00), (côté droit : 203 589 04 23 00).

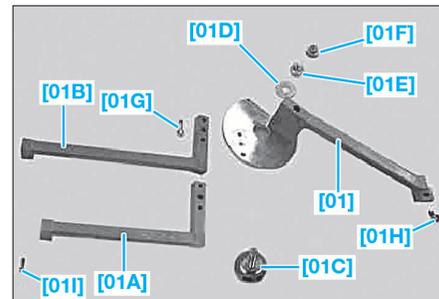


FIG. 9

Composition du kit :

- [01]. Dispositif de contrôle et de soudage.
- [01A]. Gabarit W203, S203 (beige-rouge).
- [01B]. Gabarit CL203 (jaune-verte).
- [01C]. Vis de centrage.
- [01D]. Rondelle.
- [01E]. Ecrou vis de centrage.
- [01F]. Ecrou tige de piston.
- [01G]. Vis M8.
- [01H]. Vis M6.
- [01I]. Vis M6.

ÉLÉMENT DE SUSPENSION DÉPOSER

- Assembler les parties [01] et [1A] ou [01B] (selon le véhicule) à l'aide de la vis [01G].
- Placer l'assemblage sur la coupelle de l'élément de suspension et positionner le gabarit [01A] ou [01C] sur la charnière de capot moteur (Fig.10).
- Positionner par le dessous la vis de centrage [01C].
- Orienter la flèche dessinée sur la vis [01C] vers l'avant du véhicule.
- Intercaler une rondelle [01D] et serrer sans bloquer la vis [01C] à l'aide de l'écrou [01E].
- Insérer la vis [01H] dans le taraudage de la charnière du capot moteur.
- Bloquer l'écrou [01E] tout en maintenant le gabarit [01A] ou [01B] en contrainte vers le côté extérieur du véhicule.

 Lors des travaux de contrôle, fixer la flèche [01A] ou [01B] par le dessous à l'aide de la vis [01I].

- Effectuer la découpe suivant la ligne de coupe précédemment tracée.
- Fraiser les points de soudure dans les zones (B) et (C).
- Extraire la doublure d'aile.
- Préparer les zones d'accostage des pièces à assembler.
- Positionner le gabarit de contrôle et de soudage (voir opération concernée).
- Positionner la doublure d'aile, l'ajuster à l'aide du gabarit de contrôle et de soudage et la bloquer avec des pinces de serrage.
- Tracer la ligne de découpe (zone A) (Fig.7).

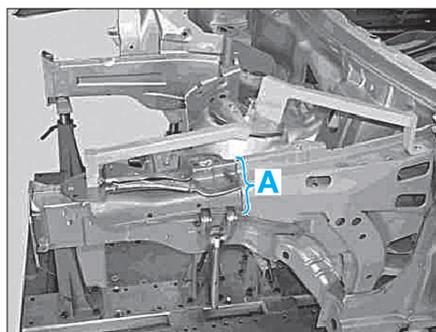


FIG. 7

- Effectuer la coupe (A).
- Souder en cordon continu sous protection gazeuse la doublure d'aile (zone A) (Fig.8).

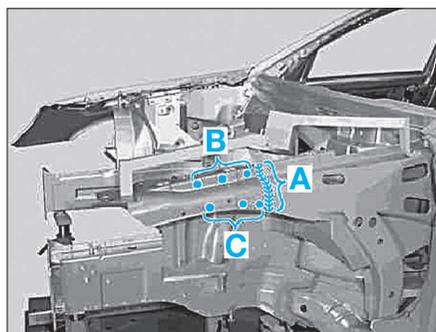


FIG. 8

- Souder à la pointeuse électrique les points dans les zones (B) et (C).
- Déposer le gabarit de contrôle et de soudage.
- Meuler le cordon de soudure.
- Effectuer les protections anticorrosion.
- Remonter l'ensemble du véhicule et contrôler son bon fonctionnement.

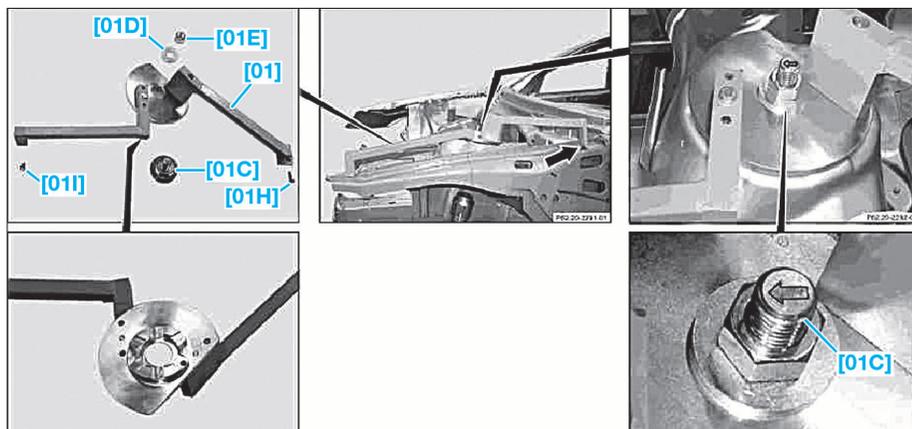


FIG. 10

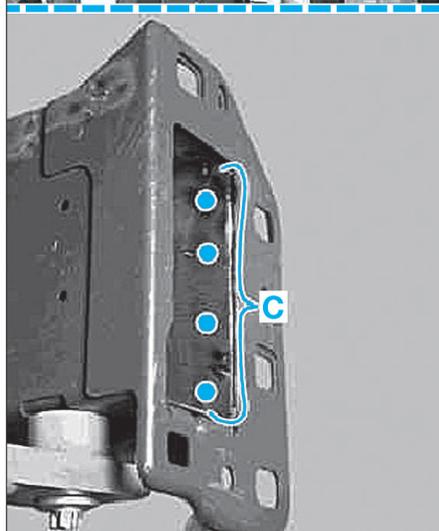
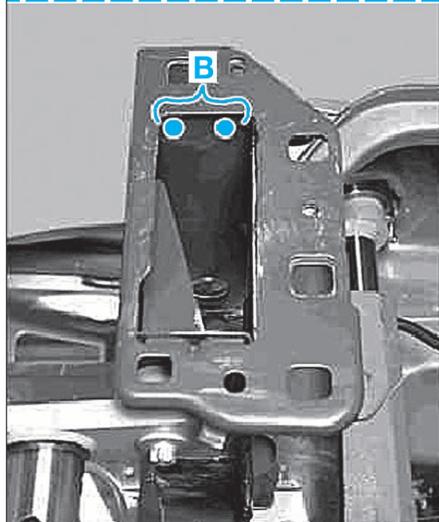
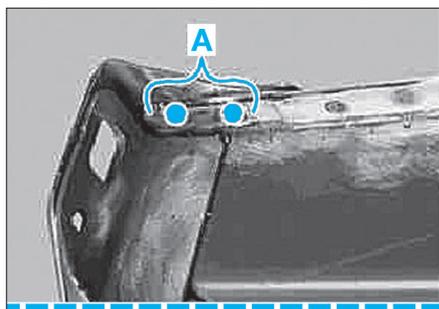


FIG. 5

- Déshabiller le passage de roue et la doublure d'aile du côté concerné.
- Protéger l'environnement moteur des éventuelles projections.
- Tracer la ligne de coupe (A) (Fig.6).

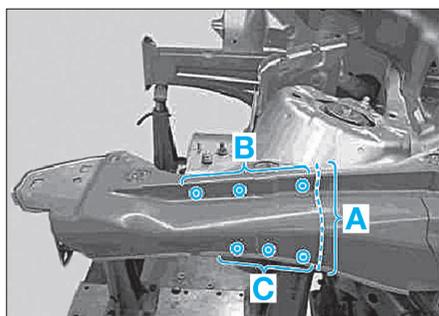


FIG. 6

ÉLÉMENT DE SUSPENSION EN PLACE

- Assembler les parties [01] et [1A] ou [01B] (selon le véhicule) à l'aide de la vis [01G].
- Déposer les pièces (1), (2), (3), (4) et (5) (Fig.11) constituant la butée de débattement de l'élément de suspension.
- Placer l'assemblage sur la coupelle de l'élément de suspension et positionner le gabarit [01A] ou [01C] sur la charnière de capot (Fig.12).
- Mettre en place une rondelle intercalaire [01D].
- Positionner l'écrou de tige de piston [01F].
- Insérer la vis [01H] dans le taraudage de la charnière du capot moteur.
- Bloquer l'écrou [01F] ainsi que la vis [01H] tout en maintenant le gabarit [01A] ou [01B] en contrainte vers le côté extérieur du véhicule.

 Lors des travaux de contrôle, fixer la flèche [01A] ou [01B] par le dessous à l'aide de la vis [01I].

Demi bloc

REMPACEMENT

 Pour cette intervention, il est indispensable de positionner le véhicule sur un banc de mesure et de redresseage.

- Déposer (voir chapitre "AMOVIBLES") :
 - le capot moteur,
 - les ailes avant,
 - la porte avant du côté concerné,
 - le siège avant du côté concerné,
 - la moquette,
 - la planche de bord,
 - la traverse métallique de planche de bord,
 - le pédalier de frein de stationnement (côté gauche uniquement),
 - les faisceaux électriques et les conduites à dépression de la zone d'intervention.
- Déshabiller et/ou protéger les éléments dans la zone d'intervention.
- Déposer :
 - la façade avant,
 - le groupe motopropulseur (voir chapitre "MOTEUR").
- le train avant (voir chapitre "SUSPENSION TRAIN GÉOMÉTRIE").
- la colonne de direction.
- Déshabiller le tablier et protéger l'environnement des projections éventuelles.
- Fraiser :
 - les points de soudure dans les zones (1), (2), (3), (4) et (5) (Fig.13) et (Fig.14).

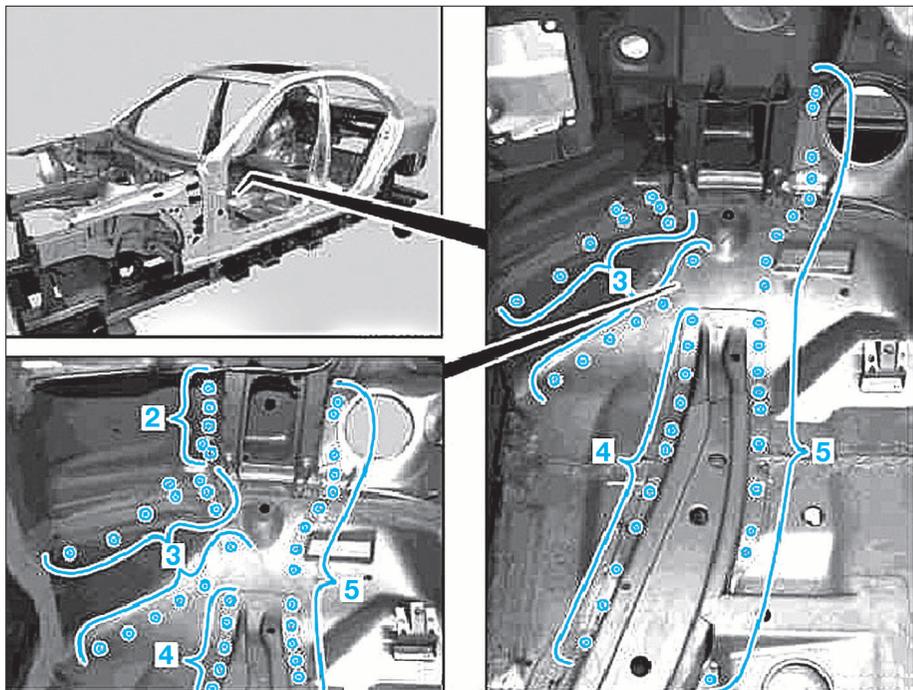


FIG. 14

- les points de soudure dans les zones (6), (7), (8), (9) et (10) (Fig.15).

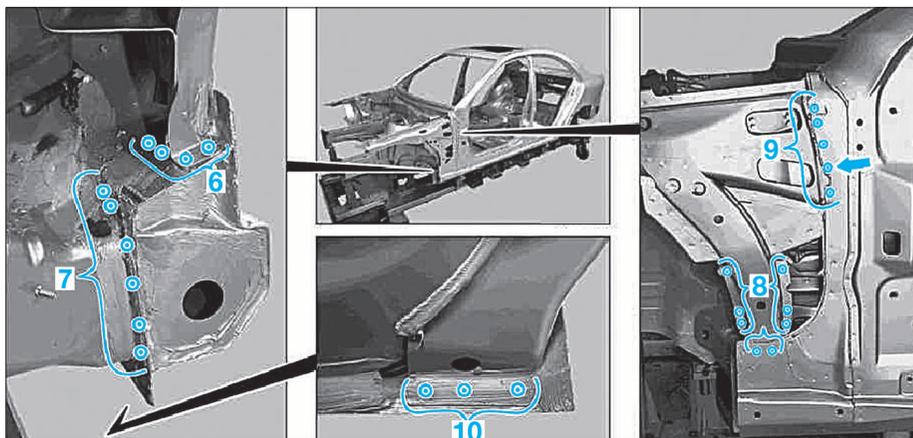


FIG. 15

- les points de soudure dans les zones (11) et (12) (Fig.16).
- Couper le demi bloc suivant les lignes de coupe (13) (Fig.17).
- Extraire le demi bloc.

- Fraiser les points de soudures dans les zones (14) et (15) (Fig.18).
- Extraire la partie du demi bloc resté sur le véhicule.
- Préparer les zones d'accostage des pièces à assembler.
- Percer des trous pour le soudage par points bouchons sur le demi bloc neuf dans les zones (16), (17), (18) et (19) (Fig.19).
- Mettre en place et fixer provisoirement le demi bloc à l'aide du banc de mesure tridimensionnel et de pince étaux.
- Souder à la pointeuse électrique par points le demi bloc dans la zone (20) (Fig.20).

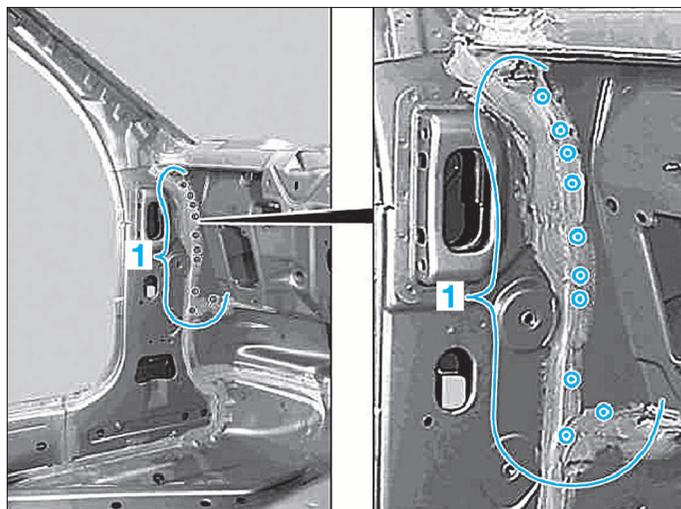


FIG. 13

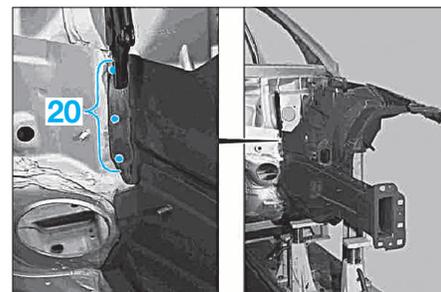


FIG. 20

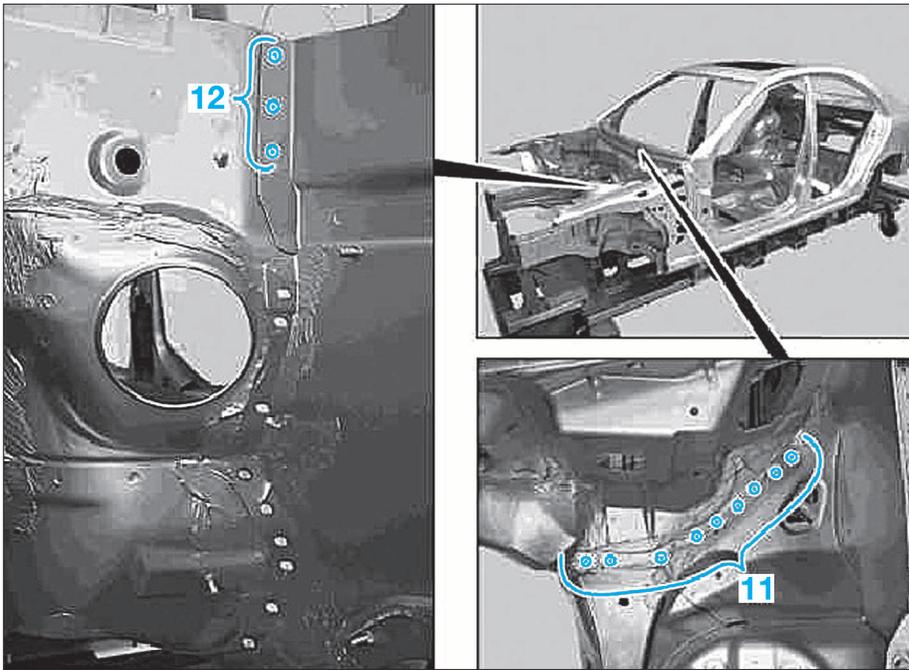


FIG. 16

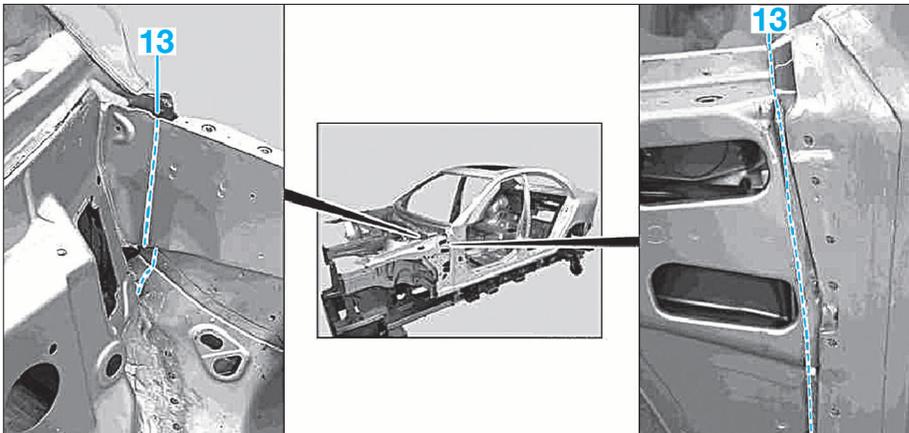


FIG. 17

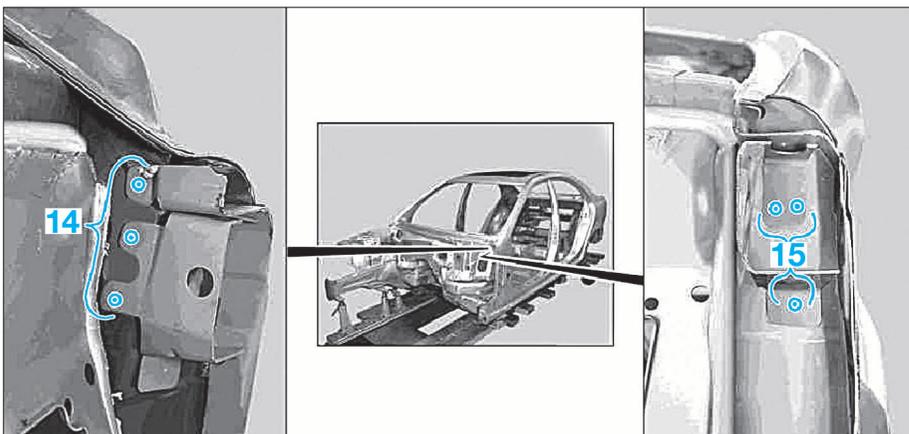


FIG. 18

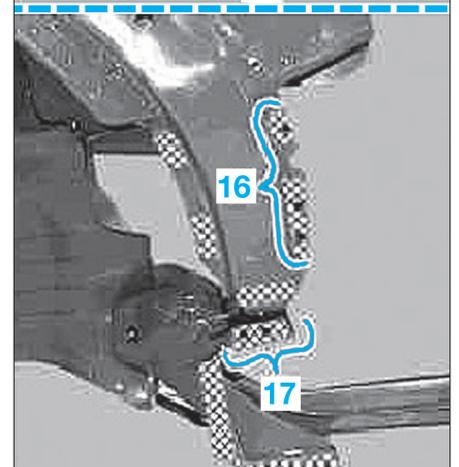
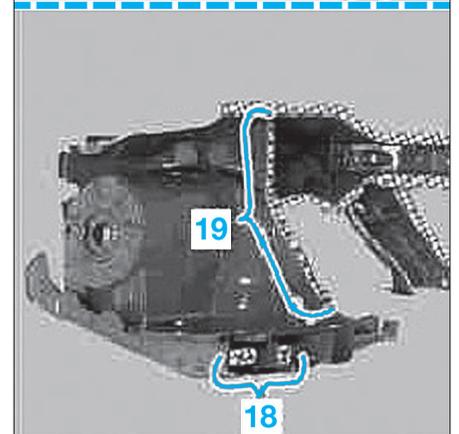
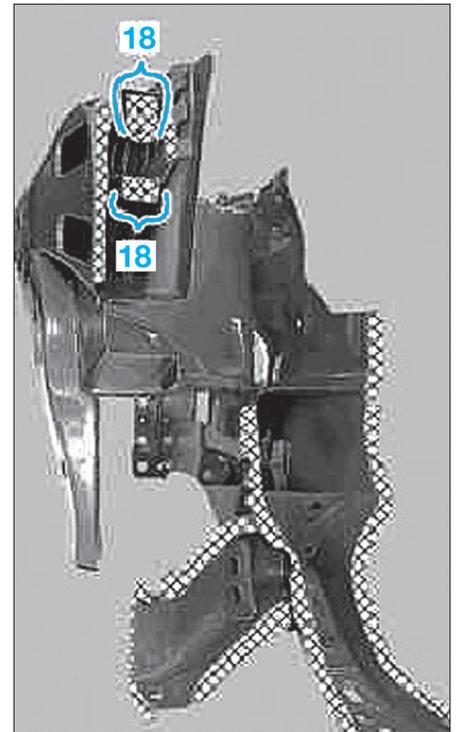


FIG. 19

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Souder en cordon continu sous protection gazeuse le demi bloc dans les zones (21) (Fig.21).

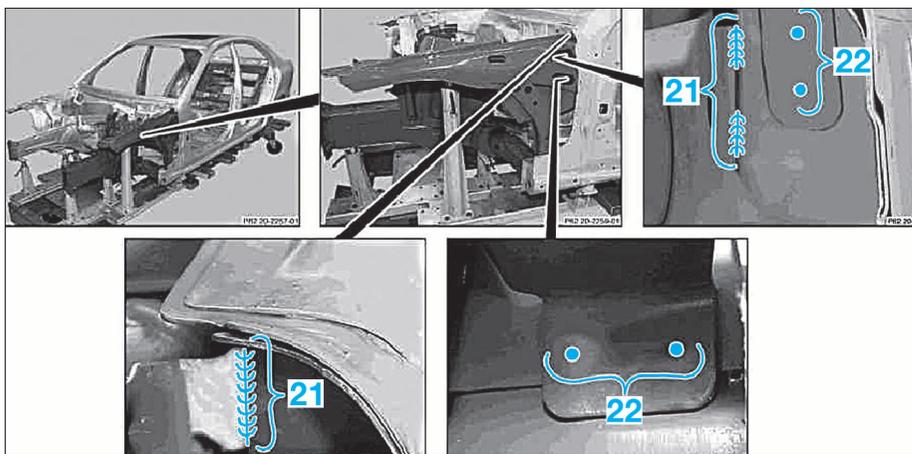


FIG. 21

- Souder par point bouchon
- les zones (22) (Fig.21).
- les zones (23) (Fig.22).

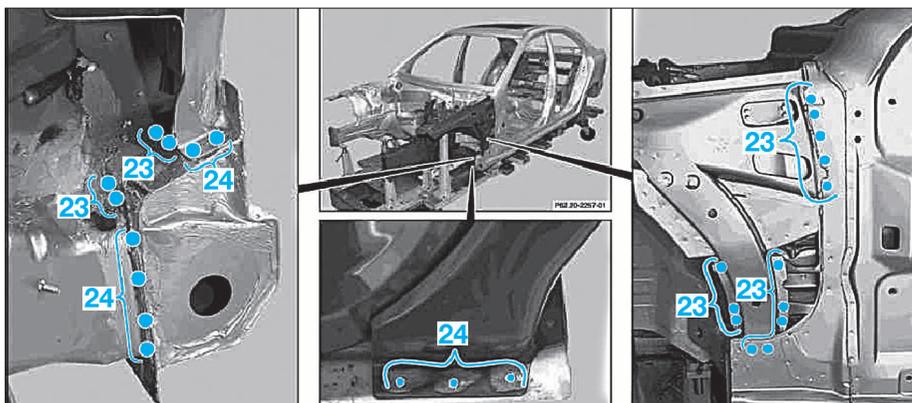


FIG. 22

- Souder à la pointeuse électrique par points les points dans les zones (24).
- Souder par point bouchon
- la zone (25) (Fig.23).

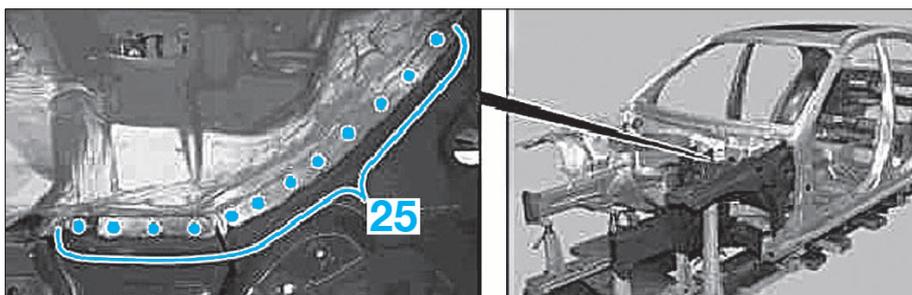


FIG. 23

- les zones (26) (Fig.24).

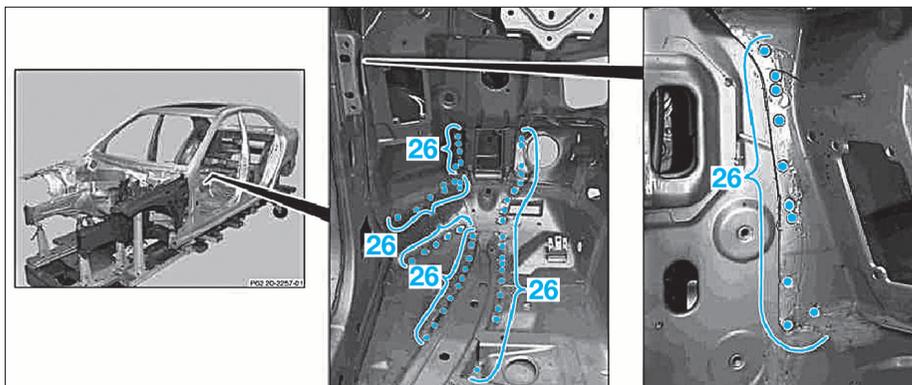


FIG. 24

- Effectuer les protections anticorrosion.
- Remonter l'ensemble du véhicule et contrôler son bon fonctionnement.

Partie latérale

Pied AV

OUTILLAGES SPÉCIFIQUES NÉCESSAIRES

- [1]. Gabarit de coupe (203 589 06 23 00) (Fig.25).

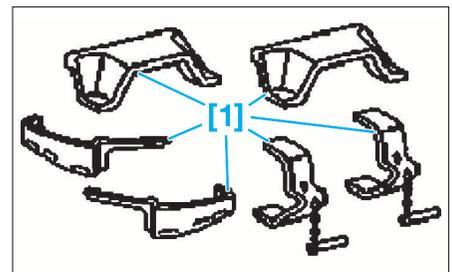


FIG. 25

REMPACEMENT

! Pour cette intervention, il est indispensable de positionner le véhicule sur un banc de mesure et de redressage.

- Déposer (voir chapitre "AMOVIBLES") :
 - le capot moteur,
 - l'aile avant du côté concerné,
 - la porte avant du côté concerné,
 - le siège avant du côté concerné,
 - la moquette,
 - la planche de bord,
 - la traverse métallique de planche de bord,
 - le pédalier de frein de stationnement,
 - les faisceaux électriques et les conduites à dépression de la zone d'intervention,
 - le pare brise,
 - le flexible d'écoulement d'eau du toit ouvrant (si équipé).
- Déshabiller et/ou protéger les éléments dans la zone d'intervention.
- Tracer la ligne de coupe (A) (Fig.26).
- Effectuer la découpe suivant la ligne de coupe précédemment tracée.

! Veiller à ne pas endommager la tôle de plancher.

- Tracer à l'aide du gabarit de découpe [1] la ligne de coupe (B) (Fig.27).
- Effectuer la découpe suivant la ligne de coupe précédemment tracée.

! Veiller à ne pas endommager la tôle de renfort.

- Fraiser les points de soudure se trouvant entre les lignes de coupe (A) et (B).
- Extraire le morceau de bas de caisse ainsi obtenu.
- Tracer à l'aide du gabarit de découpe [1] la ligne de coupe (C) (Fig.28) sur le renfort de bas de caisse.
- Effectuer la découpe suivant la ligne de coupe précédemment tracée.

! Veiller à ne pas endommager la tôle de plancher.

- Fraiser les points de soudure (1) (Fig.29) se trouvant entre les lignes de coupe (A) et (C).

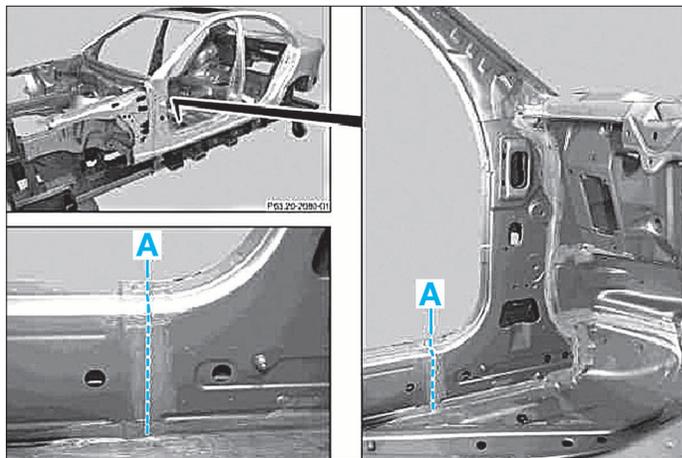


FIG. 26

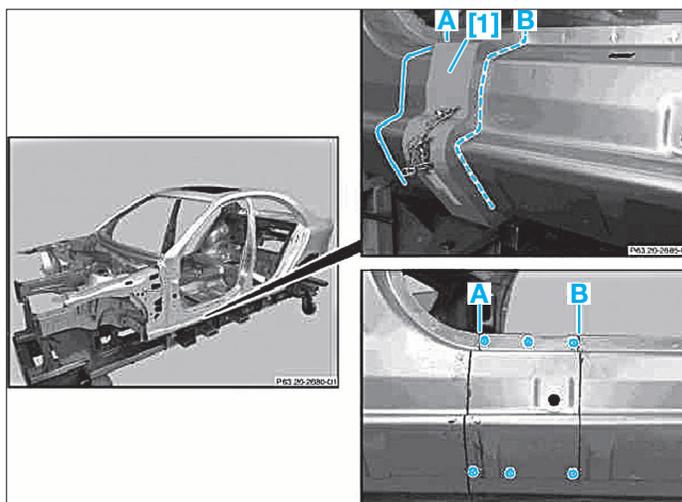


FIG. 27

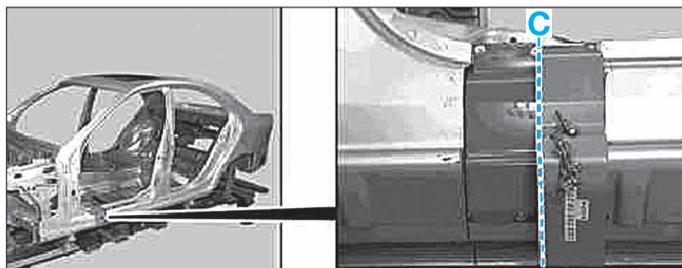


FIG. 28

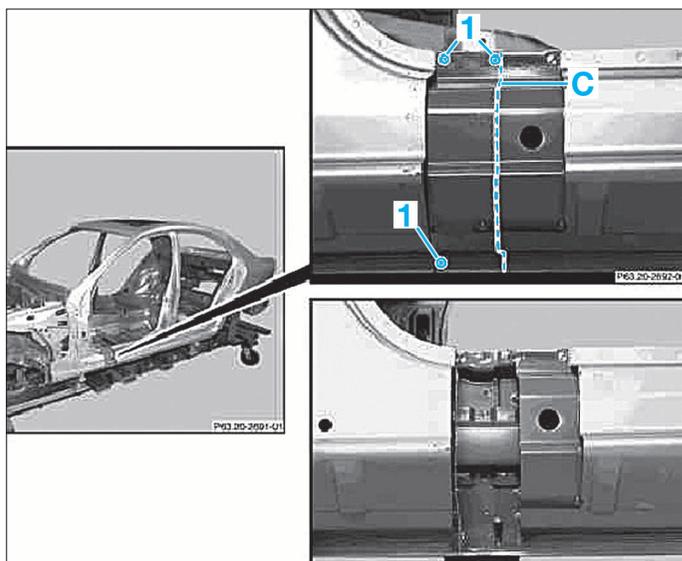
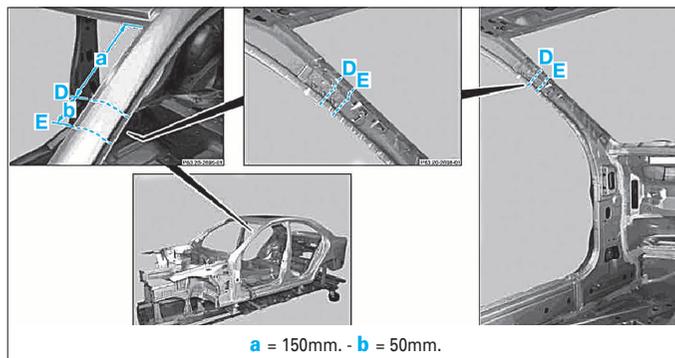


FIG. 29

- Extraire le morceau de doublure de bas de caisse ainsi obtenu.
- Tracer les lignes de coupe (D) et (E) (Fig.30).

Veiller à ne pas endommager les tôles de renfort.



a = 150mm. - b = 50mm.

FIG. 30

- Fraiser les points de soudure (G) (Fig.31).

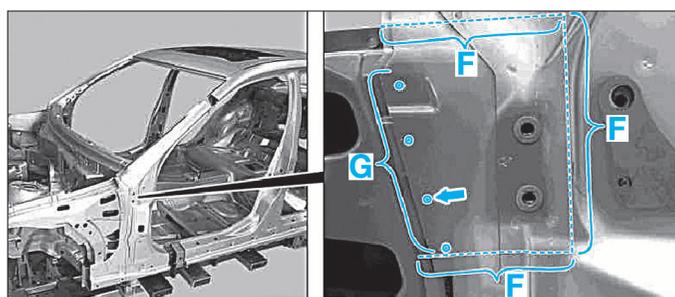


FIG. 31

- Couper à l'aide d'une meule droite le pied AV suivant les lignes (F).

Cette opération est nécessaire pour accéder aux points de soudure se trouvant derrière cette tôle.

- Extraire le morceau de tôle ainsi obtenu.
- Fraiser les points de soudure dans la zone (H) (Fig.32).

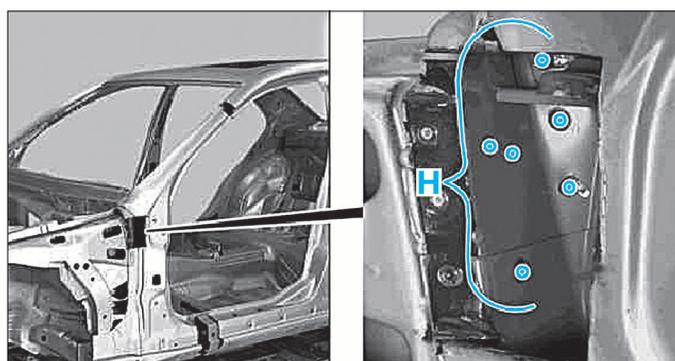


FIG. 32

- Fraiser :
- les points de soudure dans les zones (I), (J), (K) et (L) (Fig.33).

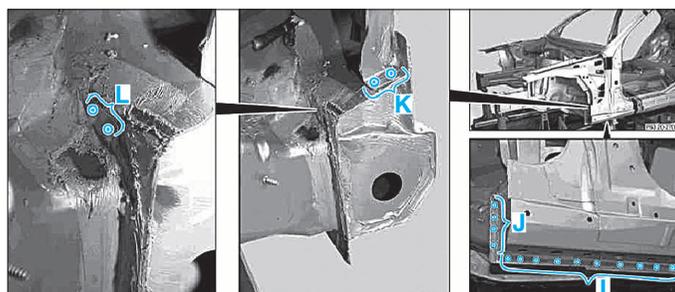


FIG. 33

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- les points de soudure dans la zone (M) (Fig.34).

Les 2 points repérés par une flèche ne sont pas visibles de l'extérieur, leur repérage s'effectuera par la face intérieure de la bride, mais ils seront dépointés du côté extérieur.



FIG. 34

- les points de soudure dans la zone (N) (Fig.35).



FIG. 35

- les points de soudure dans la zone (O) (Fig.36).

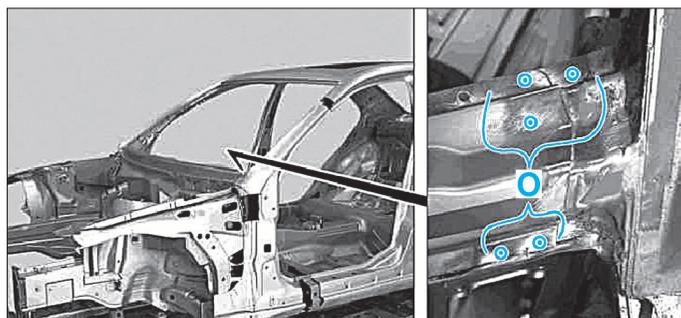


FIG. 36

• Chauffer à l'aide d'un décapeur thermique les zones hachurées (Fig.37).



FIG. 37

- Extraire le pied AV.
- Tracer la ligne de coupe (P) (Fig.38).

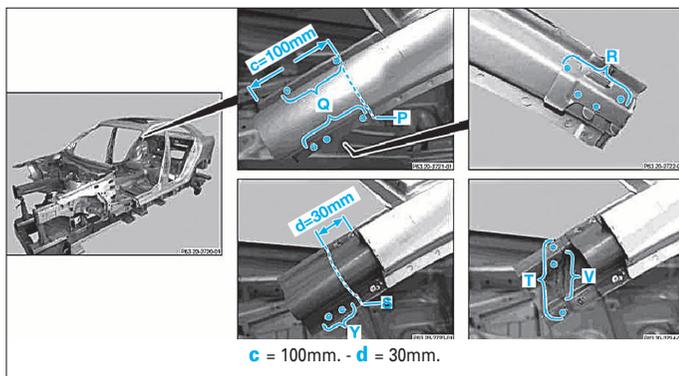


FIG. 38

- Effectuer la découpe selon la ligne de coupe (P).
- Fraiser les points de soudure zone (Q).
- Extraire le morceau de tôle obtenu.
- Fraiser les points de soudure zone (R).
- Effectuer la découpe selon la ligne de coupe (S).
- Fraiser les points de soudure zone (Y).
- Extraire le morceau de tôle obtenu.
- Meuler le cordon de soudure zone (V).
- Fraiser les points de soudure zone (T).
- Extraire le morceau de tôle obtenu.
- Fraiser les points de soudure zone (W) (Fig.39).

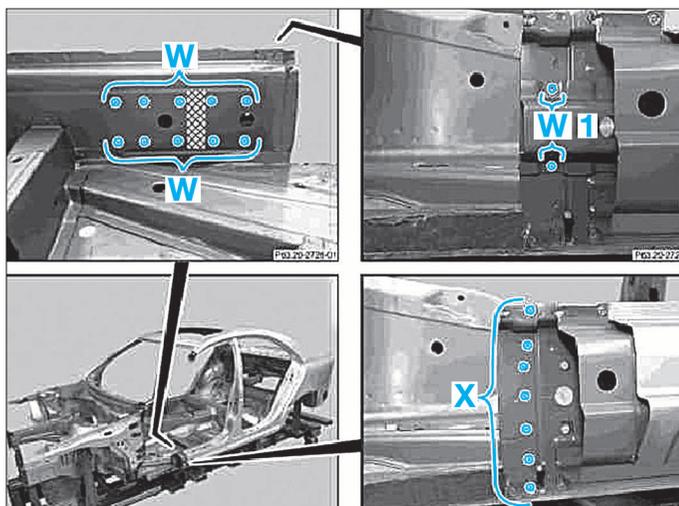


FIG. 39

- Chauffer à l'aide d'un décapeur thermique la zone hachurée.
- Extraire le morceau de tôle obtenu.
- Fraiser les points de soudure zone (X).
- Extraire le morceau de tôle obtenu.
- Percer des trous Ø7 mm pour le soudage par points bouchon :

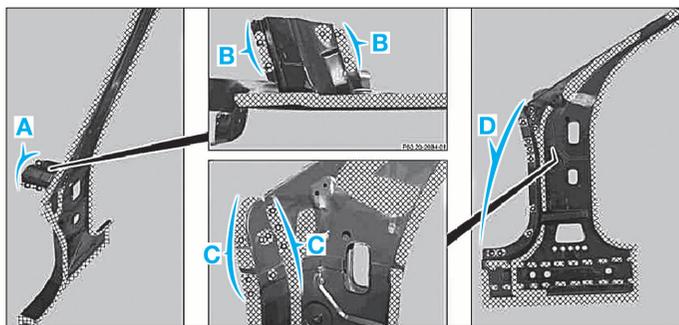


FIG. 40

- zone (E) de la bride de renfort supérieur (Fig.41).
- zone (F) de la bride de renfort inférieur.

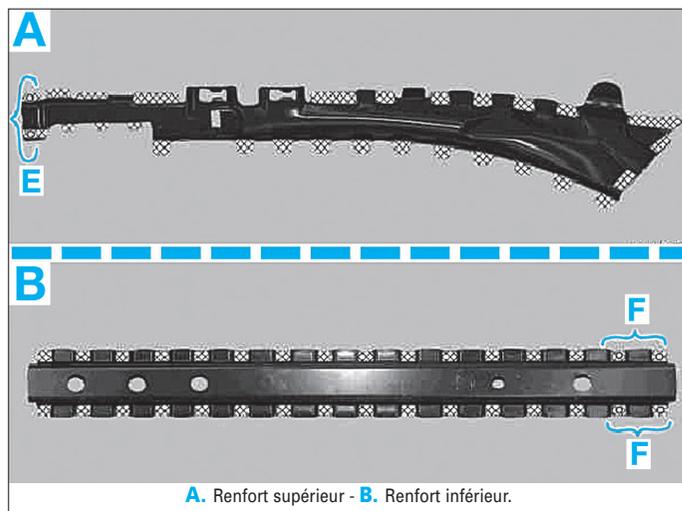


FIG. 41

- zone (G), (H) et (I) du renfort de pied milieu (Fig.42).

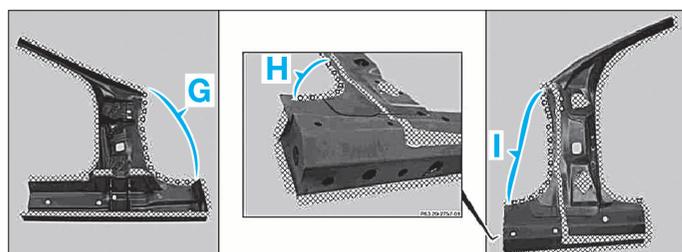


FIG. 42

- zone (J), (K), (L) et (M) du pied AV (Fig.43).

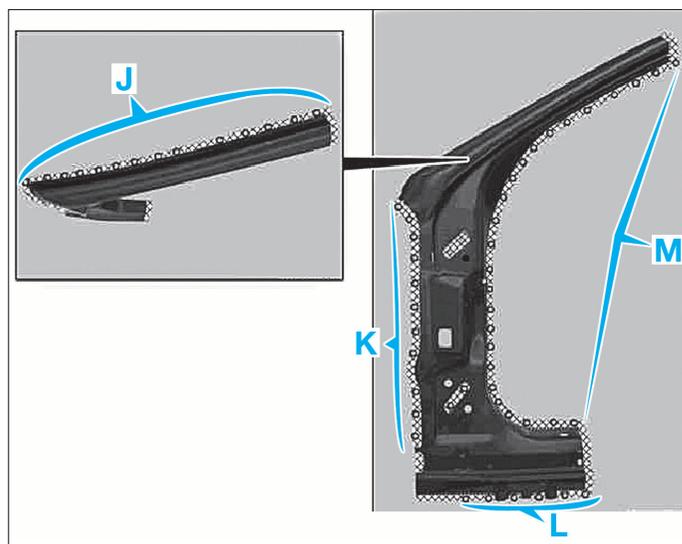


FIG. 43

- Tracer la ligne de coupe (S) sur le renfort (Fig.44).

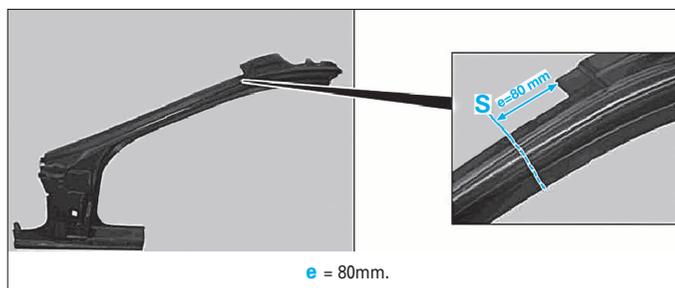


FIG. 44

- Effectuer la coupe selon la ligne de coupe (S).
- Préparer les zones d'accostage de toutes les pièces à assembler.
- Ajuster à l'aide d'un banc de mesure tridimensionnel la doublure de pied AV sur la caisse.
- Souder par points bouchon :
 - la doublure sur la caisse zone (N) (Fig.45).

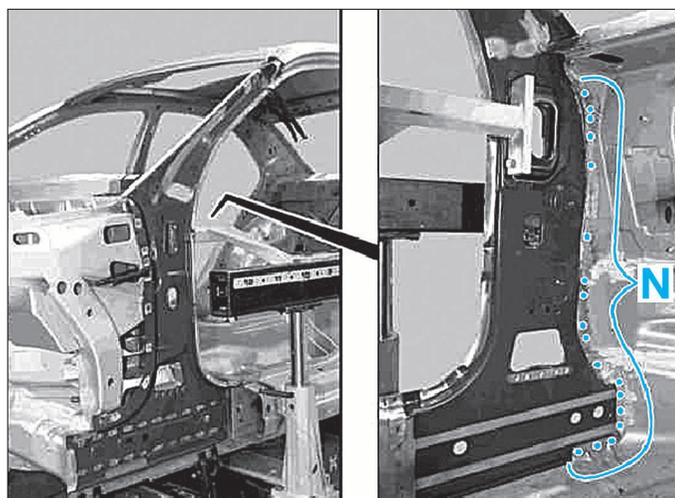


FIG. 45

- la doublure sur le passage de roue zones (L) et (O) (Fig.46).

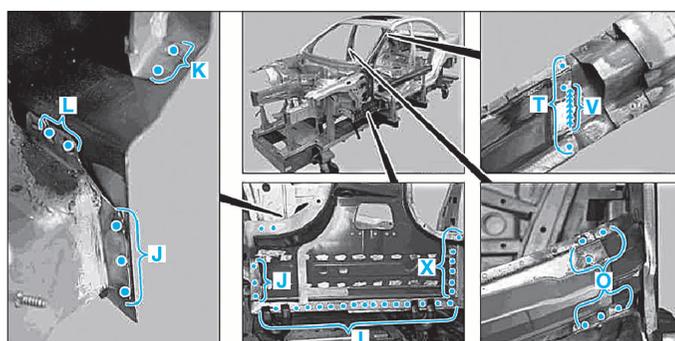


FIG. 46

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Souder à la pointeuse électrique par points la doublure sur la caisse zones (J), (K), (T), et (X).
- Souder en cordon continu sous protection gazeuse la doublure sur le montant de pare brise zone (V).
- Souder à la pointeuse électrique par points la doublure sur le plancher zone (I).
- Souder par points bouchon la doublure sur le passage de roue zones (H) et (M) (Fig.47).

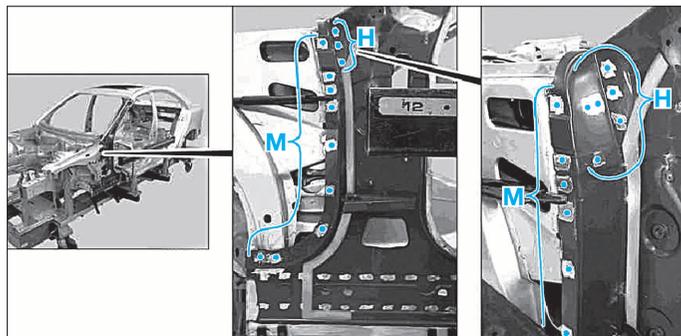


FIG. 47

- Ajuster la tôle de renfort inférieur sur le plancher, la fixer et la souder à la pointeuse électrique par résistance par points zone (W) (Fig.48).

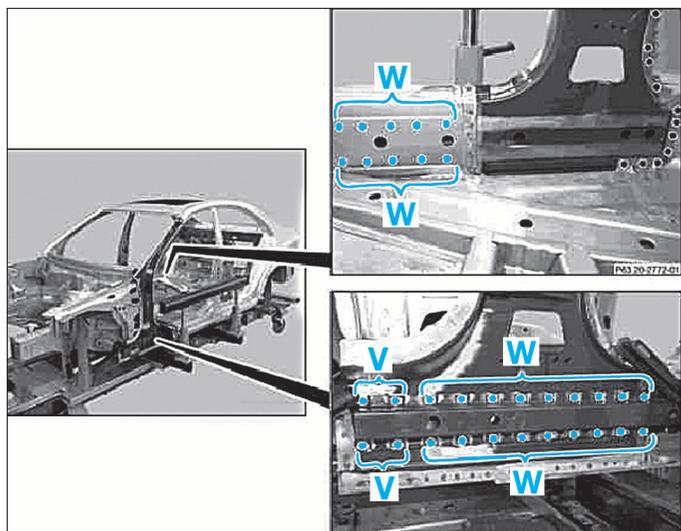


FIG. 48

- Souder par points bouchons le renfort inférieur sur le plancher zone (V).
- Ajuster le renfort supérieur sur le montant de pare brise, le fixer et le souder à la pointeuse électrique par résistance par points zone (R) (Fig.49).

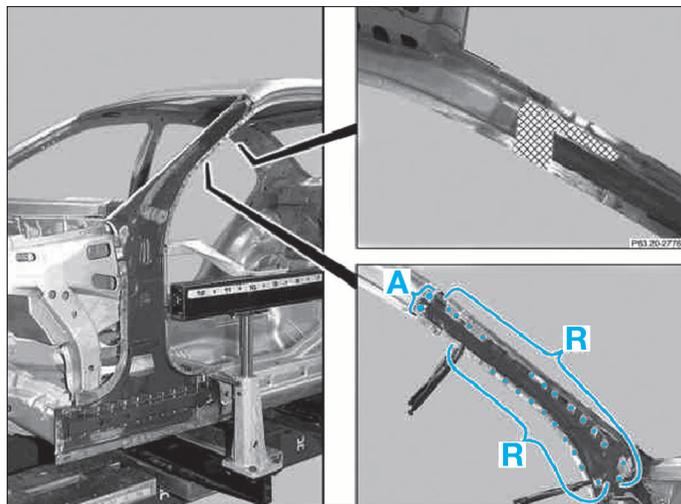


FIG. 49

- Souder par points bouchon le renfort supérieur zone (A).
- Ajuster à l'aide d'un banc de mesure tridimensionnel le renfort de pied AV sur la caisse.
- Souder à la pointeuse électrique par résistance par point le renfort de pied AV sur passage de roue zone (E) (Fig.50).

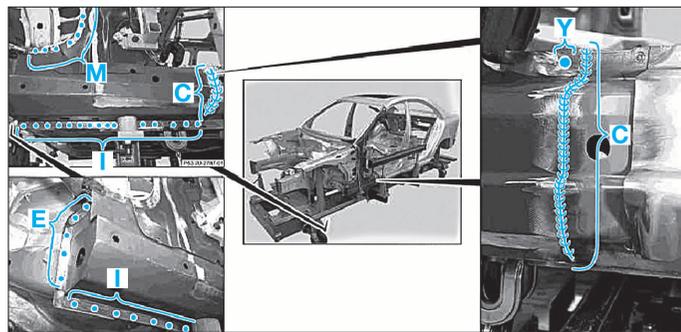


FIG. 50

- Souder par point bouchon le point (Y).
- Souder en cordon continu sous protection gazeuse :
 - le renfort sur le plancher zone (C).
 - le renfort sur le montant de pare brise zone (S) (Fig.51).

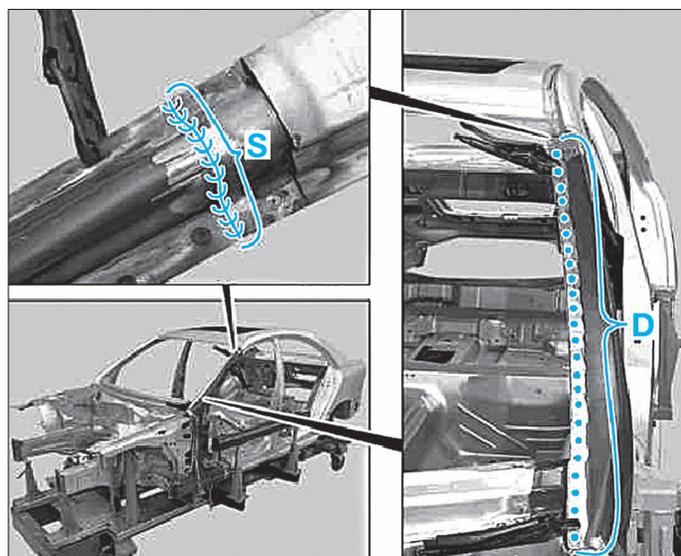


FIG. 51

- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points zone (D).
- Souder par points bouchon le renfort sur la doublure zone (G) (Fig.52).

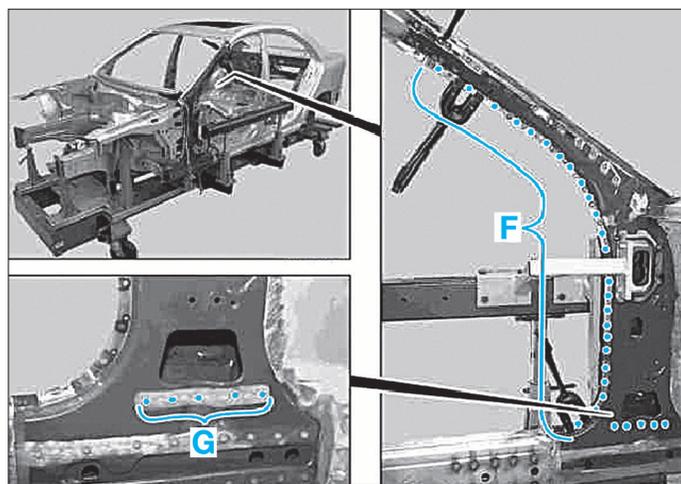


FIG. 52

- Souder à la pointeuse électrique par points le renfort sur la doublure zone (F).
- Souder par points bouchon le renfort de pied AV sur le passage de roue zone (M) (Fig.53).

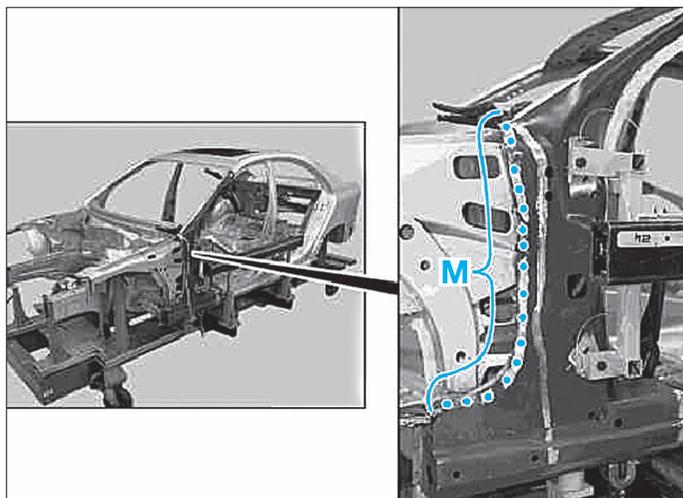


FIG. 53

- Ajuster et fixer provisoirement le pied AV sur la caisse.
- Souder par points bouchon le pied AV :
- sur le renfort zone (G) (Fig.54).

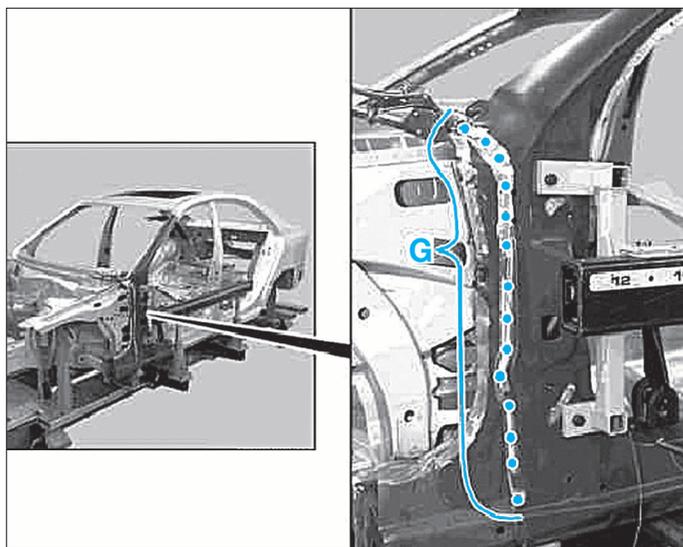
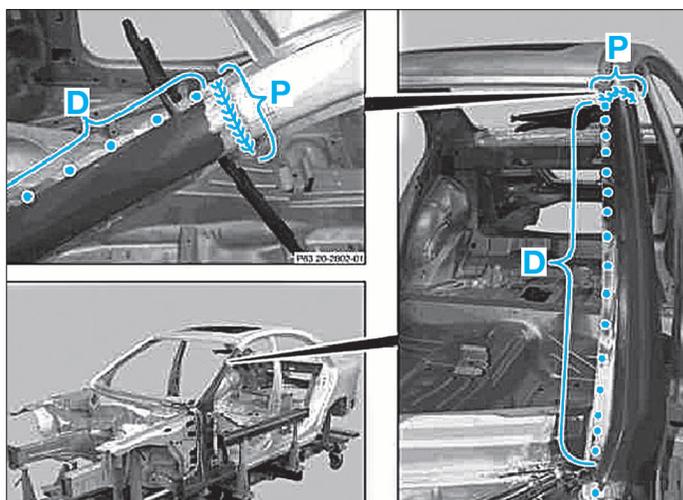


FIG. 54

- sur le renfort supérieur zone (D) (Fig.55).



- Souder en cordon continu sous protection gazeuse le montant de pare brise à la caisse zone (P).
- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points les points zone (F) (Fig.56).

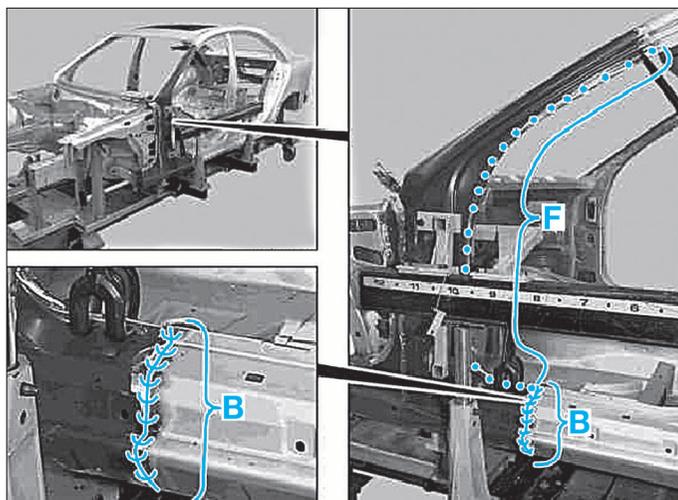


FIG. 56

- Souder en cordon continu sous protection gazeuse le bas de caisse sur le pied AV zone (B).
- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points le pied AV sur le bas de caisse zone (I) (Fig.57).

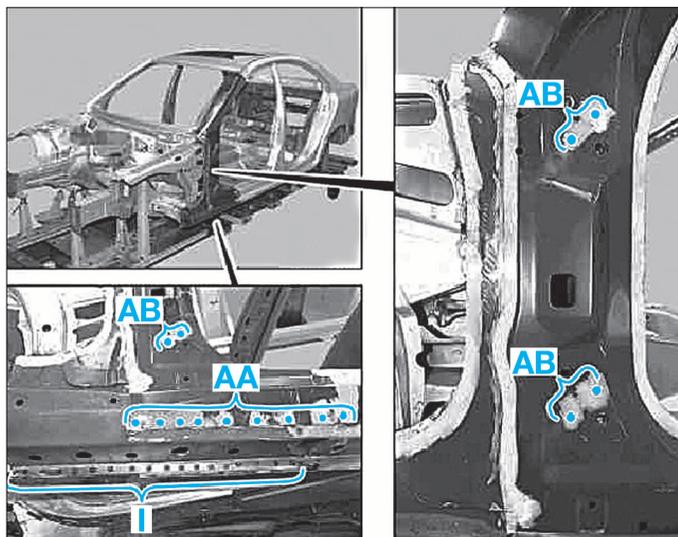


FIG. 57

- Souder par points bouchon le pied AV sur le renfort zone (AA) et (AB).
- Meuler les soudures apparentes et effectuer une finition à l'étain sur le montant de pare-brise.
- Effectuer les protections anticorrosion, ainsi que les finitions esthétiques.
- Remonter l'ensemble du véhicule.
- Vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble du véhicule.

FIG. 55

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Pied milieu

REPLACEMENT

 Pour cette intervention, il est indispensable de positionner le véhicule sur un banc de mesure et de redressage.

- Déposer les 2 portes du côté concerné.
- Déshabiller la zone de travail.
- Protéger à l'aide de couverture inifugée la zone de travail des projections.
- Tracer les lignes de coupes (A), (B), (C), (D) et (E) (Fig.58).

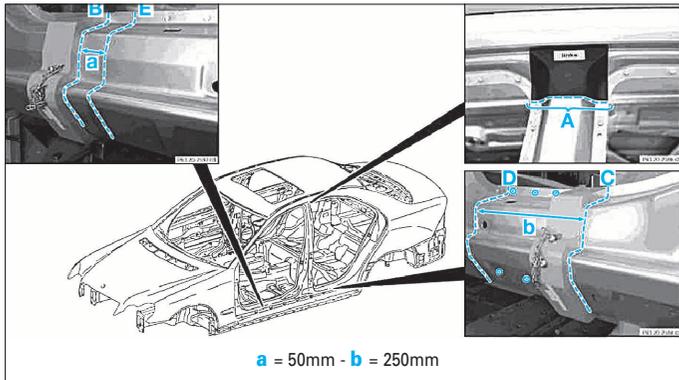


FIG. 58

- Découper la tôle extérieure de bas de caisse suivant les lignes (C) et (D) précédemment tracé.

 Veiller à ne pas endommager les tôles de renfort.

- Fraiser les points de soudure se trouvant entre les différentes coupes.
- Extraire les morceaux de bas de caisse obtenus.
- Fraiser les points de soudure zone (G) (Fig.59).

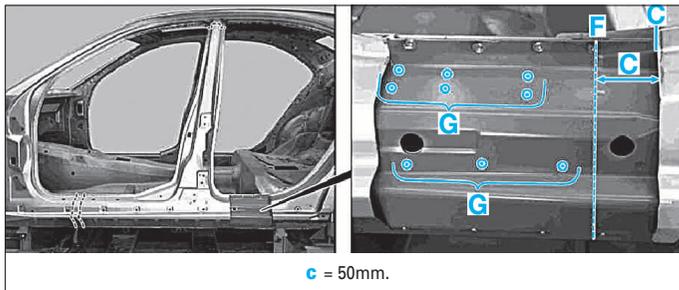


FIG. 59

- Tracer la ligne de coupe (F).
- Découper :
- le renfort de bas de caisse suivant la ligne de coupe (F) précédemment tracé.

 Veiller à ne pas endommager la doublure.

- complètement le montant central suivant la ligne de coupe (A) (Fig.58).
- le bas de caisse suivant la ligne de coupe (B).

 Veiller à ne pas endommager la tôle de renfort.

- le bas de caisse avec son renfort suivant la ligne de coupe (E).
- Fraiser les points de soudure se trouvant entre les différentes coupes.
- Extraire les morceaux de tôles de bas de caisse obtenus.
- Fraiser les points de soudure zone (J) et (O) (Fig.60).

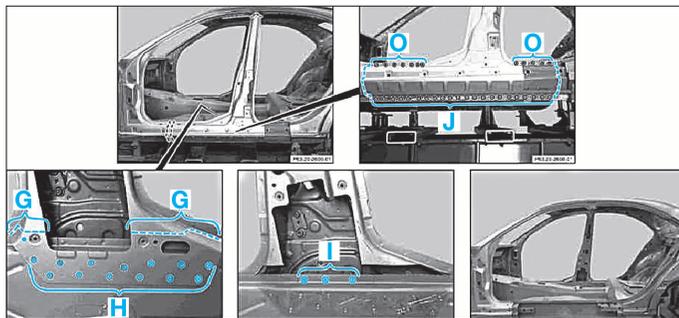


FIG. 60

- Tracer puis découper le montant centrale ligne de coupe (G).
- Fraiser les points de soudure zone (H).
- Extraire l'élément de pied milieu.
- Fraiser les points de soudure zone (I).
- Extraire complètement le pied milieu avec le bas de caisse.
- Tracer sur la partie latérale de pavillon les lignes de coupes (K) (Fig.61).

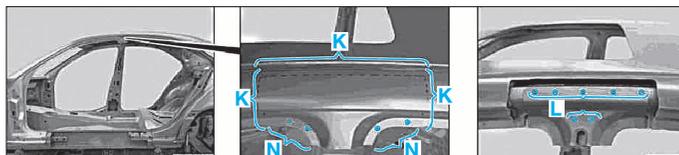


FIG. 61

- Découper la partie latérale de pavillon selon les lignes de coupe précédemment tracer.

 Apporter le plus grand soin à cette opération car le morceau de tôle, sera réutilisé lors de la repose.

- Fraiser les points de soudure zone (N) (2 épaisseurs de tôles).
- Extraire le morceaux de pavillon ainsi obtenu.
- Fraiser les points de soudure zone (L).
- Extraire le renfort de pied milieu.
- Fraiser les points de soudure zone (M) (Fig.62).

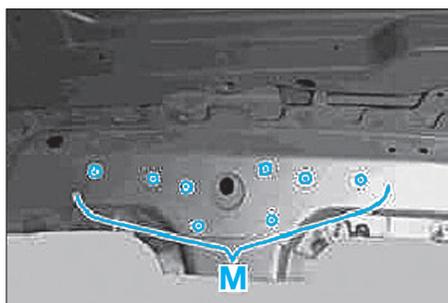


FIG. 62

- Extraire la partie restante du renfort de pied milieu.
- Préparer les zones d'accostage de toutes les pièces à assembler.
- Percer des trous Ø 7mm :
- sur la doublure de pied milieu zone (L) (Fig.63).

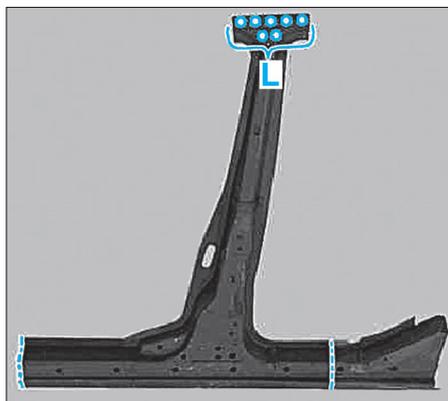


FIG. 63

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- sur le renfort de pied milieu zone (H) (Fig.64).



FIG. 64

- sur le pied milieu zone (P), (Q) et (J) (Fig.65).

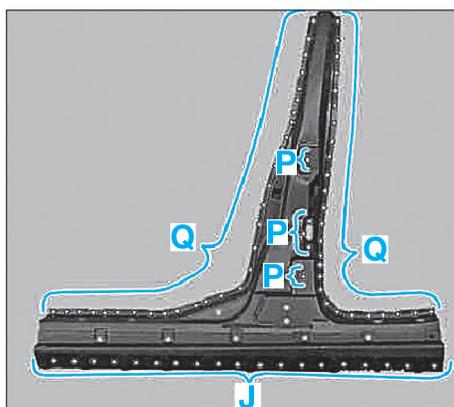


FIG. 65

- Poser et ajuster à l'aide d'un banc de mesure et de redressement, la doublure ainsi que le renfort de pied milieu sur la caisse.
- Souder par point bouchon la doublure de pied milieu sur la caisse zone (M) et (H) (Fig.66).

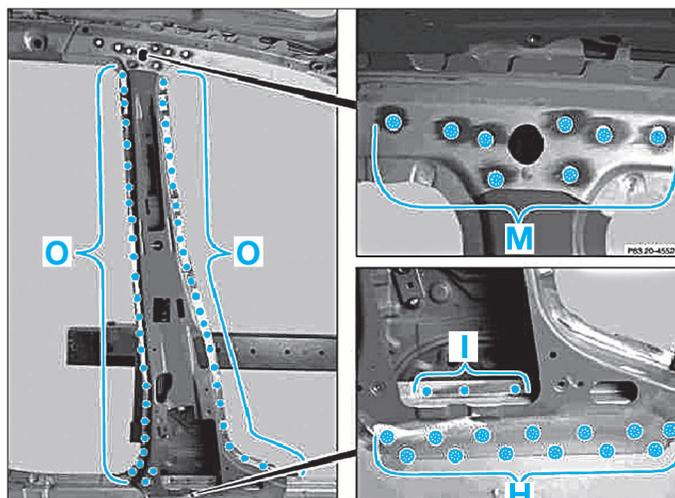


FIG. 66

- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points le renfort sur la doublure de pied milieu zone (I) et (O).
- Percer un trou (1) (Fig.67) Ø 12 mm sur la caisse afin d'assurer la protection des corps creux.

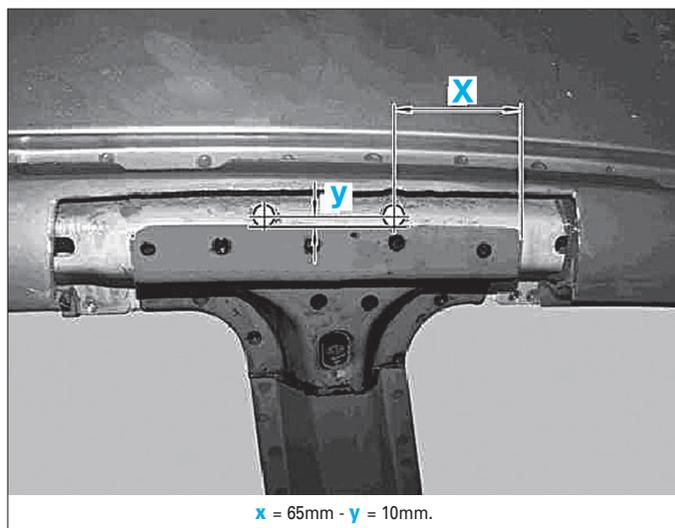
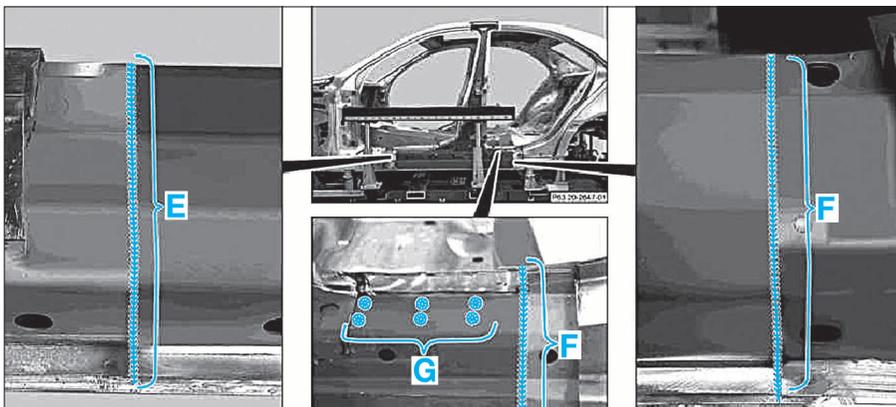


FIG. 67

- Souder en cordon continu sous protection gazeuse le renfort de bas de caisse zone (E) et (F) (Fig.68).

FIG. 68



- Meuler les cordons de soudure.
- Souder par points bouchons le renfort de pied milieu zone (G).
- Effectuer la protection anticorrosion au niveau des soudures (E), (F) et (G).
- Souder par points bouchons le renfort de pied milieu zone (L) (Fig.69).

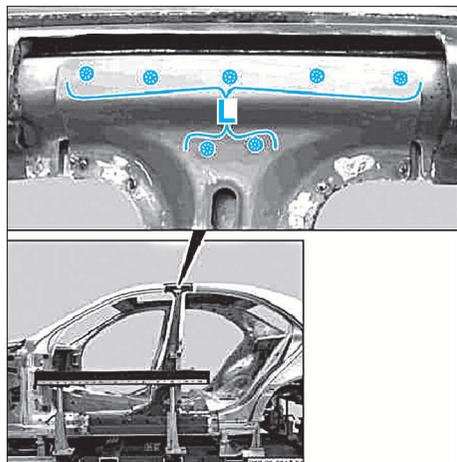


FIG. 69

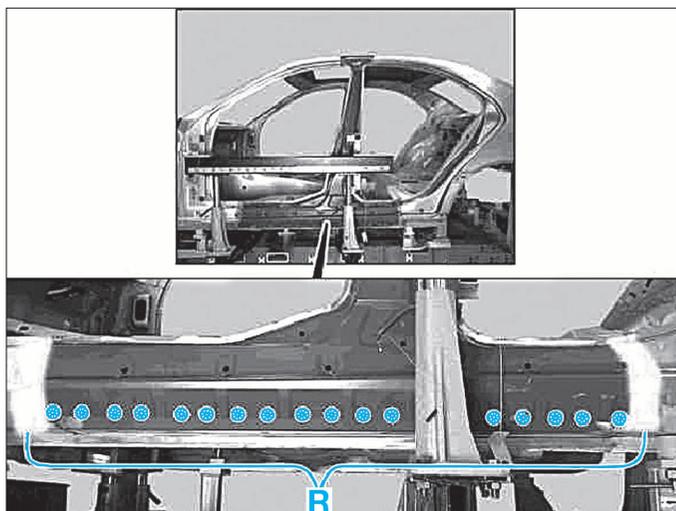


FIG. 72

- Effectuer la protection anticorrosion au niveau des soudures (L).
- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points le renfort sur la caisse zone (J) (Fig.70).

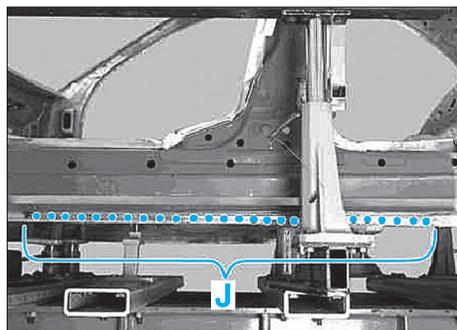
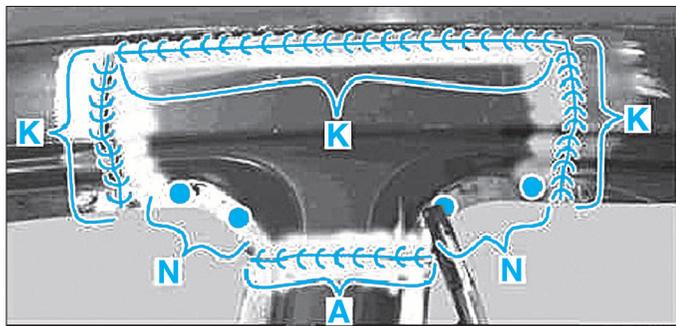


FIG. 70



- Poser et ajuster à l'aide d'un banc de mesure et de redressage le pied milieu sur la caisse.
- Souder en cordon continu sous protection gazeuse le bas de caisse sur la caisse zone (B) et (C) (Fig.71).

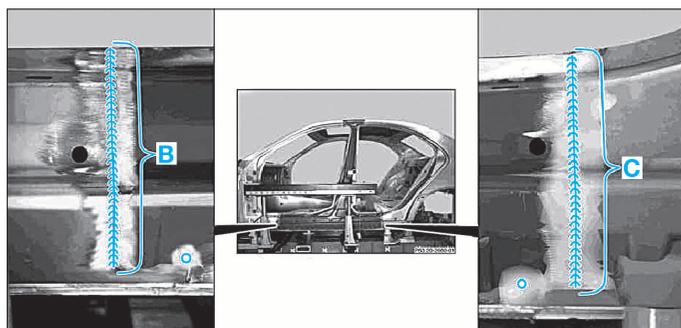


FIG. 71



FIG. 73

- Souder par points bouchon le bas de caisse sur la caisse zone (R) (Fig.72).
- Souder en cordon continu sous protection gazeuse l'élément latéral de pavillon récupérer à la déposer sur la caisse zone (A) et (K) (Fig.73).
- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points l'élément latéral de pavillon zone (N).
- Meuler tous les cordons de soudure apparents.
- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points le pied milieu zone (O) (Fig.74).
- Souder par point bouchon le pied milieu sur son renfort zone (P).
- Effectuer une finition à l'étain sur l'ensemble des cordons de soudure.
- Effectuer les protections anticorrosion, ainsi que les finitions esthétiques.
- Remonter l'ensemble du véhicule.
- Vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble du véhicule.

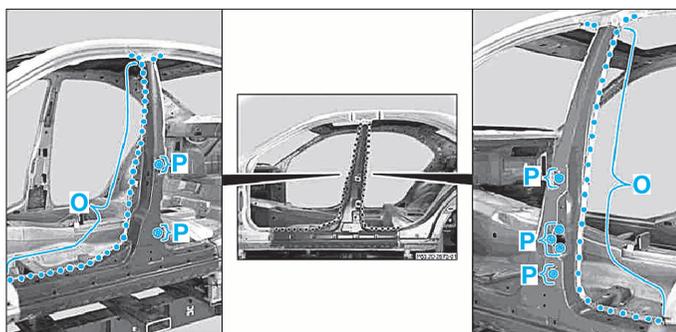


FIG. 74

Bas de caisse

REPLACEMENT



Pour cette intervention, il est indispensable de positionner le véhicule sur un banc de mesure et de redressement.

- Déposer la porte AR.
- Déshabiller la zone de travail.
- Protéger des éventuelles projections la zone de travail.
- Tracer les lignes de coupe (A), (B) et (C) (Fig.75).



La ligne de coupe (B) peut être déplacée en fonction des dégâts.

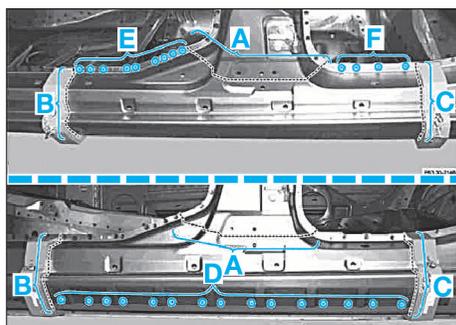


FIG. 75

- Fraiser les points de soudure zones (D), (E) et (F).
- Extraire le bas de caisse.
- Préparer les zones d'accostage sur la caisse.
- Tracer, ajuster et effectuer les coupes (A), (B) et (C) (Fig.76) sur le bas de caisse neuf.

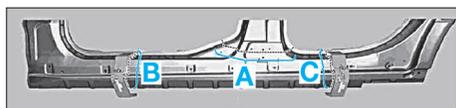


FIG. 76

- Percer des trous (1), (2) et (3) (Fig.77) et garnir l'intérieur de cire pour la protection anticorrosion des corps creux.



Prendre soin de ne pas endommager la tôle extérieure de pied milieu.

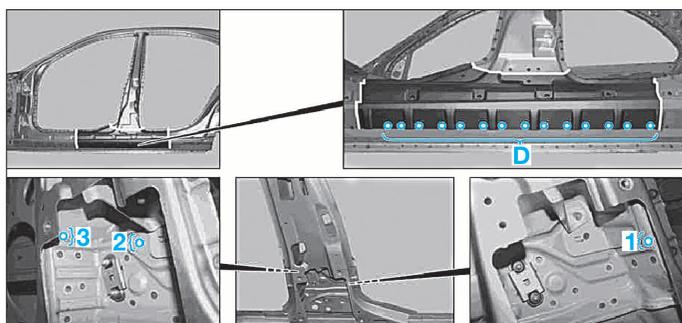


FIG. 77

- Ajuster, positionner et fixer provisoirement le bas de caisse.
- Percer des trous Ø 6,5mm dans la zone (D) (Fig.78) afin d'assembler par rivet le bas de caisse sur la caisse.
- Retirer le bas de caisse et ébarber les trous zone (D).
- Reposer le bas de caisse et le fixer provisoirement.
- Riveter le bas de caisse zone (D) avec des rivets à tête plates Ø6,4 * 14 mm.
- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points les points dans les zones (E) et (F).
- Souder en cordon continu sous protection gazeuse le bas de caisse zones (A), (B) et (C).
- Meuler les cordons de soudure.
- Effectuer une finition à l'étain sur l'ensemble des cordons de soudure.
- Effectuer les protections anticorrosion, ainsi que les finitions esthétiques.
- Remonter l'ensemble du véhicule.
- Vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble du véhicule.

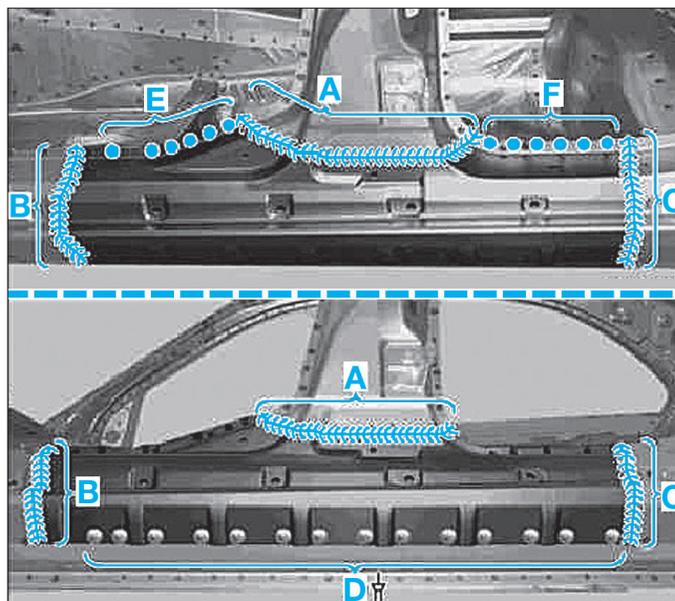


FIG. 78

Partie arrière

Aile AR (berline)

REPLACEMENT

- Déposer (voir chapitre "AMOVIBLES") :
 - la lunette AR,
 - le couvercle de coffre à bagage,
 - le bouclier AR,
- Déshabiller la zone de travail.

Côté droit uniquement :

- Déposer la goulotte de remplissage de carburant.
- Fermer hermétiquement le réservoir à carburant.
- Monter un écran pare chaleur (1) (Fig.79) au niveau du remplissage de carburant.

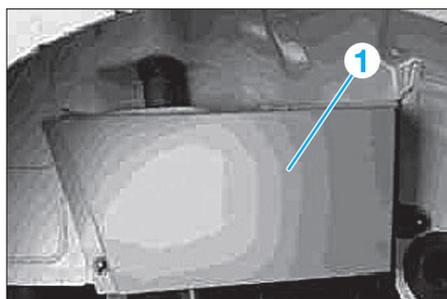
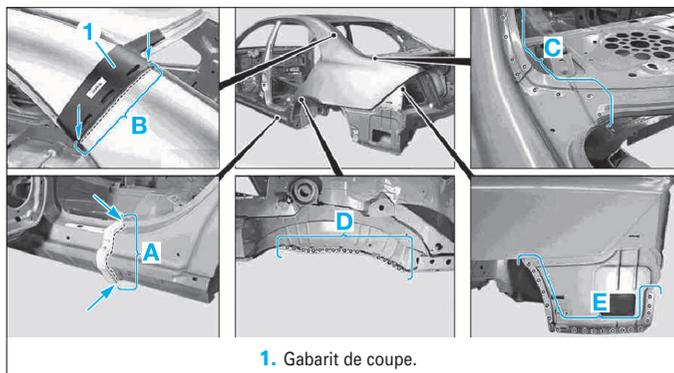


FIG. 79

Suite de la dépose tous types

- Protéger à l'aide de couverture ignifugée la zone de travail des projections.
- Tracer les lignes de coupe (A) et (B) (Fig.80).



1. Gabarit de coupe.

FIG. 80

- Découper l'aile AR suivant les lignes de coupes (A) et (B).

 Veiller à ne pas endommager les tôles de renfort.

- Fraiser les points de soudure (C), (D), (E), (F), (G) et (H) (Fig.80) et (Fig.81).

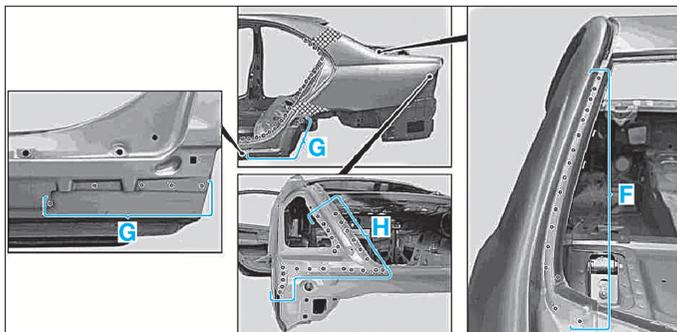


FIG. 81

- Chauffer à l'aide d'un réchauffeur thermique les zones quadrillées.

 Les zones quadrillées sont comblées de mousse expansive.

- Extraire l'aile AR.
- Ajuster l'aile AR neuve sur le véhicule.
- Préparer les zones d'accostage des pièces à assembler.
- Percer Ø 7mm l'aile AR neuve zone (F) (Fig.82).

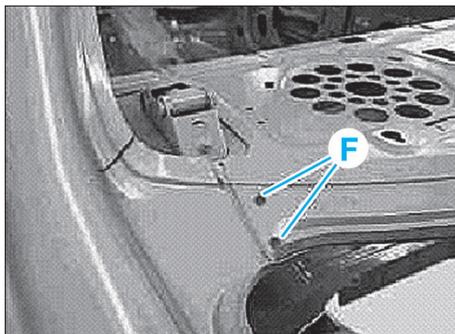


FIG. 82

- Appliquer du produit d'étanchéité résistant (de type colle à pare brise) sur les mousse zone (D) et (E) (Fig.83).

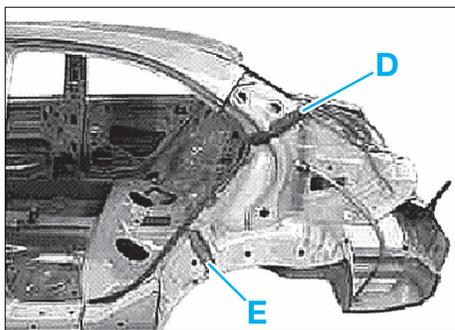


FIG. 83

- Ajuster, poser et fixer provisoirement l'aile AR.
- Reposer provisoirement, la porte AR, le couvercle de coffre à bagage et le feu AR équipé de son joint.
- Régler les jeux et affleurement (voir chapitre "AMOVIBLES").

- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points les zones (E), (F) et (H) (Fig.84).

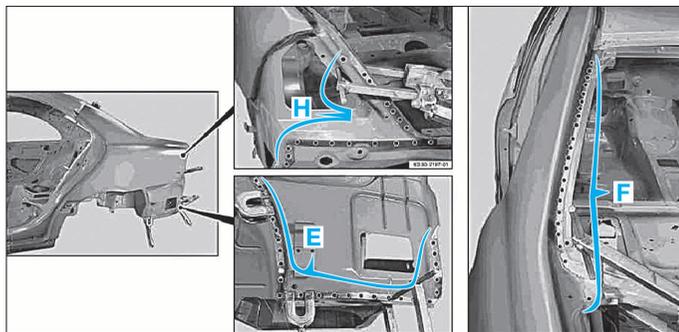


FIG. 84

- Souder en cordon continu sous protection gazeuse les zones (A) et (B) (Fig.85).

 Procéder par étapes et laisser refroidir la tôle dans la zone (A) afin d'éviter une trop grande déformation.

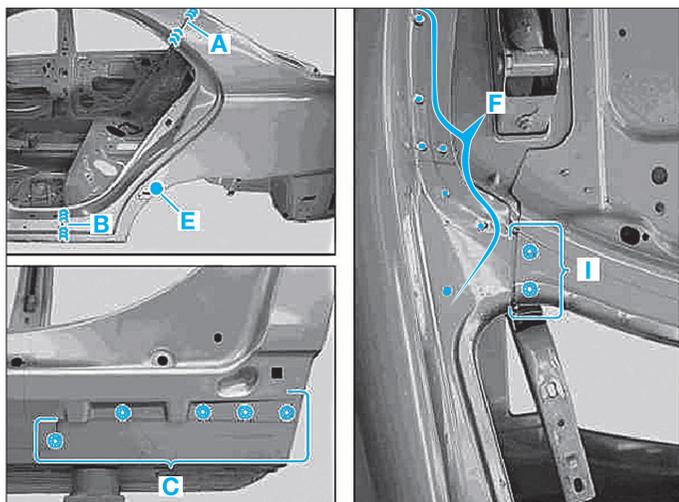


FIG. 85

- Souder par points bouchon la zone (I).
- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points la zone (E).
- Riveter le bas de caisse zone (C) avec des rivets à tête plates Ø6,4 * 14 mm.
- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points la zone (D) (Fig.86).

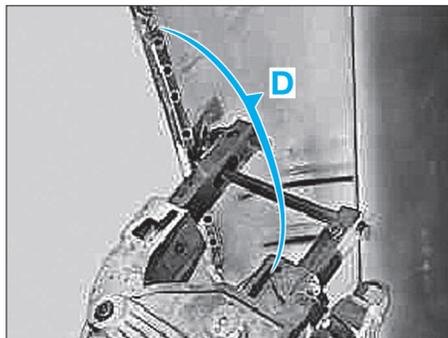


FIG. 86

- Effectuer une finition à l'étain sur le cordon de soudure (A) (Fig.85).
- Effectuer les protections anticorrosion et les finitions esthétiques.
- Remonter l'ensemble du véhicule et contrôler son bon fonctionnement.

Passage de roue (berline)

REPLACEMENT

- Déposer l'aile AR.
- Découper l'extérieur du passage de roue zone (A) et (B) (Fig.87).

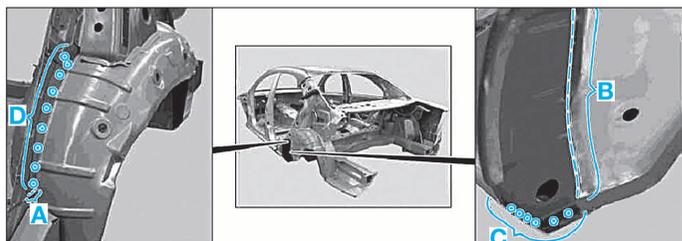


FIG. 87

- Fraiser les points de soudure (C) et (D) (Fig.87), (E), (F), (G) et (H) (Fig.88).



FIG. 88

- Extraire le passage de roue.
- Préparer les zones d'accostage des pièces à assembler.
- Ajuster et fixer de manière provisoire le passage de roue avec l'aile AR sur la caisse.
- Déposer l'aile AR.
- Souder à la pointeuse électrique par résistance par point le passage de roue zone (C), (F) et (H) (Fig.89) et (Fig.90).

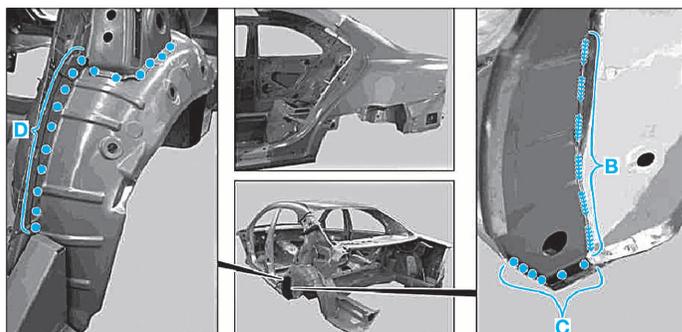


FIG. 89



FIG. 90

- Souder en cordon continu sous protection gazeuse zone (B) (Fig.89).
- Souder par points bouchons le passage de roue zone (G) (Fig.90).
- Effectuer les protections anticorrosion.
- Reposer l'aile AR.
- Remonter les pièces déposées.
- Contrôler le bon fonctionnement de l'ensemble du véhicule.

Jupe AR (berline)

REPLACEMENT

- Déposer toutes les pièces attenantes à la jupe AR.
- Déshabiller l'intérieur du coffre.
- Protéger à l'aide d'une couverture ignifugée la zone de travail des projections.
- Fraiser les points de soudure (Fig.91).

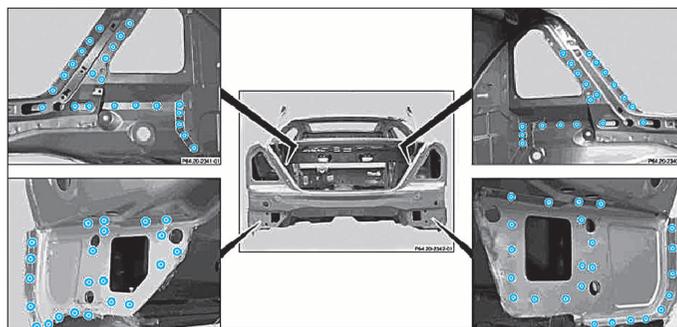


FIG. 91

- Extraire la jupe AR endommagée.
- Préparer les zones d'accostage des pièces à assembler.
- Ajuster et fixer provisoirement la jupe AR respecter les jeux et affleurement.
- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points la jupe AR sur la caisse (Fig.92).



FIG. 92

- Effectuer les protections anticorrosion.
- Reposer l'aile AR.
- Remonter l'ensemble du véhicule.
- Contrôler le bon fonctionnement de l'ensemble du véhicule.

Embout de longeron



Pour cette intervention, il est indispensable de positionner le véhicule sur un banc de mesure et de redressage.



Après dépose de l'aile et de la jupe AR, la méthode de remplacement de l'embout de longeron est identique pour les berlines et les breaks.

- Déposer toutes les pièces attenantes à la jupe AR.
- Déshabiller l'intérieur du coffre.
- Protéger à l'aide d'une couverture ignifugée la zone de travail des projections.
- Déposer :
 - l'aile AR,
 - la jupe AR,
 - le logement de roue de secours.
- Fraiser les points de soudure (A), (B), (C), (D), (E) et (F) (Fig.93).

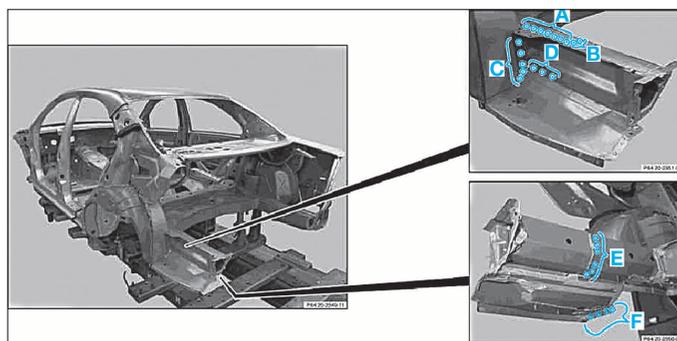


FIG. 93

- Extraire l'embout de longeron.
- Préparer les zones d'accostage des pièces à assembler.
- Positionner à l'aide du banc de mesure et de redressage l'embout de longeron sur la caisse et le maintenir en position.
- Souder par points bouchon l'embout de longeron sur la caisse zones (B) et (E) (Fig.94).

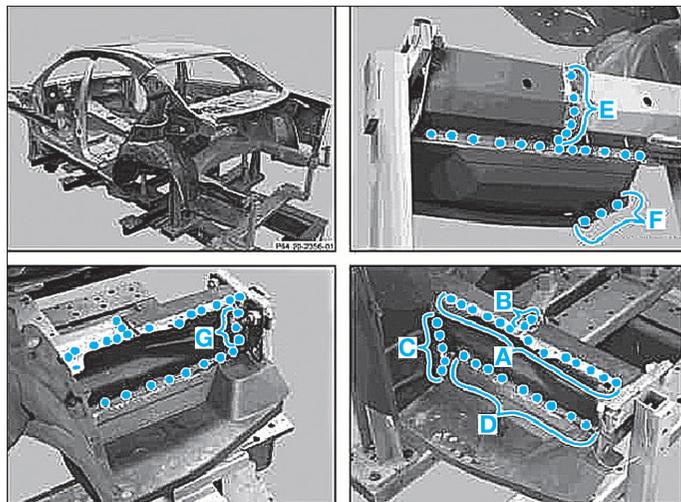


FIG. 94

- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points l'embout de longeron sur la caisse zones (A), (C), (D), (F) et (G).
- Reposer :
 - la jupe AR,
 - l'aile AR.
- Nettoyer les soudures et appliquer les produits d'étanchéité et d'anticorrosion.
- Reposer le logement de roue de secours.
- Compléter la protection anticorrosion.
- Remonter et contrôler le bon fonctionnement de l'ensemble du véhicule.

Aile AR (break)

REPLACEMENT



Pour cette intervention, il est indispensable de positionner le véhicule sur un banc de mesure et de redressage.

- Déposer (voir chapitre "AMOVIBLES") :
 - la vitre de custode,
 - le hayon,
 - le bouclier AR.
 - Déshabiller la zone de travail.
- Côté droit uniquement :**
- Déposer la goulotte de remplissage de carburant.
 - Fermer hermétiquement le réservoir à carburant.
 - Monter un écran pare chaleur (1) (Fig.79) au niveau du remplissage de carburant.

Suite de la dépose tous types

- Protéger à l'aide de couverture ignifugée la zone de travail des projections.
- Tracer les lignes de coupe (B) (J) et (L) (Fig.95).

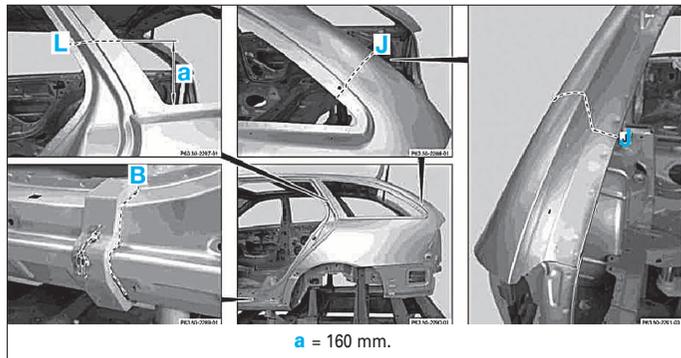


FIG. 95

- Découper l'aile AR suivant les lignes de coupe (B) et (J) et (L) précédemment tracées.



Veiller à ne pas endommager les tôles de renfort.

- Fraiser les points de souder :
 - zones (A), (C) et (M) (Fig.96).

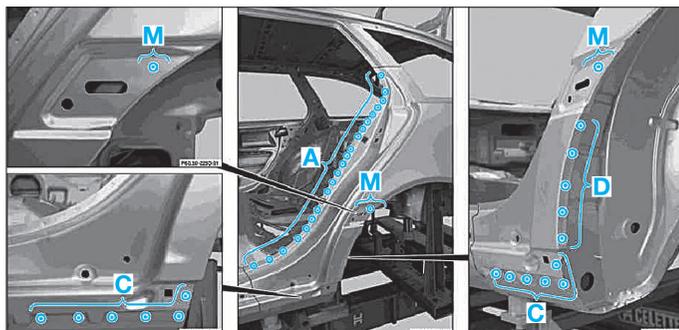


FIG. 96

- zones (E), (F), (K), (N), (O), (P) et (Q) (Fig.97).

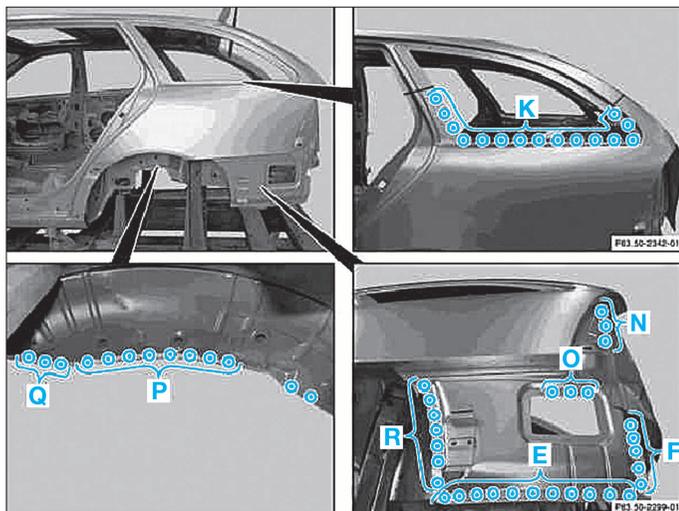


FIG. 97

- zones (G), (H) et (I) (Fig.98).

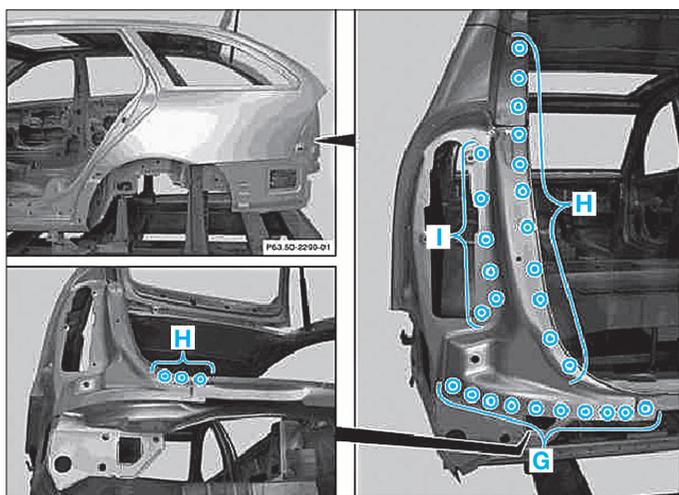


FIG. 98

- Chauffer à l'aide d'un décapeur thermique les zones hachurées (Fig.99).

 Les zones hachurées sont comblées de mousse.



FIG. 99

- Extraire l'aile AR.
- Ajuster la pièce neuve sur le véhicule.
- Percer des trous Ø 6 mm zone (C) (Fig.100).

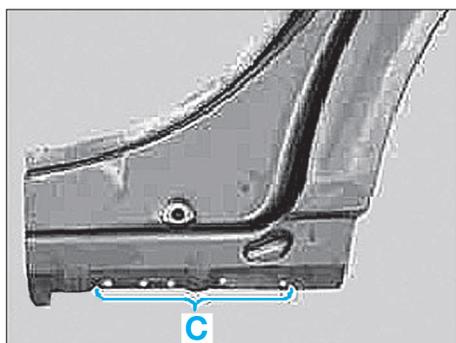


FIG. 100

- Préparer les zones d'accostage des pièces à assembler.
- Appliquer du produit d'étanchéité résistant (de type colle à pare brise) sur les mousses zones fléchées (Fig.101).

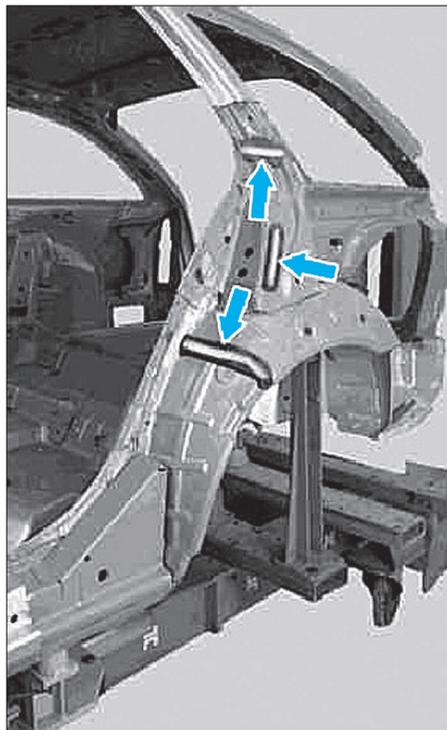


FIG. 101

- Ajuster, poser et fixer provisoirement l'aile AR.
- Reposer provisoirement, la porte AR, le hayon et le feu AR équipé de son joint.
- Régler les jeux et affleurement.
- Souder en cordon continu sous protection gazeuse les zones (B) et (L) (Fig.102).

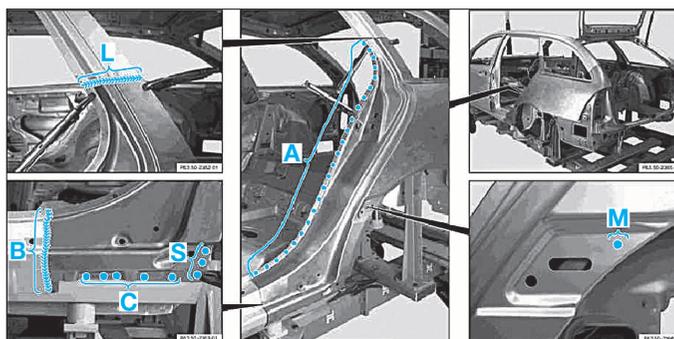
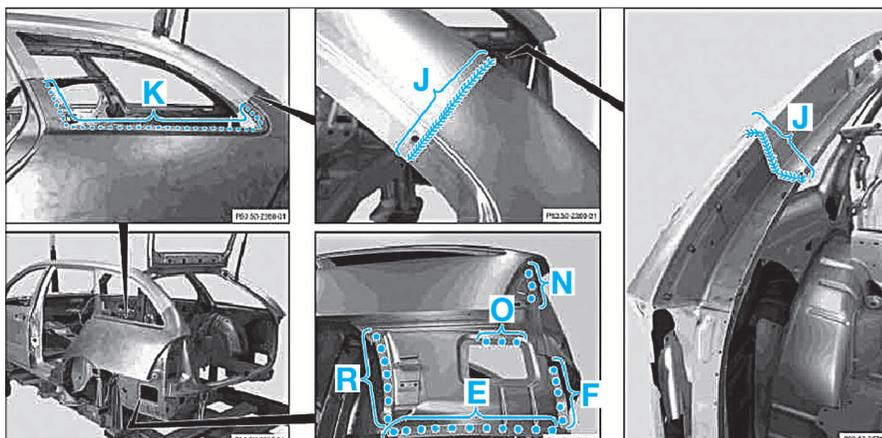


FIG. 102

- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points les zones (A), (M) et (S).
- Riveter le bas de caisse zone (C) avec des rivets à tête plates Ø6,4 * 14 mm.
- Souder en cordon continu sous protection gazeuse la zone (J) (Fig.103).

FIG. 103



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points les zones (E), (F), (K), (N), (O) et (R).
- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points les zones (G), (H) et (I) (Fig.104).

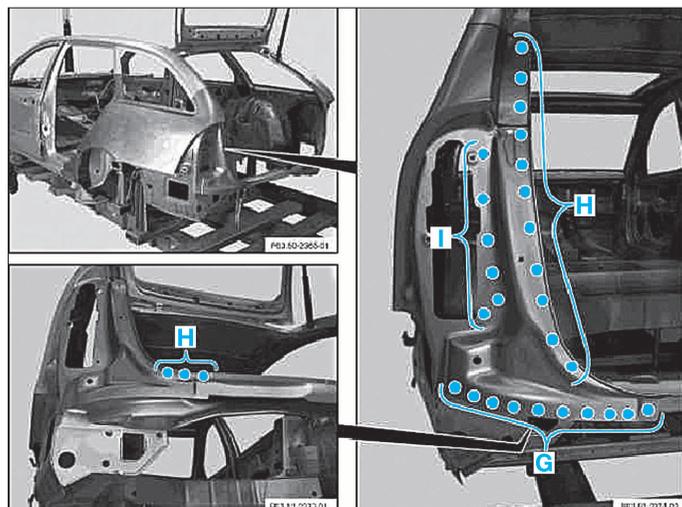


FIG. 104

- Replier le bord de l'aile AR sur le passage de roue à l'aide d'un fer à plier.
- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points les zones (D), (P) et (Q) (Fig.105).

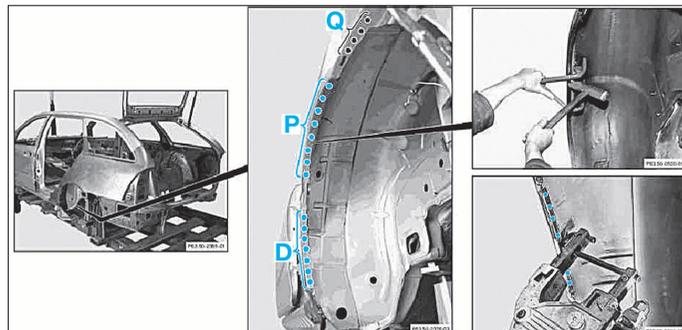


FIG. 105

- Effectuer une finition à l'étain sur les cordons de soudure.
- Effectuer les protections anticorrosion et les finitions esthétiques.
- Remonter l'ensemble du véhicule et contrôler son bon fonctionnement.

Passage de roue (break)

REPLACEMENT

- Déposer l'aile AR (voir opération concernée).
- Découper le passage de roue suivant les lignes de coupe (A) et (B) (Fig.106).

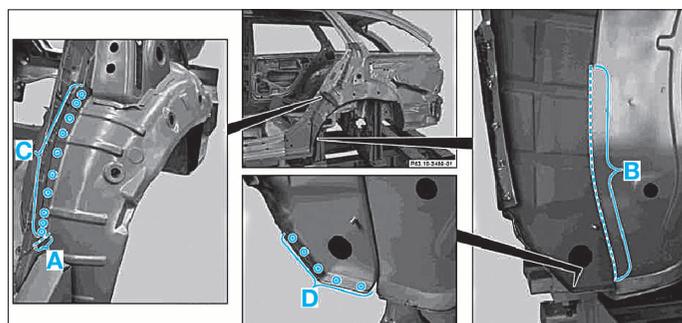


FIG. 106

FIG. 109

- Fraiser les points de soudures :
 - zones (C) et (D).
 - zones (E), (F), (J) et (K) (Fig.107).

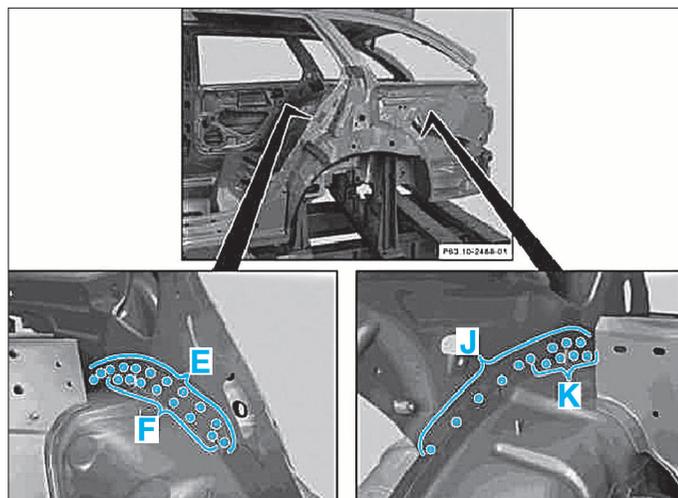


FIG. 107

- zones (G), (H) et (I) (Fig.108).

 Percer les tôles zone (H) de part en part à l'aide d'un foret Ø 7 mm.

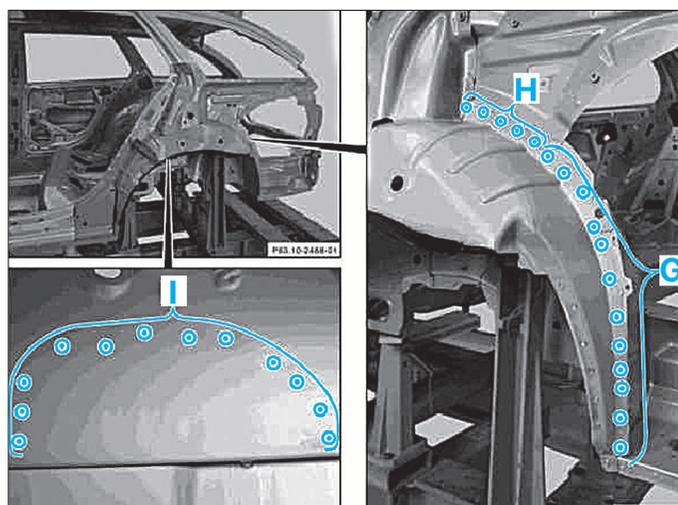
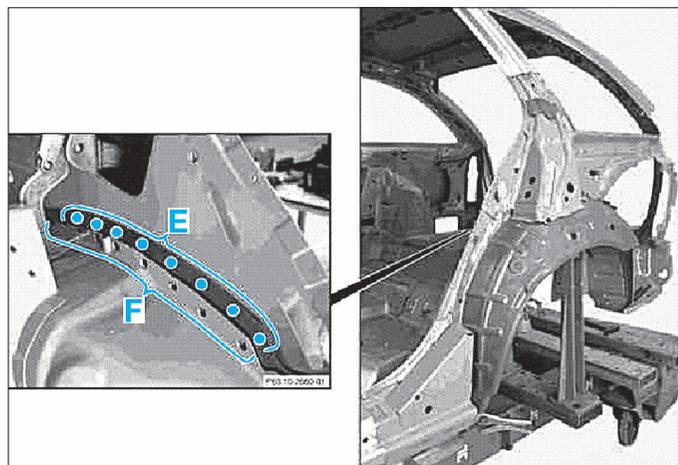


FIG. 108

- Extraire le passage de roue.
- Ajuster le passage de roue neuf sur le véhicule.
- Reporter les trous effectués sur la caisse lors de la dépose sur le passage de roue zone (F) (Fig.109).



- Effectuer des trous Ø 7 mm sur le passage de roue zone (E).

 Percer uniquement le passage de roue.

- Préparer les zones d'accostage des pièces à assembler.
- Effectuer un montage à blanc du passage de roue et de l'aile AR.
- Régler les jeux et affleurement.
- Déposer l'aile AR.
- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points zones (C), (G), (I) et (J) (Fig.110).

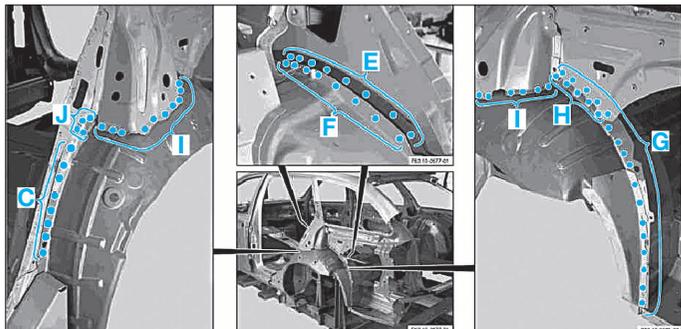


FIG. 110

- Souder par points bouchons zones (E), (F) et (H).
- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points zone (D) (Fig.111).

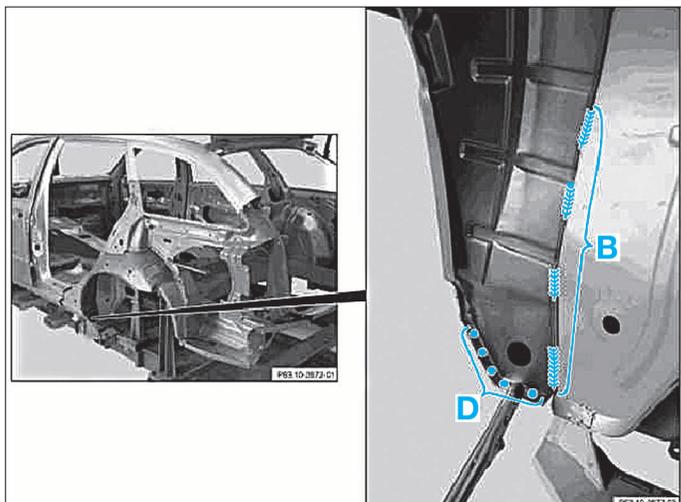


FIG. 111

- Souder en cordon continu sous protection gazeuse zone (B).
- Effectuer les protections anticorrosion.
- Reposer l'aile AR.

Jupe AR (break)

REMPACEMENT

 Pour cette intervention, il est indispensable de positionner le véhicule sur un banc de mesure et de redressement.

- Déshabiller l'arrière du véhicule.
- Fraiser les points de soudure :
 - zones (A), (B), (C), (D), (E), (F), (G) et (H) (Fig.112).
 - zones (I) et (J) (Fig.113).
 - zones (K), (L) et (M) (Fig.114).
- Extraire la jupe AR.
- Percer des trous Ø7mm sur la jupe AR neuve (Fig.115).
- Préparer les zones d'accostage des pièces à assembler.
- Ajuster et fixer provisoirement la jupe AR.



FIG. 112

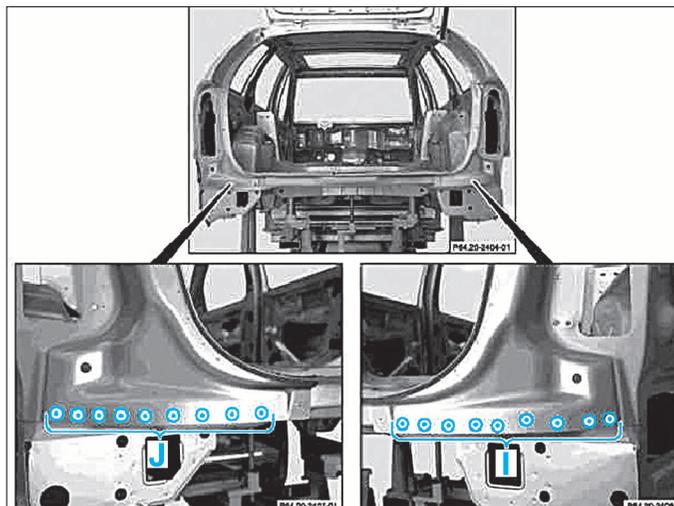


FIG. 113

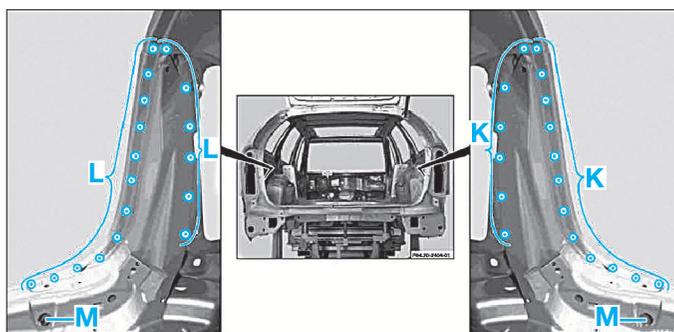


FIG. 114

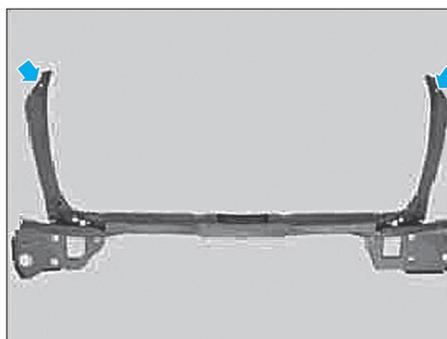


FIG. 115

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points la jupe AR sur la caisse :
- zones (K) et (L) (Fig.116).

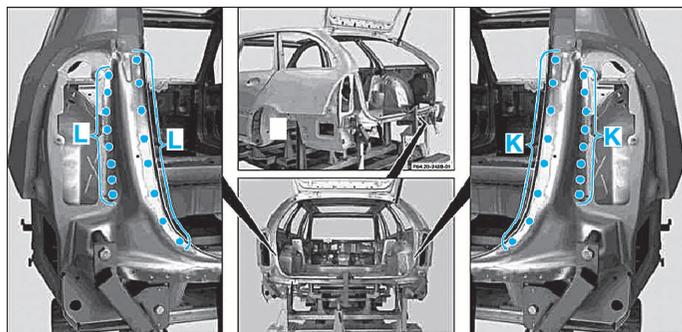


FIG. 116

- zones (A) et (D) (Fig.117).

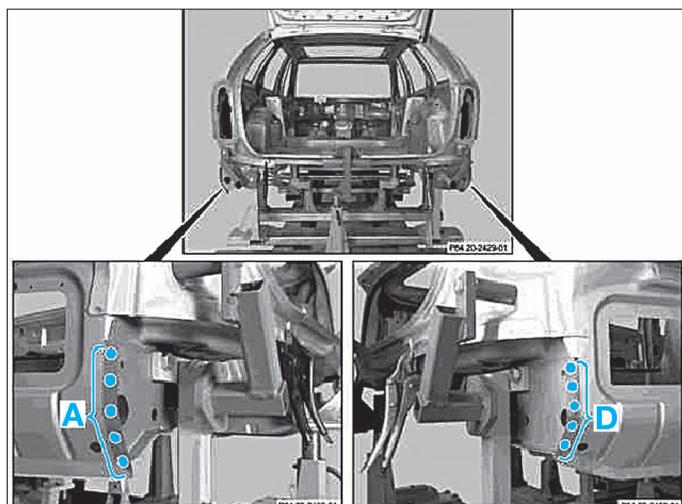


FIG. 117

- zones (N) et (M) (Fig.118).

Les points de soudure zones (N) sont accessibles de l'intérieur par l'ouverture réalisée dans la jupe AR (flèches).

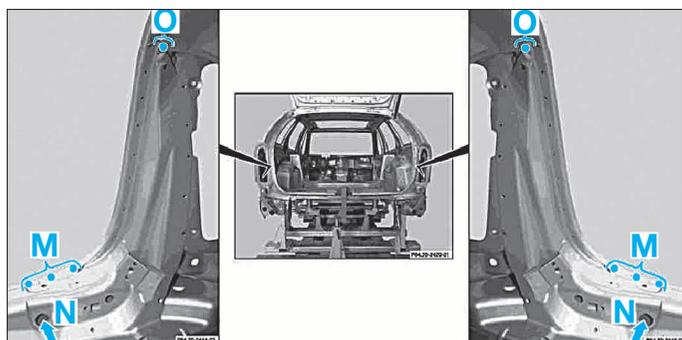


FIG. 118

- zones (I) et (J) (Fig.119).
- zones (A) à (H) (Fig.120).
- Souder par points bouchon zone (O) (Fig.118).
- Effectuer les protections anticorrosion et les finitions esthétiques.
- Remonter l'ensemble du véhicule et contrôler son bon fonctionnement.

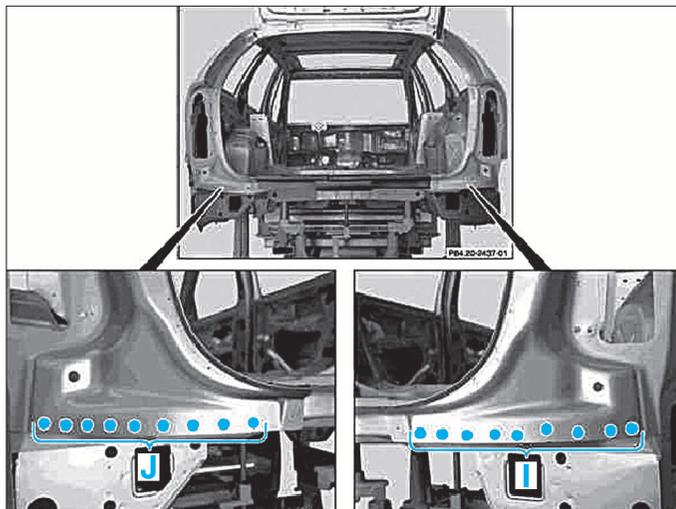


FIG. 119

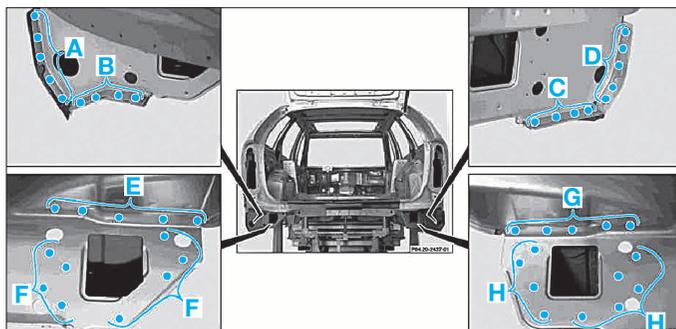


FIG. 120

Partie supérieure

Pavillon (berline)

OUTILLAGE SPÉCIFIQUE NÉCESSAIRE

- [1]. Cale de réglage : 203 589 07 23 00.

REMPACEMENT

- Déposer le pare brise ainsi que la lunette AR.
- Déshabiller la zone de travail.
- Protéger l'intérieur du véhicule à l'aide de couverture ignifugée.
- Fraiser les points de soudure :
- zones (A), (B) et (C) (Fig.121).

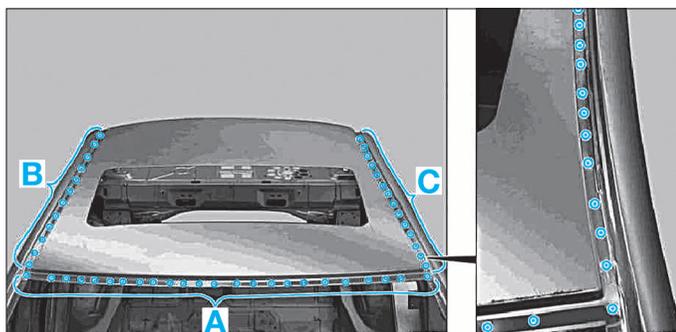


FIG. 121

- zone (D) (Fig.122).

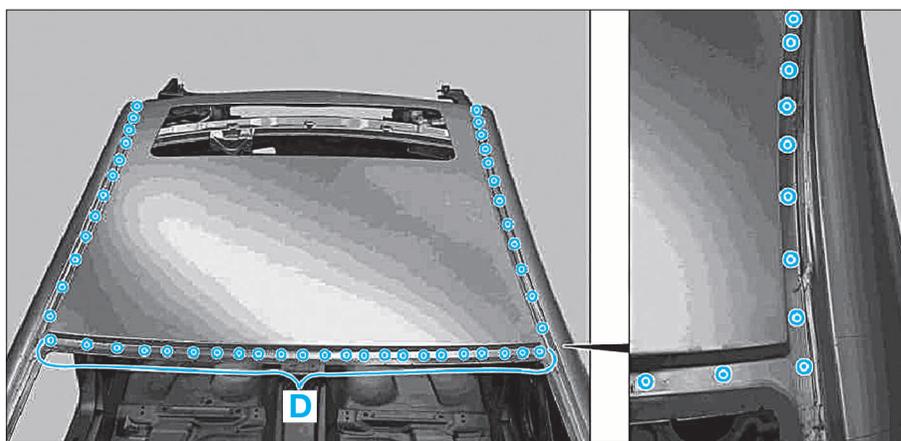


FIG. 122

• Ouvrir à l'aide d'une meuleuse les cordons (E), (F), (G) et (H) (Fig.123).

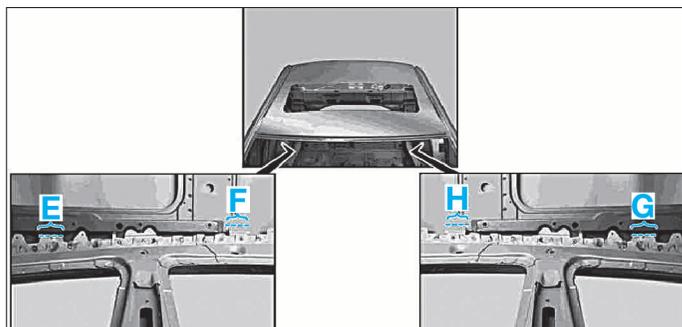


FIG. 123

• Chauffer à l'aide d'un décapeur thermique la zone quadrillée (Fig.124).



L'illustration montre un véhicule équipé d'un toit ouvrant. Les véhicules qui ne possèdent pas cet équipement, sont équipés de deux traverses supplémentaires comblées de mousse dans la partie centrale du toit.



FIG. 124

- Extraire le pavillon.
- Préparer les zones d'accostage des pièces à assembler.
- Appliquer un produit d'étanchéité (de type colle à pare-brise) sur les traverses de pavillon zone (I), (J), (K), (L), (M) et (N) (Fig.125).

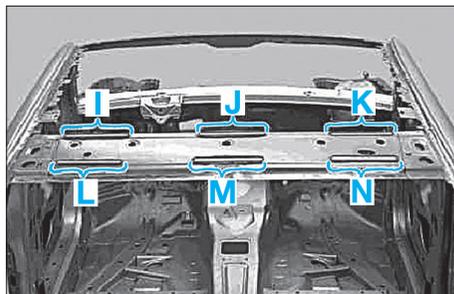


FIG. 125

• Ajuster (à l'aide des cales de réglage [1]) et fixer provisoirement le pavillon (Fig.126).

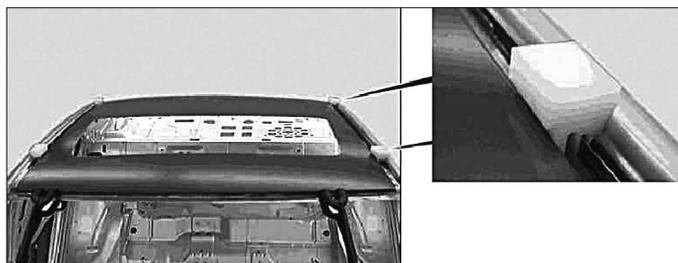


FIG. 126

• Souder à la pointeuse électrique par résistance par points zones (A), (B), (C) et (D) (Fig.127).

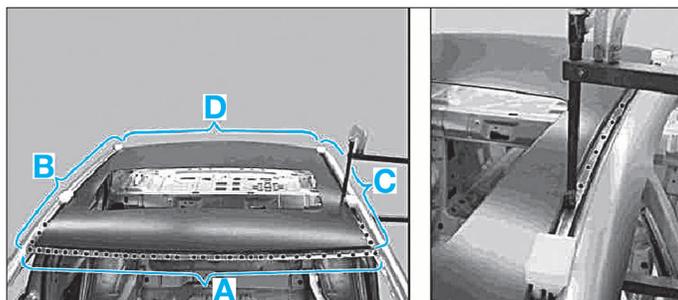


FIG. 127

• Souder en cordon continu sous protection gazeuse zone (E), (F), (G) et (H) (Fig.128).

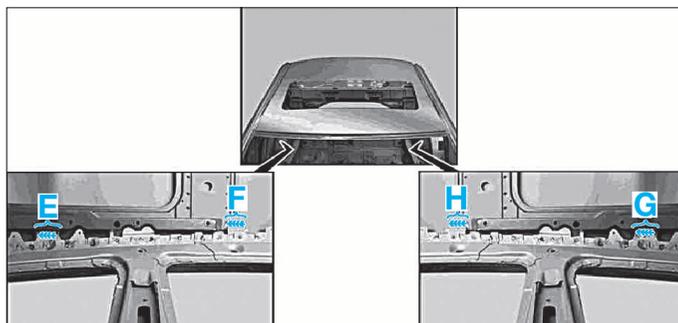


FIG. 128

- Effectuer les protections anticorrosion et les finitions esthétiques.
- Remonter l'ensemble du véhicule et contrôler son bon fonctionnement.

Pavillon (berline)

OUTILLAGE SPÉCIFIQUE NÉCESSAIRE

[1]. Cale de réglage : 203 589 07 23 00.

REPLACEMENT

- Déposer le pare brise ainsi que le hayon.
- Déshabiller la zone de travail.
- Protéger l'intérieur du véhicule à l'aide de couverture ignifugée.
- Fraiser les points de soudure :
- zones (A), (B) et (C) (Fig.129).

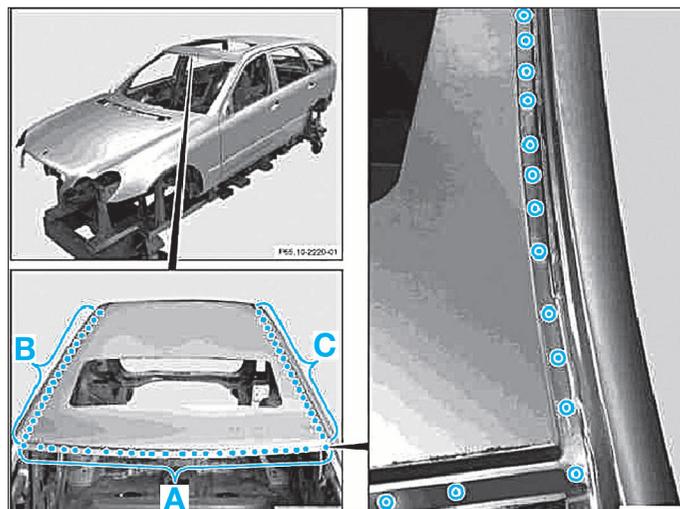


FIG. 129

- zones (D) et (I) (Fig.130).

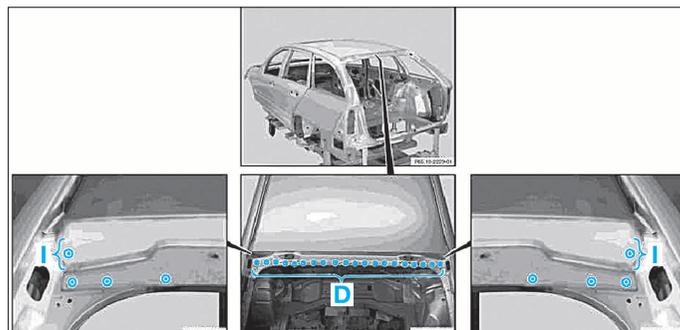


FIG. 130

• Ouvrir à l'aide d'une meuleuse les cordons (E), (F), (G) et (H) (Fig.131).

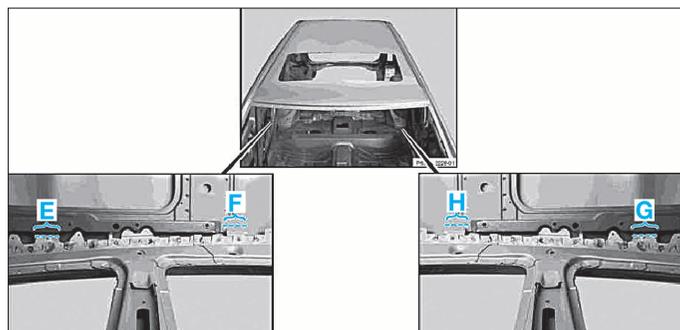


FIG. 131

• Chauffer à l'aide d'un décapeur thermique les zones quadrillées (Fig.132).

- Extraire le pavillon.
- Préparer les zones d'accostage des pièces à assembler.
- Appliquer un produit d'étanchéité (de type colle à pare-brise) sur les traverses de pavillon (Fig.133).

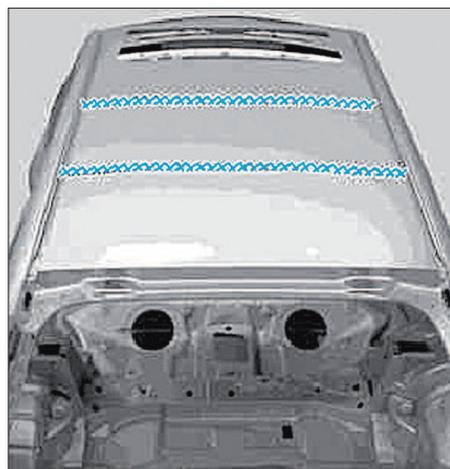


FIG. 132

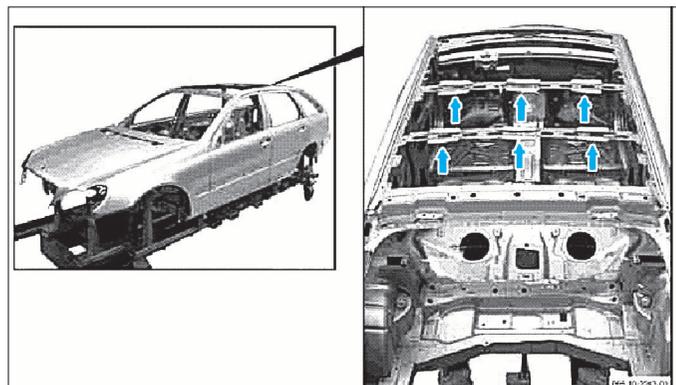


FIG. 133

- Ajuster (à l'aide des cales de réglage [1]) et fixer provisoirement le pavillon (Fig.126).
- Souder à la pointeuse électrique par résistance par points zones (A), (B), (C) et (D) (Fig.134).

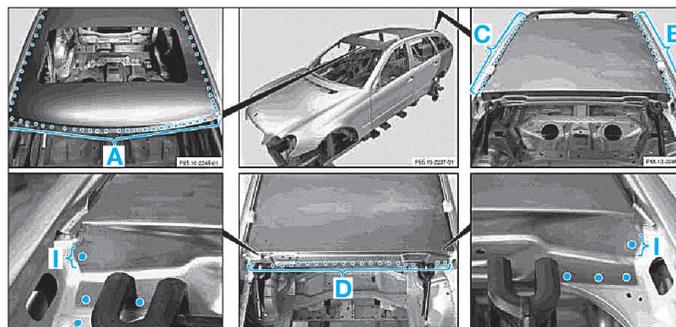


FIG. 134

- Souder par points bouchons zone (I).
- Souder en cordon continu sous protection gazeuse zones (E), (F), (G) et (H) (Fig.135).
- Effectuer les protections anticorrosion et les finitions esthétiques.
- Remonter l'ensemble du véhicule et contrôler son bon fonctionnement.

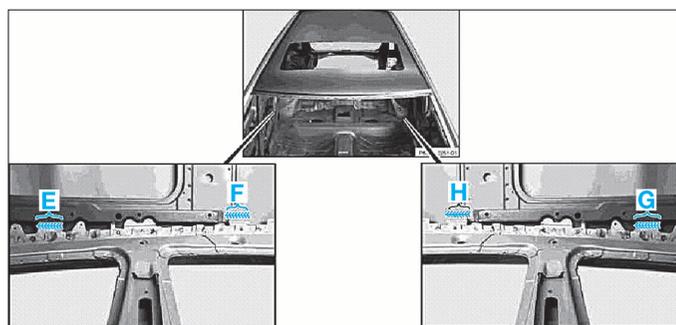


FIG. 135

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CONTRÔLE DE LA CARROSSERIE

Généralités

Trois types de contrôle peuvent être pris en considération avant de passer un véhicule au marbre :

- * Le contrôle des jeux d'ouverture et d'affleurement qui peut aider à déterminer l'importance des déformations ainsi que leurs localisations. Ce contrôle sert aussi de base de référence lors d'une dépose/pose ou d'un échange d'éléments amovibles.
- * Le contrôle à la pige en se référant au plan de soubassement, aux cotes de structure ou par symétrie.
- * Le contrôle du train avant est aussi un excellent moyen de vérifier si le soubassement a ou n'a pas été affecté. Toutefois, il ne faut pas négliger le contrôle des éléments de train roulant qui pourrait également avoir subi des déformations et fausser le diagnostic.

GÉNÉRALITÉS

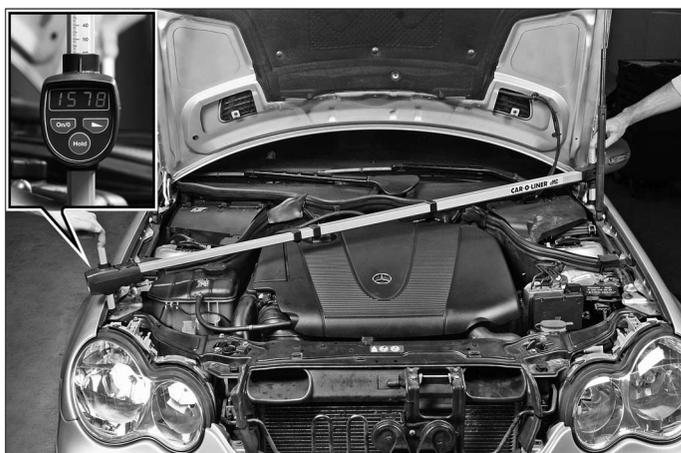
Contrôle à la pige



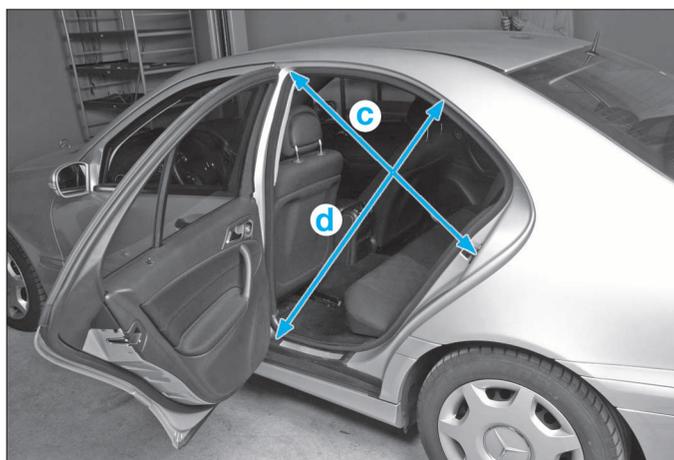
Les cotes sont uniquement indiquées à titre de contrôle.
Les mesures ont été prises à l'aide d'une règle de contrôle de commercialisation courante sur un véhicule neuf.

MÉCANIQUE

COMPARTIMENT MOTEUR

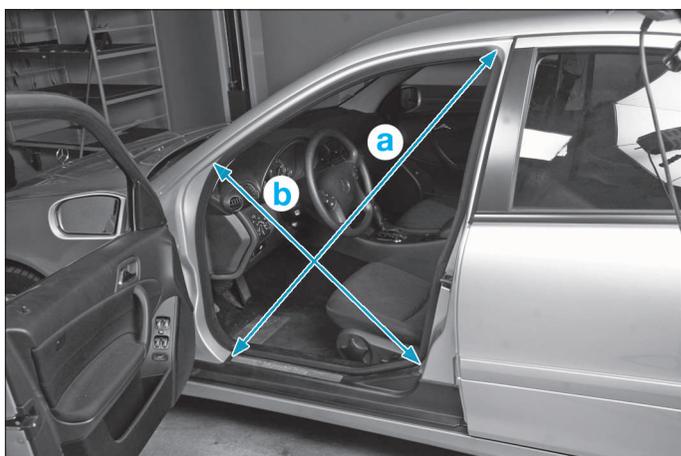


PORTE AR



c = 831 mm - **d** = 1035 mm

PORTE AV



a = 1271 mm - **b** = 846 mm

COFFRE



e = 1025 mm

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

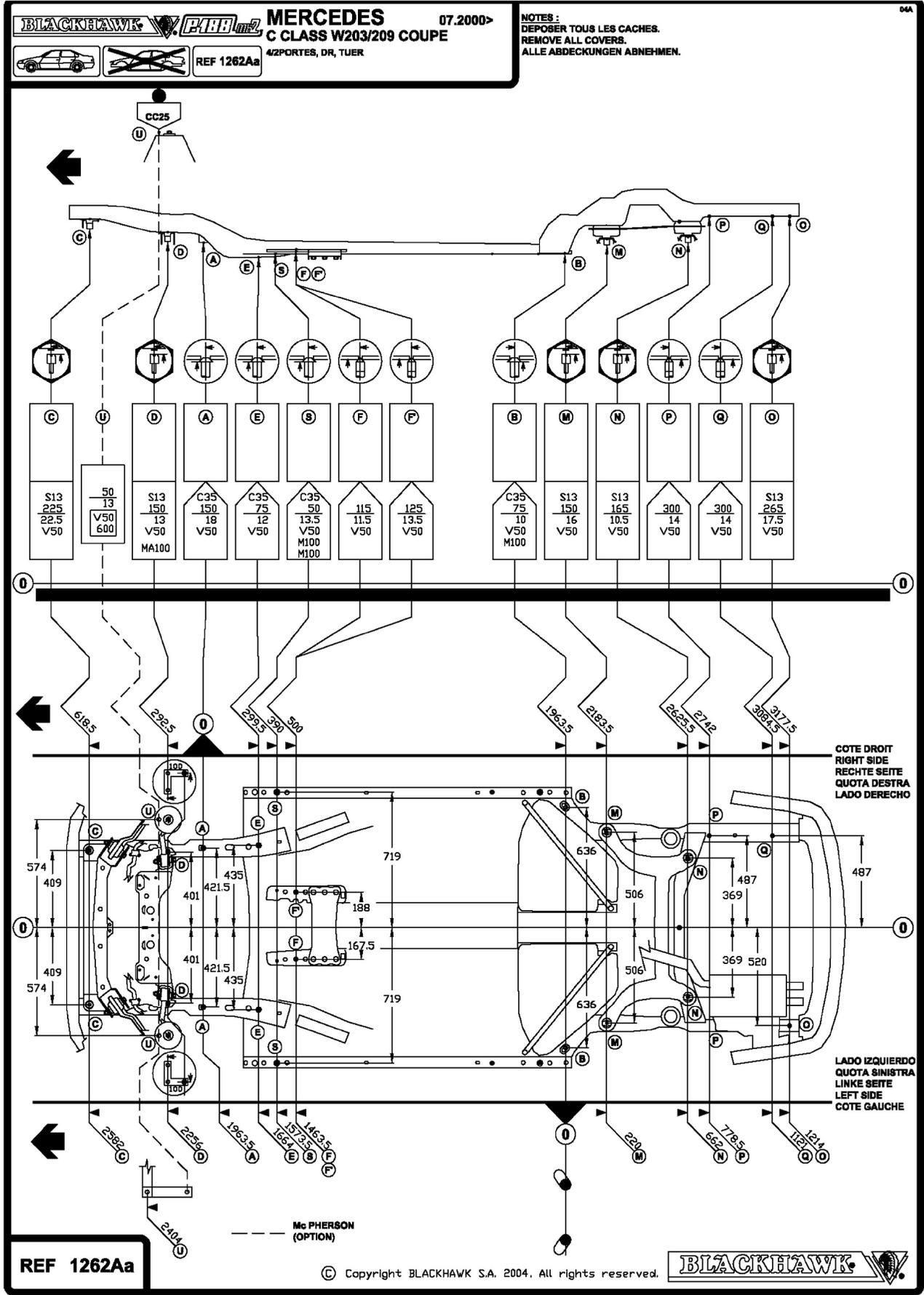
Contrôle de la caisse au marbre

GÉNÉRALITÉS

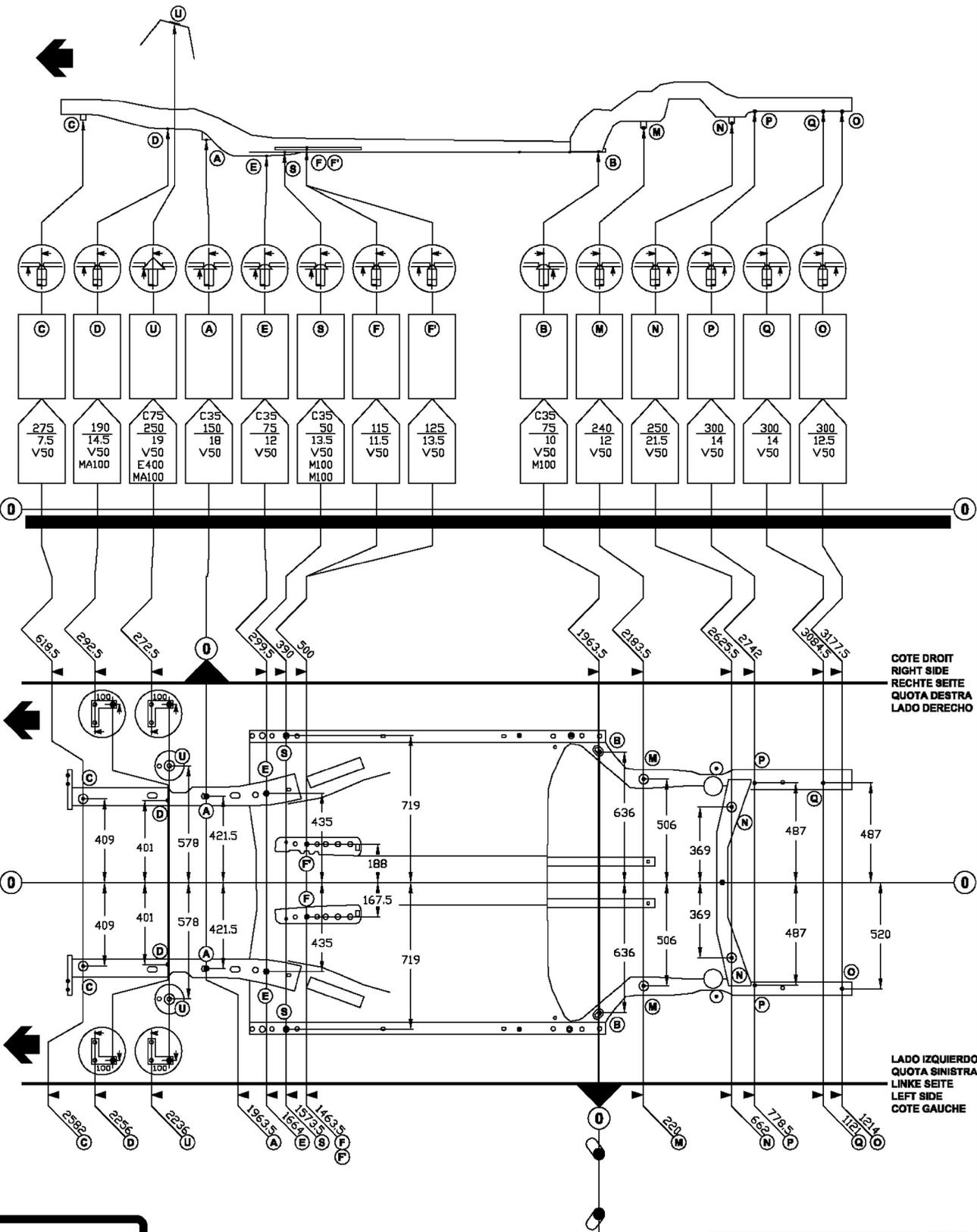
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



BLACKHAWK **PBB** **MERCEDES** 07.2000>
C CLASS W203/209 COUPE
 REF 1262Bb 4/2 PORTES, DR, TUEUR



REF 1262Bb

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2004. All rights reserved.

BLACKHAWK

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Copyright Dataliner AB, Sweden (2007) All right reserved



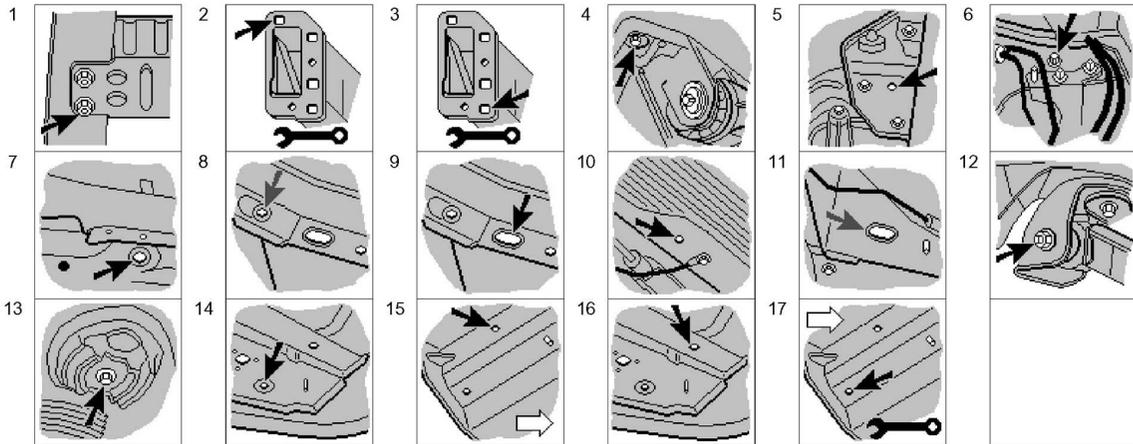
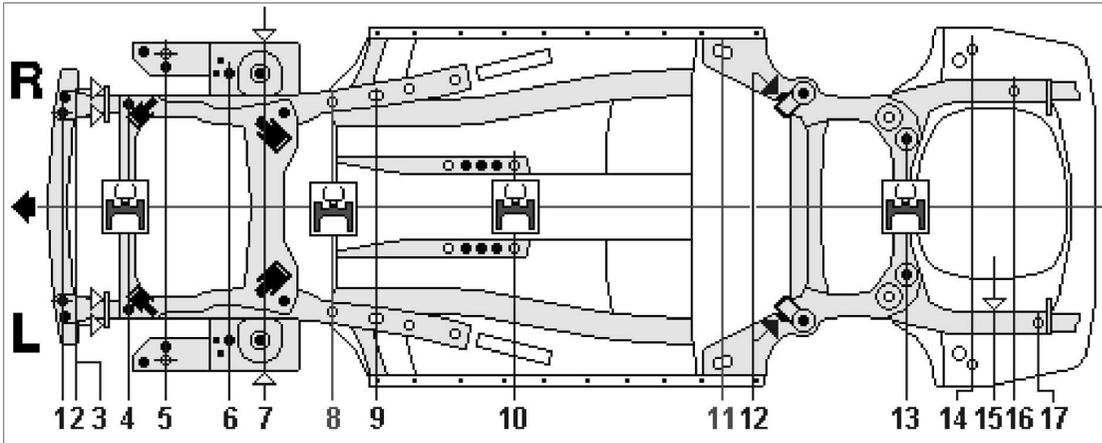
Mercedes S203
2001-
C-Klass. T-Modell Wagon.
Wheel base 2715 mm.

Model Year, see Index



4866-2

4866-1



B =
H =
S-G =

Point to point



	1	2	3	4s	5	6s	7	B8	9	10	B11	12s	13s	14	15	16	17
	B18	20x16	20x16	B27	H10	S-G	H20	H20	H20	11x14	18x36	B18	B13	H25	H15	H15	H8
	1	1	1	3K	1	1	1	3K	1	3K	1	1	3K	1	1	1	1
	200	300	100	100	500	600	500	---	---	---	---	100	---	100	200	200	100
	180	250	253	223	231	---	193	225	161	186 163	184	138	245	214	234	175	275



	2830	2649	2649	2574	2473	2123	2071	1958	1711	1239	0	142	644	1079	1096	1125	1220
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	---	-----	-----	------	------	------	------



	872	691	691	616	515	165	113	0	247	719	1958	2100	2602	3037	3054	3083	3178
--	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	---	-----	-----	------	------	------	------	------	------	------



	814	836	954	816	1396	1150	1524	848	860	289	1292	894	740	1334	0	0	0
--	-----	-----	-----	-----	------	------	------	-----	-----	-----	------	-----	-----	------	---	---	---



	407	418	477	408	698	575	762	424	430	138 151	646	447	370	648 686	459	483	517
--	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------------	-----	-----	-----	------------	-----	-----	-----

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

**CELETTE**®**MERCEDES BENZ**

W203 – CL203 – S203

7203.310

17.07.2000

420-T-23M

FONCTION DES PIÈCES

- 1-2 : Fixation avant du berceau de suspension avant
(Sans mécanique : Fig. 1 / Avec mécanique : Fig. 4)
- 3 : Centreur pour contrôle avant du berceau de suspension avant - Avec mécanique (Fig. 4)
- 4-5 : Fixation arrière du berceau de suspension avant
(Sans mécanique : Fig. 2 / Avec mécanique : Fig. 5)
- 6 : Centreur pour contrôle arrière du berceau de suspension avant - Avec mécanique (Fig. 5)
- 7-8 : Contrôle des fixations d'amortisseurs avant
- 9 : Centreur pour amortisseurs avant (Fig. 7/8)
- 10 : Bride d'amortisseur avant (Fig. 7)
- 11-12 : Support de guidage de la broche 13 (Fig. 9)
- 13 : Broche de contrôle du pilotage de référence avant
- 14-15 : Appui et ancrage avant des longerons extérieurs (Fig. 17)
- 16 : Broche de verrouillage pour appui avant et arrière des longerons extérieurs (Fig. 17)
- 17-18 : Contrôle de la fixation de la traverse de boîte de vitesses (Fig. 15)
- 19 : Centreur pour contrôle de la fixation de la traverse de boîte de vitesses – Sans mécanique
- 20 : Douille pour contrôle de la traverse de boîte de vitesses – Avec mécanique (Fig. 16)
- 21 : Support de guidage de la broche 22
- 22 : Broche de contrôle du pilotage de référence milieu
- 23 : Contrôle de la fixation du palier d'arbre de transmission
- 24-25 : Appui et ancrage arrière des longerons extérieurs (Fig. 17)
- 26-27 : Contrôle avant de l'essieu arrière (Sans mécanique : Fig. 3/ Avec mécanique : Fig.6)
- 28 : Centreur pour la fixation avant de l'essieu arrière – Sans mécanique (Fig. 10)
- 29 : Centreur pour la fixation avant de l'essieu arrière – Avec mécanique (Fig. 11)
- 30 : Broche de contrôle du pilotage de référence arrière
- 31 : Support de guidage de la broche 30
- 32-33 : Contrôle arrière de l'essieu arrière
- 34 : Entretoise pour pièces 32-33 – Sans mécanique (Fig. 12)
- 35 : Centreur pour pièces 32-33 – Avec mécanique (Fig. 14)
- 36-37 : Contrôle de la fixation de l'amortisseur arrière
- 38 : Centreurs pour amortisseur arrière (Fig. 19)
- 39-40 : Supports pour les pièces 41-42
- 41-42 : Contrôle inférieur du panneau arrière (Fig. 18)
- 43-44 : Contrôle supérieur du panneau arrière pour CL203
- 45-46 : Contrôle supérieur du panneau arrière pour W203
- 47-48 : Centreur pour contrôle du berceau de suspension avant déposé (Dessin 420-D-23 E)
- 51-52 : Contrôle supérieur du panneau arrière pour S203
- 53 : Contrôle de la fixation du système de verrouillage du hayon arrière pour S203 (Fig. 20)
- 54 : Cale pour pièces 41-42 (Fig. 18)
- 55 : Vis pour pièce 53
- 56-57 : Valise de rangement
- 26-27-58 : Contrôle avant de l'essieu arrière – Sans mécanique et sans dépose du réservoir
(Fig. 21 et 22)

UTILISATION DES PIÈCES**Fig. 7-8 : Contrôle de la coupelle d'amortisseur avant**

Fig. 7 : Lors du remplacement de la coupelle, la broche B05A doit être verrouillée dans le trou supérieur des pièces 7/8

Fig. 8 : Lors du contrôle de la coupelle, la broche B05A doit être verrouillée dans le trou inférieur des pièces 7-8

Fig. 9 : Contrôle du pilotage de référence avant**Fig. 10-11-21 : Contrôle avant de l'essieu arrière**

Fig. 10 : Pour la mise en place du véhicule, l'essieu arrière étant déposé, utiliser les ferrures 26-27 avec le centreur 28.

Fig. 21 : Pour la fixation du véhicule, l'essieu arrière étant déposé et le réservoir en place, utiliser les ferrures 26-27 avec le centreur 58.

Fig. 11 : Pour la fixation du véhicule avec essieu arrière en place, utiliser les ferrures 26-27 avec le centreur 29.

Mise en place du véhicule sur le marbre

Déposer les vis de fixation de l'essieu, visser le centreur 29 sous le véhicule.

Poser le véhicule, qui sera centré par l'intermédiaire du centreur 29 sur les pièces 26-27, et fixer celui-ci avec les vis HM12x16 et les rondelles L12.

Attention : la vis du véhicule doit être remplacée par une vis neuve.

Fig. 12-13-14 : Contrôle arrière de l'essieu arrière

Fig 12 : Pour la mise en place du véhicule, l'essieu arrière étant déposé, utiliser les ferrures 32-33 ainsi que l'entretoise 34 et le centreur 35.

Fig. 13 : Poser le véhicule sur les pièces 32-33, sans déposer la vis du véhicule. Dans ce cas, il est impératif d'utiliser la pièce 31 avec la broche 30.

Fig. 14 : Pour la fixation du véhicule sur les pièces 32-33, utiliser le centreur 35.

Mise en place du véhicule sur le marbre

Poser le véhicule sur les pièces 32-33

Déposer les vis de fixation de l'essieu et visser le centreur 35.

Attention : La vis du véhicule doit être remplacée par une vis neuve.

Fig. 15-16 : Contrôle de la fixation de la traverse de boîte de vitesses

Fig 15 : Contrôle de la fixation de la traverse de boîte de vitesses, mécanique déposée

Fig 16 : Contrôle de la fixation de la traverse de boîte de vitesses, avec mécanique

Suivant le type du moteur et de la boîte de vitesses, utiliser la douille 20 comme indiqué dans le tableau

Fig. 17 : Ancrage du véhicule**Mise en place du véhicule sur le marbre**

S'assurer de la position correcte de la broche de verrouillage 1 : Tige sur l'arrière.

Poser le véhicule sur les pièces 14-15-24-25.

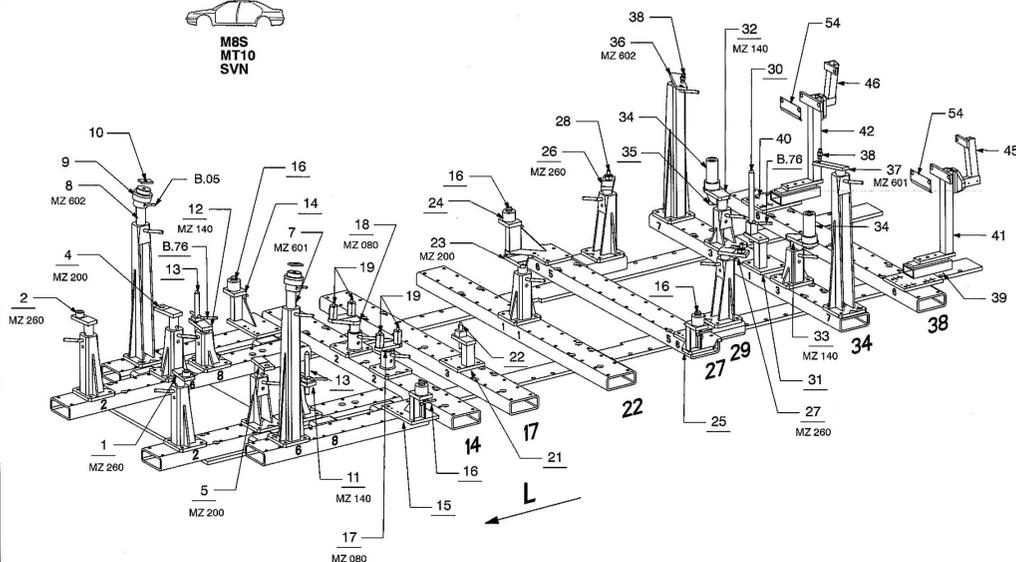
Verrouiller le véhicule en faisant pivoter les broches 16 sur l'avant

Fig 18 : Contrôle inférieur du panneau arrière

Lorsque le panneau arrière est déposé, utiliser la pièce 54 entre les supports 41-42 et l'extrémité des longerons



MBS
MT10
SVN



REP.	REFERENCE	POS.	NB.	MZ
1	7203.7001	1,7	1	260/080
2	7203.7002	1,7	1	260/080
3	7203.7003	0,8	1	200/080
4	7203.7004	1,7	1	200/080
5	7203.7005	1,7	1	200/080
6	7203.7006	0,6	2	601
7	7203.7007	3,0	1	602
8	7203.7008	3,0	1	602
9	7203.7009	0,6	1	140
10	7203.7010	0,00	1	140
11	7203.7011	1,6	1	140
12	7203.7012	1,6	2	140
13	7203.7013	0,4	1	
14	7203.7014	5,4	1	
15	7203.7015	5,4	1	
16	7203.7016	5,2	1	
17	7203.7017	1,7	1	080
18	7203.7018	2,9	0,4	080
19	7203.7019	0,4	4	080
20	7203.7020	0,3	2	
21	7203.7021	0,2	1	200
22	7203.7022	0,2	1	
23	7203.7023	5,7	1	
24	7203.7024	5,7	1	
25	7203.7025	1,7	1	260/080
26	7203.7026	1,7	1	260/080
27	7203.7027	0,2	2	260/080
28	7203.7028	0,2	2	260/080
29	7203.7029	0,4	0,4	
30	7203.7030	3,1	1	
31	7203.7031	3,6	1	140
32	7203.7032	3,6	1	140
33	7203.7033	2,8	1	
34	7203.7034	1,5	1	
35	7203.7035	0,5	1	602
36	7203.7036	1,6	1	601
37	7203.7037	1,6	1	601
38	7203.7038	0,05	1	
39	7203.7039	5,7	1	
40	7203.7040	5,7	1	
41	7203.7041	3,1	1	
42	7203.7042	3,1	1	
43	7203.7043	1,9	1	
44	7203.7044	1,9	1	
45	7203.7045	1,7	1	
46	7203.7046	1,7	1	
47	7203.7047	0,2	1	
48	7203.7048	0,1	1	
49	7203.7049	4,2	1	260
50	7203.7050	0,07	2	
51	7203.7051	2,1	1	
52	7203.7052	2,1	1	
53	7203.7053	4,2	1	
54	7203.7054	0,07	2	
55	7203.7055	0,06	1	
56	7203.7056	0,0	1	
57	7203.7057	1,1	1	
58	7203.7058	1,1	1	
	B.05	0,05	3	
	B.76	0,1	3	

XX Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con o sin mecanica desmontada

MERCEDES BENZ

7203.310

118 Kg 25.04.2002 420-D-23M

Copyright 2002 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

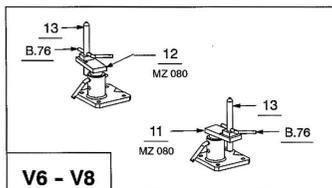
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

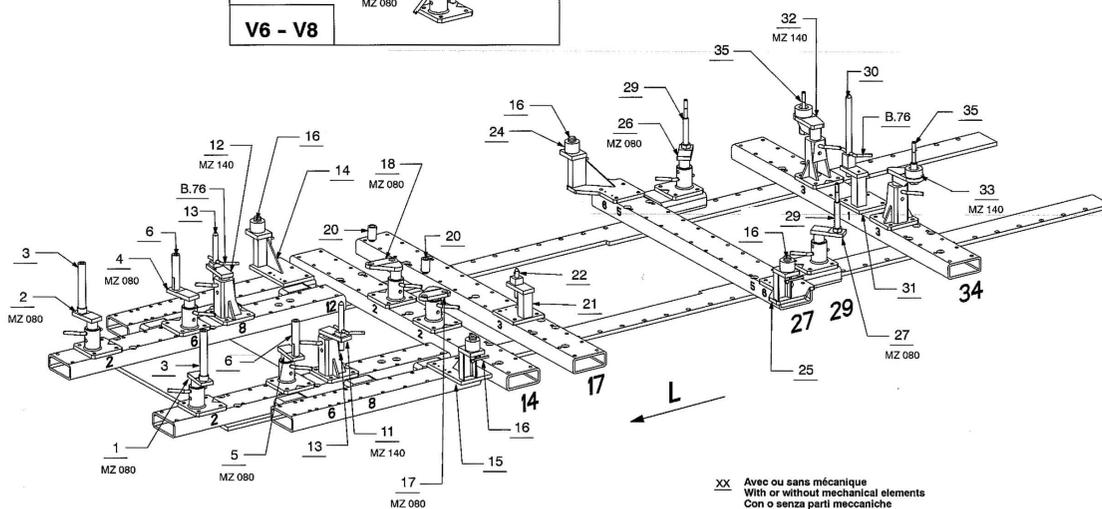
CARROSSERIE



MBS
MT10
SVN



V6 - V8



XX Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con o sin mecanica desmontada

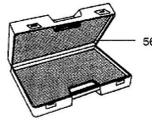
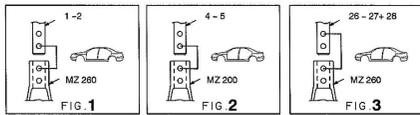
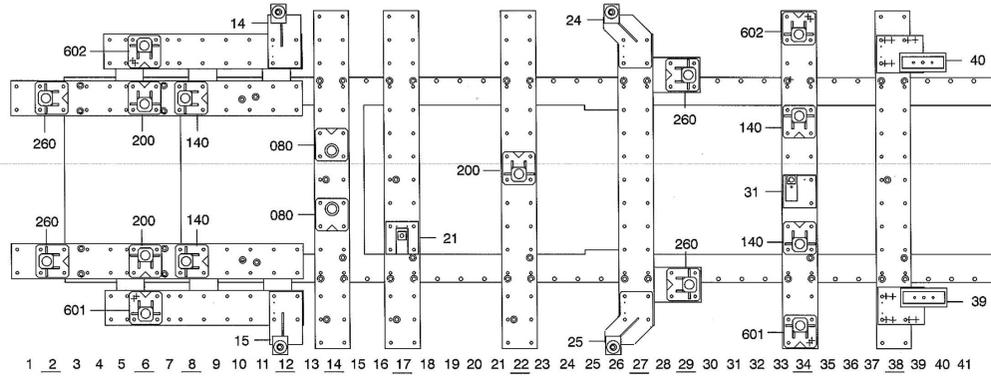
MERCEDES BENZ

7203.310

118 Kg 26.02.2004 420-D-23N

Copyright 2004 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE MERCEDES BENZ W203 - C209



XX Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ò sin mecanica desmontada

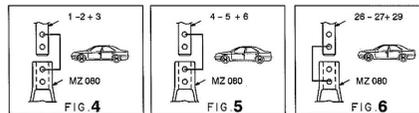
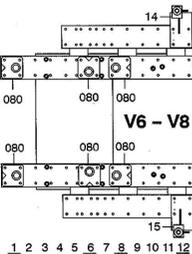
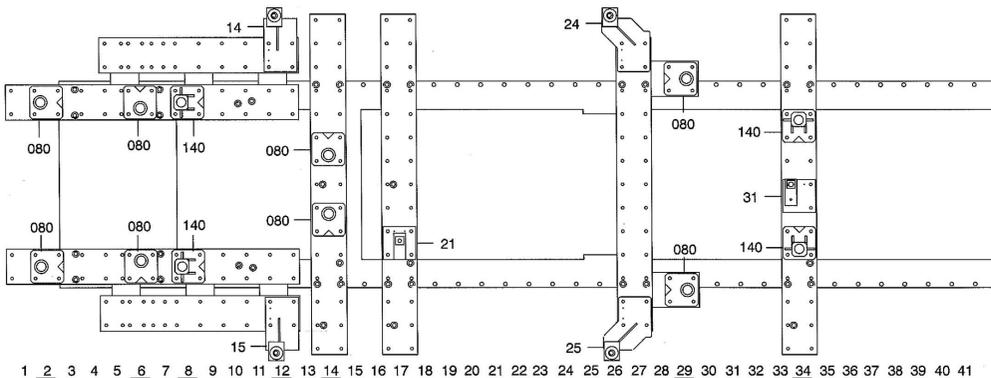
7203.310

MERCEDES BENZ

118 Kg 25.04.2002 420-D-23P

Copyright 2002 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE MERCEDES BENZ W203 - C209



XX Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ò sin mecanica desmontada

7203.310

MERCEDES BENZ

118 Kg 13.01.2003 420-D-23P

Copyright 2003 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

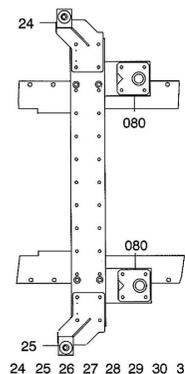
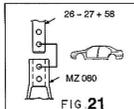
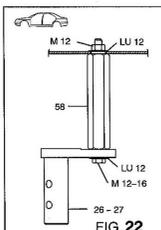
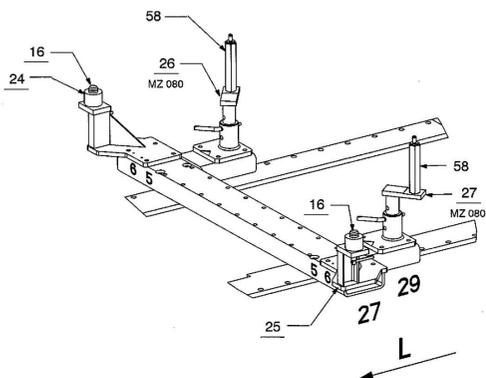
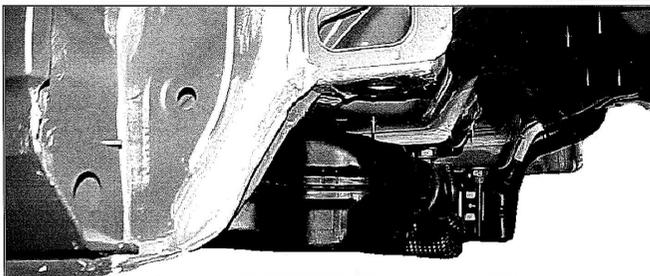
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CELETTE® MERCEDES BENZ W203 – CL203 – S203 – C209

ESSIEU ARRIERE DEPOSE. SANS DEPOSE DU RESERVOIR
 REAR AXLE DISMANTLED. TANK IN POSITION
 MIT AUSBAU DER HINTERACHSE. OHNE AUSBAU DES BEHÄLTERS
 CON RIMOZIONE DELL'AASALE POSTERIORE. SENZA RIMOZIONE DEL SERBATOIO
 CON DESMONTAJE DEL EJE TRASERO. SIN DESMONTAJE DEL DEPOSITO



XX Avec ou sans mécanique
 With or without mechanical elements
 Con o senza parti meccaniche
 Mit oder ohne Aggregate
 Con ó sin mecanica desmontada

7203.310

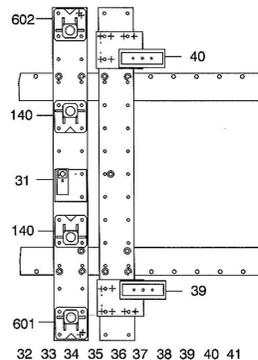
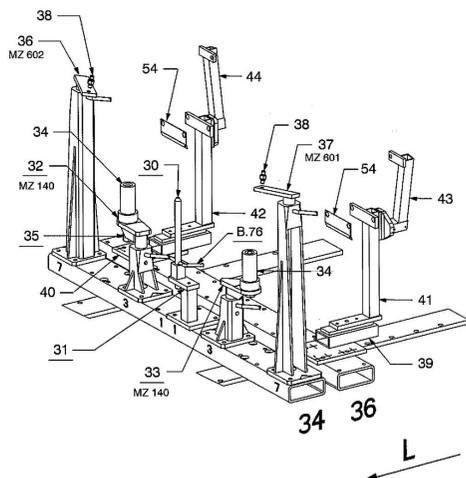
MERCEDES BENZ

118 Kg 25.04.2002 420-D-23R

Copyright 2002 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE® MERCEDES BENZ CL203

MUF 7
 M8S
 MT10
 SVN



XX Avec ou sans mécanique
 With or without mechanical elements
 Con o senza parti meccaniche
 Mit oder ohne Aggregate
 Con ó sin mecanica desmontada

7203.310

MERCEDES BENZ

118 Kg 13.07.2000 420-D-23T

Copyright 2000 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

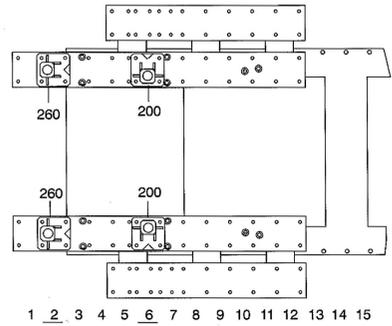
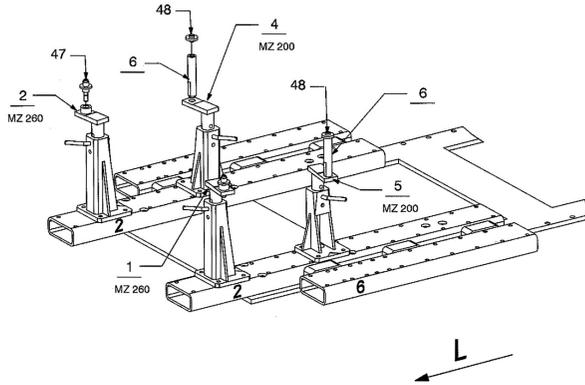
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CELETTE® MERCEDES BENZ W203 - CL203 - S203 - C209

CONTROLE BERCEAU DEPOSE
 KONTROLLE DES INTEGRALTRÄGER
 CHECKING WITHOUT CRADLE IN PLACE
 CONTROLLO SENZA TELAIO
 CONTROL DEL BASTIDOR DESMONTADO



XX Avec ou sans mécanique
 With or without mechanical elements
 Con o senza parti meccaniche
 Mit oder ohne Aggregate
 Con ó sin mecanica desmontada

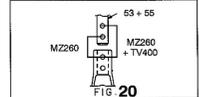
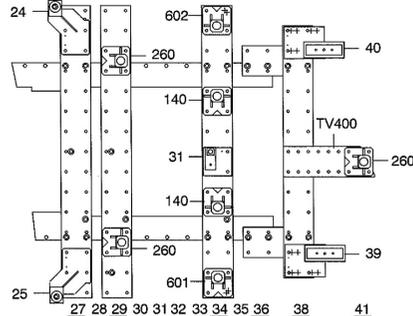
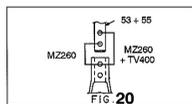
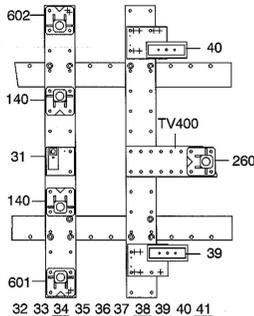
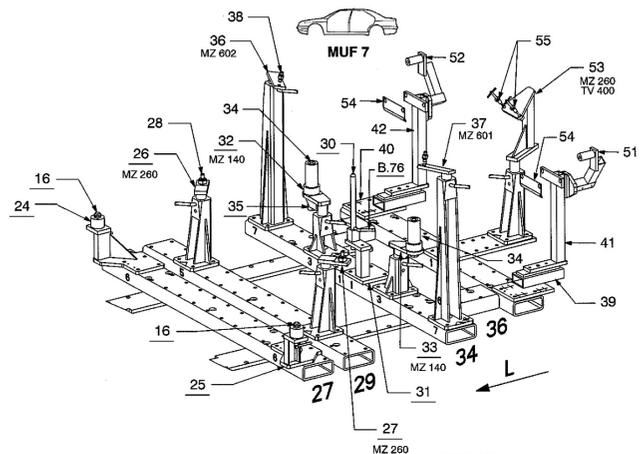
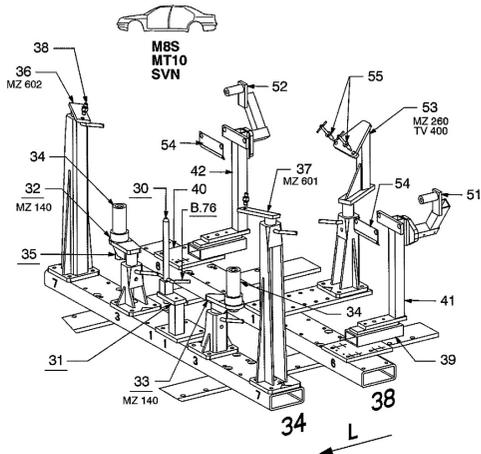
7203.310

MERCEDES BENZ

118 Kg 26.02.2004 420-D-23S

Copyright 2004 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE® MERCEDES BENZ S203



XX Avec ou sans mécanique
 With or without mechanical elements
 Con o senza parti meccaniche
 Mit oder ohne Aggregate
 Con ó sin mecanica desmontada

MERCEDES BENZ

7203.310

118 Kg 13.07.2000 420-D-23U

Copyright 2000 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CELETTE MERCEDES BENZ W203 - C209

MUF 7

24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 38 39 40 41 42 43 44 45 46 54

MZ 602 MZ 140 MZ 280 MZ 601

XX Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada

7203.310
118 Kg 25.04.2002 420-D-23V

MERCEDES BENZ

Copyright 2002 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE MERCEDES BENZ W203 - CL203 - S203 - C209

Réparation Rebuilding Riconstruzione Instandsetzung Reparación
Contrôle Checking Controllo Überprüfung Control

FIG 7 FIG 8 FIG 9 FIG 10 FIG 11 FIG 12 FIG 13 FIG 14 FIG 15 FIG 16 FIG 17 FIG 18 FIG 19

	Moteurs / Engines / Motoren / Motori / Motores	Boîte de vitesses / Gear box / Getriebe / Scatola di cambio / Caja de velocidades
1 - 2	M 112 / M 271 OM 611 / OM 612 / M 111E	+ NSG / KSG
	M 271 / M 112 / M 113	+ NAG1
	M 271	+ CVT
3 - 4	M 112	+ CVT / NAG
	OM 611 / OM 612 / M 111E	+ NAG1
	OM 611	+ CVT
	OM 612	+ NAG2

ANCRAGE DU VEHICULE
ANCHORING OF THE VEHICLE
VERANKERUNG DES FÄHRZEUGS
ANCORAGGIO DEL VEICOLO
ANLAJE DEL VEICULO

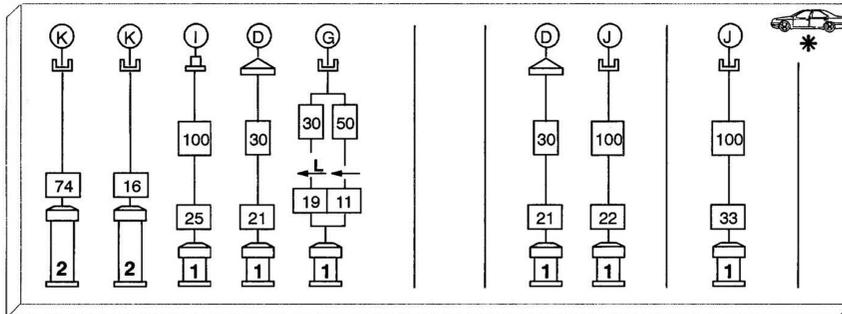
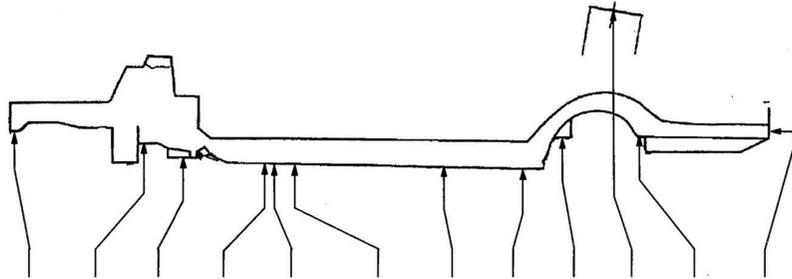
7203.310
118 Kg 25.04.2002 420-D-23V

MERCEDES BENZ

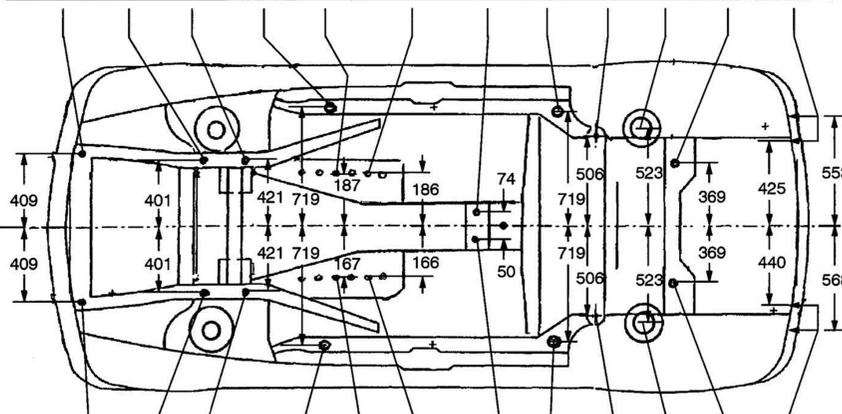
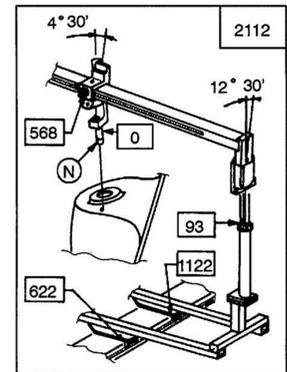
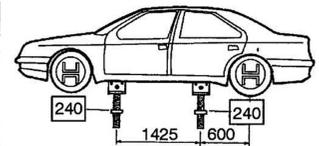
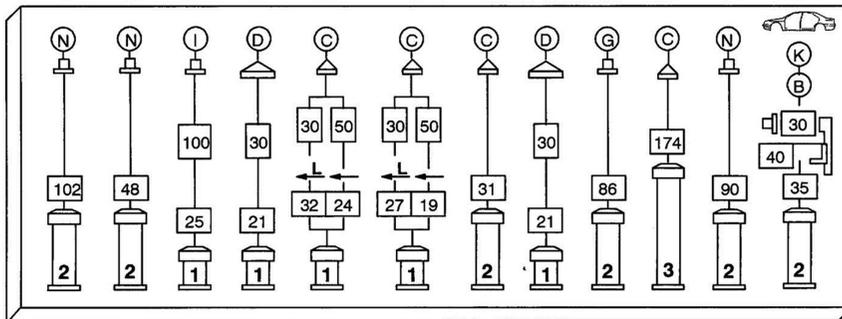
Copyright 2002 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

● CL203

B 2012



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



468 890 1084 1475 1633 1726 2451 2900 3270 3657 3711 4326 4110 ●



11/05

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE